

L'ÉQUIPE

CO-DIRECTEURS

Clément WAGNON
Sarah BIBAL
Wallen GHEMMOUR

RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES

Cassie MONTASSIER
Coumba DIALLO
Victor SUTEAU
Galéa BINAN
Camille RINUCCINI
Ilinca LUPU BRATILOVEANU
Maili MORIN
Késiane RIEUX
Julie BOUDJEMAI
Naomi LORENDEAU
Clara BAILLY
Marie GUILLARD
Benjamin SIGAUD
Emma BERTHIER
Klervie LE CORRE
Théo ALEJANDRE
Théo GALDEANO
Clémence DAUDUS
Robinson CHABOT AGNESINA
Eva BELZ
Charlotte LEFEUVRE
Léonard DE LAVENNE

FONDATRICE

Marine BUSSON

Swann MARY
Xavier FOUVET
Héloïse ROMA
Marie CHATELIER
Léopold DE BEAUREGARD
Philippine BLANCHET
Léo LE BRUN
Alexis RENARD
Louna BOBINSKI
Issac CHARLEMAGNE
Medhi SALHI
Jade CAYZAC
Lilou THIBERT
Alice CAUSSOU

CONCEPTION COUVERTURE

Laura ALMEIDA



À PROPOS

La Balise diplomatique est une création de nos étudiants du Master Relations internationales à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, en lien avec leur association, l'AMRI - Association du Master Relations internationales. Ces étudiants, dûment sélectionnés à l'entrée du Master 1 tronc commun, se répartissent en différentes spécialités (« Parcours ») en Master 2 (Défense, Diplomatie, OIG-ONG, Intelligence stratégique et gestion de crises, Expertise et risques du développement à l'international, Francophonie). Ils suivent des cours magistraux et des travaux dirigés ; on les prépare à des stages et à des mémoires de recherche ou de stage. Ils font aussi œuvre personnelle, de leur propre initiative, encouragée par le corps enseignant et les responsables de Parcours.

Parmi cette implication autonome et originale, figure la Balise diplomatique. Les étudiants y apprennent à analyser les événements internationaux, à les décrypter, à se documenter pour mieux les comprendre et en rendre compte, à rédiger des articles concis mais denses, toujours instructifs, recoupant ou non les matières enseignées en Master. Ces événements, ils les choisissent, par grille thématique ou, surtout, par aire géographique. L'objectif est de réaliser un tour du monde diplomatique à échéance régulière, à travers une revue étudiante qui se tient à mi-chemin entre la publication académique et la presse spécialisée. Nos étudiants se font donc experts en herbe et journalistes en herbe. Raymond Aron excellait dans cet art d'écrire des papiers courts sur l'actualité de manière à saisir intellectuellement cette dernière en lui donnant sens et perspective. Voilà un modèle très ambitieux. Il a de quoi stimuler nos étudiants et leur Balise diplomatique.

David Cumin

MCF (HDR)

Directeur du Master RI



LA NOUVEAUTÉ

Bonjour à tous,

La **Balise Diplomatique** fait sa rentrée. Vêtue de son nouveau costume, composée de fougueux rédacteurs autant brillants que soucieux de vous ravir, cette revue a à cœur de vous relater les victoires, les maux et les espoirs que notre monde gagne, subit et aspire.

Cette rentrée marque aussi le lancement de notre podcast **Diplo'Docus**. Constitué de plusieurs rubriques, ses animateurs vous proposent de revivre les discours qui ont marqué notre histoire, de débattre autour de sujets brûlants et enfin d'approfondir des questions d'actualités. Le Grand Oratoire, le Bureau des controverses, ou le Focus Balisé ces formats sauront stimuler votre curiosité.

Disponibles sur les plateformes *Spotify*, *ApplePodcast* et *Deezer*, ne manquez le premier épisode. Il vous propose de revenir sur ce 13 novembre 1974. Nous sommes au siège des Nations Unies, New York. Plus précisément dans la prestigieuse salle de réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies. A la tribune, un homme s'apprête à prendre la parole. Il va prononcer l'un des discours les plus marquants de l'histoire contemporaine internationale. Il y a cinquante ans Yasser Arafat tenait dans ses mains un rameau d'olivier et un fusil de révolutionnaire, depuis le 7 octobre 2023 ses mots raisonnent à nouveaux dans nos esprits.



L'EDITO DES DIRECTEURS

Pour sa 32^e édition, La Balise Diplomatique s'offre un vent de fraîcheur avec l'arrivée de nouveaux rédacteurs passionnés. Nous vous invitons à explorer une actualité internationale où les enjeux politiques, économiques et sociaux redessinent les contours d'un monde en constante évolution.

Au Sénégal, les tensions s'intensifient à travers un nouvel affrontement entre Macky Sall et Ousmane Sonko, reflétant les défis démocratiques du pays. Le Sommet de la Francophonie suscite des interrogations sur le rôle et l'influence de l'OIF dans le contexte international actuel, tandis que la crise migratoire en Tunisie met en lumière des défis humanitaires pressants.

Au Canada, le gouvernement de Justin Trudeau fait face à une deuxième motion de censure, signe d'une opinion publique de plus en plus critique à son égard. Aux États-Unis, la campagne présidentielle prend un tournant inédit : Donald Trump et Kamala Harris rivalisent sur les réseaux sociaux pour séduire les électeurs, redéfinissant les codes du duel électoral. Les excuses historiques de Joe Biden au peuple amérindien ouvrent un débat profond sur le devoir de mémoire et les enjeux politiques associés.

La criminalité organisée s'invite au premier plan avec la recrudescence des conflits au sein du cartel de Sinaloa au Mexique et l'émergence préoccupante de la DZ mafia en Europe. Ces organisations, bien que distantes géographiquement, illustrent une mondialisation de la violence qui pose des défis majeurs en matière de sécurité internationale.

Sur la scène européenne, la mission HERA témoigne de l'ambition du continent en matière de défense planétaire, tandis que les débats sur le protectionnisme économique questionnent l'avenir des échanges mondiaux. Dans la région indopacifique, les tensions s'exacerbent : la Chine relance ses tests balistiques à l'étranger, et les deux Corées semblent à l'aube d'une nouvelle escalade, ravivant les inquiétudes sur la stabilité régionale.

Enfin, au Proche et Moyen-Orient, les tensions entre Israël et l'Iran s'accroissent, rendant l'escalade presque inévitable. La FINUL au Liban fait face à des défis persistants, reflétant la complexité de l'action internationale dans cette région sensible.

Et ce n'est qu'un aperçu ! De nombreux autres articles vous attendent dans cette édition, offrant des analyses approfondies et des perspectives nouvelles sur les événements qui façonnent notre monde.

Une actualité riche et dense au menu de cette 32^e édition.
Bonne lecture !

MAPPE



AMÉRIQUE DU NORD

EUROPE



**AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE
ET CARAÏBES**



AFRIQUE

MONDE



EURASIE

INDOPACIFIQUE

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

SOMMAIRE

AFRIQUE 9

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL : UN NOUVEL AFFRONTLEMENT ENTRE MACKY SALL ET OUSMANE SONKO

LE XIXE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE: L'OIF FACE À SON IMPUISSANCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE?

CRISE MIGRATOIRE EN TUNISIE

AMERIQUE DU NORD 16

DEUXIÈME MOTION DE CENSURE : LE GOUVERNEMENT TRUDEAU IMPOPULAIRE ET MENACÉ

OURAGANS MILTON DANS LE « SUNSHINE STATE » ET HÉLÈNE DANS LES « SWING STATES »: DÉGÂTS SUR LA MAISON BLANCHE

TRUMP FACE À HARRIS : LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR RALLIER LES ÉLECTEURS ET REDÉFINIR CE DUEL ÉLECTORAL

LES EXCUSES DU PRÉSIDENT JOE BIDEN AU PEUPLE AMÉRINDIEN, ENTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ET STRATÉGIE ÉLECTORALE

AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE ET CARAÏBES 27

LE RETENTISSEMENT DU SCANDALE ODEBRECHT

LE CNE OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE GUSTAVO PETRO

LA GUERRE DES GANGS EN HAÏTI : LE MASSACRE DE PONT-SONDÉ

REPRISE DES CONFLITS ARMÉS AU SEIN DU CARTEL DE SINALOA : UN BILAN SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU MEXIQUE

LES TENSIONS POLITIQUES AU SEIN DU MOUVEMENT POUR LE SOCIALISME EN BOLIVIE, RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DANS LE PAYS

LA COUR SUPRÊME DU VENEZUELA AU SERVICE DE LA DICTATURE DE MADURO

CRISE DES DROITS DE L'HOMME AU VENEZUELA : RÉOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME LORS DE SA 57E SESSION ORDINAIRE

LE VENEZUELA ET LES BRICS + : UN AMOUR IMPOSSIBLE

EURASIE 48
CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN : L'HYPERTROPHIE DU BUDGET MILITAIRE DU KREMLIN	
ENVOI DE TROUPES NORD CORÉENNES EN RUSSIE : UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ESCALADE	
RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EN MOLDAVIE : ILLUSTRATION D'UN PAYS DIVISÉ	
LES FRONTIÈRES ARMÉNIENNES : VERS UN DÉSENGAGEMENT RUSSE ET UN APAISEMENT AVEC L'AZERBAÏDJAN ?	
LA PRÉSIDENTE AZERBAÏDJANAISE DE LA COP 29	
LUTTE D'INFLUENCE DANS LE CAUCASE : LES ÉLECTIONS GÉORGIENNES À L'ÉPREUVE	
EUROPE 62
L'EUROPE DANS LA DÉFENSE PLANÉTAIRE - MISSION HERA	
LA DZ MAFIA, VERS UNE MEXICANISATION DE LA VIOLENCE ?	
MESURES PROTECTIONNISTES : L'EUROPE S'ENGAGE-T-ELLE SUR LE CHEMIN D'UNE GUERRE COMMERCIALE ?	
RAPPORT DRAGHI : VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE ?	
INDOPACIFIQUE 72
HAN KANG LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE : L'ÉVEIL DE LA LITTÉRATURE CORÉENNE SUR LA SCÈNE MONDIALE	
56 ANS PLUS TARD, MAURICE RECOUVRE SA SOUVERAINETÉ SUR LES ÎLES CHAGOS	
LA CHINE RELANCE LES TESTS BALISTIQUES À L'ÉTRANGER : UNE PREMIÈRE DEPUIS 1980	
JOINT SWORD-2024B : LES EXERCICES MILITAIRES CHINOIS D'ENCERCLEMENT DE TAÏWAN	
SHIGERU ISHIBA : A PEINE ARRIVÉ, À PEINE AMBITIEUX : L'IDÉE D' "OTAN ASIATIQUE"	
LE CONFLIT ENDÉMIQUE DES DEUX CORÉES À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ESCALADE	
PROCHE ET MOYEN ORIENT 89
TSAHAL POURSUIT SES OPÉRATIONS DE « DÉCAPITATION » À L'ENCONTRE DU HAMAS ET DU HEZBOLLAH TANDIS QUE LA KNESSET RESTREINT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA	
TENSIONS ISRAËL-IRAN: VERS UNE ESCALADE INÉVITABLE ?	
LA FINUL À L'ÉPREUVE DES TENSIONS AU LIBAN, UN SYMBOLE D'IMPUISSANCE DE L'ONU ?	
L'ARABIE SAOUDITE ÉCHOUE À INTÉGRER LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES	

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL : UN NOUVEL AFFRONTEMENT ENTRE MACKY SALL ET OUSMANE SONKO

Cassie MONTASSIER

Le 17 novembre prochain auront lieu des élections législatives anticipées au Sénégal. Ces élections interviennent moins de huit mois après les dernières élections présidentielles et visent à élire les 165 membres de l'Assemblée nationale. Deux figures influentes de la scène politique sénégalaise vont de nouveau s'affronter lors de ces élections législatives. D'un côté Ousmane Sonko, Premier ministre actuel, et de l'autre, Macky Sall, ancien chef d'Etat de 2012 à 2014.

LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR DONNER UNE MAJORITÉ CLAIRE AU GOUVERNEMENT

Pour la première fois de son histoire, l'Assemblée sénégalaise n'a pas de majorité absolue, rendant l'action gouvernementale difficile à mettre en œuvre. C'est dans ce contexte politique que le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale le 12 septembre dernier. Il avait alors expliqué : *« Je dissous l'Assemblée nationale pour demander au peuple souverain les moyens institutionnels qui me permettront de donner corps à la transformation systémique que je leur ai promise »*. Pourtant élu avec 54% des voix, le président ne possède pas de majorité à l'Assemblée et dénonçait donc un blocage systématique de l'action gouvernementale par l'ancienne majorité parlementaire, Benno Bokk Yakaar. Avec cette dissolution, le président espère donc obtenir une majorité claire à l'Assemblée, ce qui lui permettrait de mener à bien les réformes qu'il avait promises durant sa campagne.

Lors de ces élections législatives, Ousmane Sonko représentera le PASTEF, parti au pouvoir. *« En décidant de diriger la liste de son camp pour ces élections législatives, Ousmane Sonko, figure charismatique et chef du gouvernement, veut ainsi peser de tout son poids et user de son influence pour maximiser les chances de son parti »* estime Maurice Soudieck Dione, professeur agrégé de science politique à l'Université Gaston Berger de St Louis. Ousmane Sonko, écroué plus de sept mois sous la présidence de Macky Sall et empêché de se présenter à la présidentielle de mars 2024, critique souvent son adversaire pour son manque de transparence et l'accuse notamment de corruption. Au contraire, le PASTEF place la lutte contre la corruption comme mesure clé de son programme.



Le parti souhaite également mettre en place une réforme de l'économie pour assurer une meilleure distribution des richesses tirées de l'exploitation des ressources naturelles du pays. Mais pour ce faire, le parti a besoin d'une majorité absolue à l'Assemblée.

LE RETOUR DE L'ANCIEN PRÉSIDENT MACKY SALL SUR LA SCÈNE POLITIQUE

L'ancien président Macky Sall, qui avait pourtant annoncé son intention de se retirer de la vie politique, a été investi comme tête de liste nationale pour sa coalition Wallu Sénégal. Cette coalition regroupe des alliés et des adversaires de l'ancien président. On y retrouve notamment le Parti démocratique sénégalais de Karim Wade, détenu trois années sous la présidence de Macky Sall, ou encore le parti Sann Sarr Koudou, qui comprend d'autres adversaires de l'ancien dirigeant, dont l'ex-maire de Dakar, Khalifa Sall, également emprisonné sous la présidence Sall. Cette coalition hétérogène réussira-t-elle à s'accorder sur des idées communes pour faire face au parti présidentiel ?

La coalition Takku Wallu Sénégal de Macky Sall a également scellé des alliances avec d'autres partis dans plusieurs départements. Leur principal argument de campagne est de dire que le PASTEF est trop lent pour mettre en œuvre les réformes promises. La coalition espère ainsi maximiser le nombre de sièges et imposer une cohabitation au parti au pouvoir.

Cet affrontement entre Macky Sall et Ousmane Sonko, les deux personnalités politiques les plus influentes du Sénégal, promet d'être intense. On peut également ajouter une autre personnalité dans cette compétition : l'ancien Premier ministre, Amadou Ba, arrivé deuxième lors de la dernière présidentielle de mars, qui dirigera la coalition d'opposition, Jamm Akk Nierign (La paix et le pouvoir). Certains analystes comparent notamment ces élections à "un deuxième tour de la présidentielle". Le chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Faye, a tout de même insisté sur l'importance des élections comme un moment de choix démocratique, et non un prétexte à la discorde. Il a garanti que le scrutin sera «libre, démocratique et transparent».

Ainsi, alors que le camp d'Ousmane Sonko espère donner une majorité parlementaire et les moyens de son action au président Faye, le camp de Macky Sall, au contraire, s'est fixé comme objectif de contrer la déferlante du PASTEF et d'imposer une cohabitation au nouveau régime. Qui sortira gagnant de cet affrontement politique ? Affaire à suivre...

LE XIXE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : L'OIF FACE À SON IMPUISSANCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Coumba DIALLO

S'est tenu les 4 et 5 Octobre dernier, le XIXe sommet de la francophonie à Villers-Cotterêts en présence de plus de 50 chefs d'Etat et de gouvernements. Cette dernière édition fut assez symbolique, cela faisait 33 ans que la France n'avait pas accueilli un tel événement.

C'est donc dans un contexte national et international particulièrement trouble, qu'il semble important en 2024 de redéfinir les pourtours de ce qui, d'antan, fut une entreprise adossée à l'usage de la langue avant de devenir une institution politique notoire. Alors que les crises du XXIe siècle prolifèrent et restent sans issue certaine, nous verrons comment cette organisation participe à la stabilité internationale.

GENÈSE DE LA FRANCOPHONIE

Évoquer la Francophonie, c'est s'enquérir d'une notion dont tout le monde semble familier, mais qui présente cependant un flou épistémologique. Ce flou découle de son caractère polysémique: la Francophonie est à la fois géographique et culturelle, aussi bien quantifiable objectivement que ressentie subjectivement. C'est en ce sens que Xavier Deniau, dans *Francophonie*, développe quatre concepts de la francophonie.

La première signification est linguistique: elle désigne les locuteurs de français, soit environ 300 millions de personnes. Dans sa dimension géographique, la Francophonie englobe les pays où le français est langue officielle, d'usage, ou encore d'enseignement. Elle possède également une dimension spirituelle, une forme de transcendance, traduisant l'idée que les locuteurs francophones partagent un sentiment d'appartenance à une même communauté, ce qui rappelle la notion « d'espace » ou de « monde francophone » chargé d'une dimension culturelle. Enfin, la dernière signification est institutionnelle, mêlant structure et organisation œuvrant dans le cadre de la Francophonie. Ce cadre institutionnel représente le dernier vestige de la Francophonie associative de la première moitié du XXe siècle, celle de l'Union de la presse francophone (UPF) ou de l'AUPELF, des décennies avant la création de l'ACCT.

Cette volonté d'institutionnalisation émane des pères fondateurs, parmi lesquels Hamani Diori et Léopold Sédar Senghor, porteurs de l'affirmation identitaire et du développement post-colonial de leurs nations respectives. L'ambition devenait davantage politique : Senghor, dans sa recontextualisation de la pensée francophone, entreprend alors de redéfinir les relations avec la France. Le français y est perçu comme un moyen et non une fin, « *ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial.* » Cet outil qu'est la langue française constitue le premier pas vers une dynamique multilatérale entre les locuteurs du français. Le vecteur culturel sert ainsi la diplomatie dans cette seconde francophonie.



Aujourd'hui, la francophonie a une connotation géopolitique et gouvernementale. Il s'agit d'une sphère d'intégration humaine à caractère linguistique et culturel, et non pas d'une union supranationale comme l'Union européenne.

Toutefois, la francophonie reste un mot ambigu qui sonne à la fois comme un vestige de la colonisation et en même temps comme une opportunité de fonder un nouvel humanisme au-delà des frontières géographiques et identitaires.

FRANCOPHONIE ET GESTION DES CRISES

Contrairement à ce que l'on peut penser, la Francophonie n'est pas une notion abstraite, c'est une notion politique qui concilie différentes thématiques dont la démocratie et l'immigration. Cette langue commune devrait être avant tout un canal diplomatique. Dans le contexte actuel, il n'est pas négligeable de souligner qu'il y a une grande proportion de francophones aussi bien au Liban, en Israël ou au Congo.

En ce sens, le Président Emmanuel Macron a rappelé que la langue devrait être ce truchement qui empêcherait tout acte de déshumanisation. Ce sommet a donc offert une tribune non négligeable afin de permettre des médiations, les prémices de la restauration de la souveraineté et de l'humanité. C'est en ce sens que le Président avait évoqué à l'ONU quelques jours plus tôt qu'il était regrettable que *"notre monde soit chaque jour davantage fragmenté alors que nous n'avons jamais autant eu besoin d'universel"*. Souleymane Bachir Diagne dans son dernier livre nous renvoie à cette notion de *"l'humanité par les moyens d'humanité"*, démontrant que la francophonie pourrait servir à cimenter, unir les peuples.

FRANCOPHONIE : ENGAGEMENTS ET LIMITES

Dans son cadre stratégique décennal, la francophonie s'était fixé 4 missions phares: promouvoir la langue française et la diversité culturelle ; promouvoir la paix ; la démocratie et les droits de l'Homme; appuyer l'éducation, la formation et la recherche. C'est par le biais de veille démocratique, d'accompagnement à la réforme du secteur de la sécurité (RSS), d'actions de facilitation, de missions d'observations et d'échange d'expertises qu'elle opère. Toutefois, elle ne dispose que de moyens limités. Son instance financière, la direction des affaires politiques et de gouvernance bénéficie d'un budget très limité.

Ces faibles moyens interrogent l'efficacité de ces missions de médiations. Selon, J.P Vettovaglia, *“dans 50 à 60% des cas elles échouent, de même, les accords signés n'empêchent pas la résurgence de conflit dans les 5 ans (45% des cas)”*. La francophonie n'offre pas une réelle marge de manœuvre. Il y a par conséquent une moindre légitimité par rapport à d'autres organisations.

CONCLUSION

In fine, l'OIF n'a pas répondu pleinement aux attentes placées en elle. Dépourvue de pouvoir coercitif, son influence repose sur le consensus entre les États membres et sur des recommandations non contraignantes. L'efficacité de ses actions dépend donc largement de la volonté collective de ces membres. Cette insuffisance dans le champ de la politique étrangère internationale tient tant à la fragilité économique des institutions francophones qu'aux choix stratégiques des décideurs. Les logiques politiques et économiques prennent ainsi le pas sur les dynamiques idéologiques, désormais moins pertinentes.

Ce XIXe sommet aura donc été marqué par les divergences entre deux pays membres voisins, le Rwanda et la République démocratique du Congo. L'ombre du conflit en cours à Gaza a également plané lors de ce sommet car une bonne partie des États auraient voulu une dénonciation plus claire du génocide à Gaza.

Dans un contexte de fragilité du multilatéralisme, le sommet a été l'occasion de réfléchir à la plus-value de la francophonie dans la gestion des crises. Les travaux ont abouti à l'adoption de trois textes majeurs, notamment la Déclaration du Sommet, la Déclaration de solidarité avec le Liban, et la Résolution sur les crises dans l'espace francophone.

CRISE MIGRATOIRE EN TUNISIE

Victor SUTEAU

“La Tunisie est un pays de migrations croisées : émigration, immigration et transit”, selon l’International Centre for Migration Policy Development.

Tout d’abord, s’agissant de l’émigration : le nombre d’émigrés tunisiens est passé de 170 000 en 1970, à 540 000 en 1990, 1 million en 2007 et 1,3 million en 2014, selon l’Office des Tunisiens à l’Étranger, soit 12% de la population totale. 84% d’entre eux résident en Europe, dont plus de la moitié en France.

Ensuite, l’immigration et le transit migratoire en Tunisie sont dus à sa géographie spécifique exposée aux flux migratoires, puisqu’elle est positionnée à un carrefour civilisationnel. Premièrement, à travers l’axe Nord-Sud : la Tunisie se positionne en verrou entre l’Afrique subsaharienne et l’Europe. Elle est en somme l’une des routes privilégiées des migrants africains souhaitant rejoindre les côtes européennes, avec une frontière italienne et son “hotspot” de Lampedusa situé à moins de 150 km des côtes tunisiennes. Dans cet axe, les récents déséquilibres régionaux, tels que les coups d’État au Mali, qui ont renversé le président malien Ibrahim Boubacar Keïta en 2020, puis successivement le président de la transition malienne Bah N’Daw en 2021, ont provoqué des vagues migratoires remontant vers le Maghreb. Deuxièmement, la Tunisie se retrouve également être un État de transit dans l’axe Est-Ouest. L’éclatement de la Libye à partir de l’intervention occidentale en 2011 est venu déstabiliser la Tunisie ainsi que l’ensemble des pays africains. Il en a été ensuite de même pour la crise syrienne de 2015, forçant ces populations à emprunter les routes tunisiennes.

Ces migrations, conjuguées à la crise économique tunisienne, avec une croissance prévue de 1,3% par le FMI contre 2,9% pour l’ensemble de la région MENA, ont fait surgir, au sein du discours présidentiel de Kaïs Saïed, des propos xénophobes, montrant délibérément son opposition à la conjoncture migratoire et ses conséquences sur l’État tunisien. Dans un communiqué du Conseil national de sécurité, le 21 février 2023, le président dénonce « la horde de migrants clandestins d’origine subsaharienne » qui sont source « de violences, de crimes et de comportements inacceptables » ; qui auraient pour objectif « la modification de la composition démographique tunisienne », dont « le but inavoué est de considérer la Tunisie comme exclusivement africaine au détriment de ses composantes arabes et musulmanes ». Cependant, selon Vincent Geisser, chercheur au CNRS et à l’Institut de recherches et d’études sur les mondes arabes et musulmans (Iremam) : “Kaïs Saïed développe une rhétorique ouvertement xénophobe à l’encontre des migrants. Pour faire oublier qu’aujourd’hui, parmi les nombreux candidats au départ, se trouvent beaucoup de Tunisiens qui ne croient plus en l’avenir de leur pays.” Ces discours attisent les sentiments xénophobes du peuple tunisien, illustrés lors de la “Chasse aux noirs”, événements survenus le 6 juillet 2023 lorsque des dizaines de migrants africains ont été chassés de la ville tunisienne de Sfax après la mort d’un habitant tunisien tué par un groupe de Camerounais.

Cette crise migratoire sur le sol tunisien est également suivie de très près par l'Union européenne et tous les pays du Vieux Continent, qui comptent tacitement sur le président tunisien pour endiguer l'afflux de migrants prenant la direction de l'Europe, comme le démontre l'accord survenu le 16 juillet 2023 à Tunis entre la Tunisie et l'Union européenne. L'accord prévoit une aide de 105 millions d'euros pour lutter contre l'immigration irrégulière et une aide budgétaire de 150 millions d'euros, alors que la Tunisie est étranglée par une dette de 80% de son PIB et manque de liquidités. Il sera suivi par la Conférence de Rome, reçue par Giorgia Meloni, le 23 juillet 2023, qui donnera naissance à des fonds communs de la part des pays européens dans leur lutte contre l'immigration. Une stratégie européenne qui souhaite appliquer des accords similaires à l'ensemble des pays de la Méditerranée, pont ralliant le berceau de l'humanité au Vieux Continent.

DEUXIÈME MOTION DE CENSURE : LE GOUVERNEMENT TRUDEAU IMPOPULAIRE ET MENACÉ

Galea BINAN

Ce mardi 1er octobre, c'est une seconde tentative de renversement du gouvernement qui fut déviée au Parlement canadien. En effet, le Parti conservateur du pays a une nouvelle fois déposé une motion de censure après l'échec du 25 septembre dernier, qui s'est révélée infructueuse. Cette fois-ci, ce sont 120 députés qui ont voté en faveur de la proposition contre 211 qui ont voulu l'ont rejeté, évitant ainsi le déclenchement d'élections législatives anticipées, originellement prévues d'ici la fin octobre 2025, qui solliciteraient les 41 millions d'habitants. Cependant, le Parti conservateur du "pays à la feuille d'érable" ne compte pas s'arrêter là pour faire barrage au gouvernement libéral minoritaire, avec son représentant Pierre Poilievre en fer de lance, lui-même impliqué dans des scandales internationaux. Un climat de tension se fait donc ressentir de plus en plus sur la scène mondiale et nuit à l'image de la nation progressiste tout en renforçant son instabilité socio-politique.

MOTIONS DE CENSURE : LE REFLET POLITIQUE DE LA CRISE CANADIENNE

Ce n'est pas la première fois que le Parti conservateur du Canada (abrégié en PCC ; en anglais : Conservative Party of Canada) conteste officiellement le parti politique au pouvoir. En effet, les tentatives du 25 septembre 2024 et celle du 1er octobre (motion qui a été déposée le 26 septembre 2024) ont échoué grâce à un soutien de la part du Nouveau Parti démocratique (NPD) et du Bloc Québécois, malgré la perte de l'allié de gauche en début d'été. Une assistance salvatrice qui n'est pas sans conditions, avec Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, qui a exigé l'adoption de deux projets de loi avant la fin octobre 2024. La première (loi C-319) vise l'amélioration des revenus de retraite et la seconde (loi C-282) concerne le contrôle de l'offre et de la demande de la production agricole, qui constituent des thèmes récurrents souvent mis de côté dans l'agenda politique.

Malgré ces soutiens stratégiques, le mouvement de protestation lancé par le PCC est loin d'être partagé au sein du pays. Depuis début 2024, le gouvernement Trudeau fait face à de nombreuses critiques concernant la situation économique, sécuritaire et environnementale du Canada. Une situation jugée "déplorable" accentuant l'impopularité du Premier ministre au pouvoir depuis 2015. En octobre 2024, selon plusieurs sondages, son taux d'approbation est tombé à 28 %, tandis que 65 % des Canadiens désapprouvent sa gestion, laissant un taux d'approbation net de -36 %. Cette baisse de popularité est principalement due à plusieurs facteurs économiques et politiques. Sur le plan économique, le Canada a connu une croissance faible, avec un PIB par habitant qui a augmenté de seulement 0,8 % par an au cours de la dernière décennie, soit la croissance la plus lente observée depuis les années 1930. Le taux de chômage est également remonté à 6,4 % en juin 2024, après une période de reprise post-pandémique. Pour accentuer le tout, le domaine immobilier n'est malheureusement pas épargné par une crise du logement soutenue, malgré une légère stabilisation des loyers. Politiquement, la pression interne au sein du Parti libéral augmente, avec des députés appelant ouvertement à la démission de Trudeau, comme Wayne Long de Saint John-Rothesay en juin dernier. Une opinion qui semble majoritaire au sein de la population, avec près de 69 % des Canadiens souhaitant qu'il démissionne, et 59 % qui espèrent des élections anticipées en 2024.

Cette situation crée une instabilité politique notable et affaiblit la position du gouvernement, dont l'avenir semble désormais dépendre des coalitions parlementaires qui risquent de lui coûter cher en termes d'agenda politique. En plus des tensions liées au quotidien canadien, la baisse de popularité constatée peut aussi s'expliquer par plusieurs scandales concernant des actions de politique étrangère du pays, qui ont remué les médias et attisé la foudre des Canucks.

ESCLANDRE INTERNATIONALE : UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE CONTROVERSÉE

Depuis le 18 juin 2023, date de l'assassinat d'Hardeep Singh Nijjar, un activiste pro-Khalistan dans la ville de Surrey, les relations diplomatiques indo-canadiennes semblent se heurter à un mur. En effet, New Delhi n'a pas apprécié les accusations d'Ottawa concernant sa supposée implication dans le meurtre de cette figure importante de la communauté sikhe canadienne, défenseur de l'indépendance de la région indienne du Pendjab. Trudeau avait déclaré, à la suite d'une enquête menée par la police canadienne en juin 2024, avoir trouvé des preuves suggérant une implication de l'Inde dans le meurtre de Nijjar, et a en conséquence exclu six diplomates indiens.

Le ministre des Affaires étrangères indiennes, Subrahmanyam Jaishankar, du parti Bharatiya Janata, a fermement rejeté ces allégations, les qualifiant de "prépostères" et a souligné que le Canada n'avait fourni aucune preuve concrète à l'appui de ces affirmations. En octobre 2024, l'Inde a rappelé son Haut-Commissaire au Canada, Sanjay Kumar Verma, et d'autres diplomates seniors, tandis que le Canada a continué ses allégations. Un événement qui a ravivé la flamme des tensions de longue date entre les deux pays concernant le mouvement séparatiste sikh et les activités des militants pro-Khalistan, qui ne sont pas censurés au Canada, étant donné la grande diaspora sikhe. L'Inde, quant à elle, voit en l'absence de répression de ces mouvements un acte de hardiesse et accuse ces militants de tenter de raviver l'insurrection au Pendjab. L'expulsion des diplomates indiens a suscité des critiques au Canada, avec certains politiciens et experts qui ont remis en question les preuves et la prudence de Trudeau dans cette affaire, craignant que ses accusations ne détériorent davantage les relations avec le géant asiatique.

Ce climat diplomatique glacial risque d'impacter par la suite les relations commerciales entre les deux pays, qui ont pour le moment été préservées. Les échanges bilatéraux continuent, bien que les experts suggèrent que les services de visa et les collaborations commerciales pourraient souffrir si les tensions persistent, exacerbant ainsi la dissension sociale nationale.

PROJETS FUTURS : UN CHANGEMENT DE TACTIQUE ?

Cette situation complexe semble profiter à Pierre Poilievre, qui travaille à remodeler son image publique à travers une campagne publicitaire significative. Cette campagne fait suite à la controverse de l'affaire de CTV. Les réseaux sociaux ont diffusé un clip où Poilievre semblait lier ses commentaires sur une motion de non-confiance au programme de soins dentaires du gouvernement. Une interprétation rapidement critiquée par le Chef du Parti conservateur et son équipe, qui ont affirmé que le montage était trompeur et ne reflétait pas le contexte original de ses propos. Poilievre se présente désormais comme un homme de famille plus accessible, à l'écoute des Canadiens.

Cet effort a réussi à améliorer ses cotes de popularité, ce qui a aidé le Parti conservateur à prendre une avance significative sur les libéraux dans les récents sondages. Lui et son parti ont déjà avancé un certain nombre de projets visant l'amélioration de la situation socio-économique du pays. Il se concentre sur la crise du logement, proposant des pénalités pour les municipalités qui n'augmentent pas la construction de logements de 15 % par an et des récompenses pour celles qui dépassent les objectifs. Il propose également la vente de propriétés fédérales pour augmenter l'offre de logements. L'agenda économique du PCC comporte également des mesures d'austérité et une réduction de la taille du gouvernement, vues comme essentielles pour stimuler la croissance économique et réduire le coût de la vie. Poilievre souhaite également rediriger le discours politique vers des questions de liberté économique et de responsabilité fiscale, en opposition aux politiques de dépenses du gouvernement Trudeau, et critique ainsi la mise en danger des partenariats économiques indo-canadiens. Il se pourrait que le candidat réitère prochainement ses demandes de censure après une implication graduelle dans les débats internationaux.

CONCLUSION

En somme, l'incertitude politique règne sur le gouvernement Trudeau qui fait face à une période d'instabilité marquée par une baisse d'approbation, des scandales internationaux et une pression croissante de l'opposition conservatrice. Pierre Poilievre, capitalisant sur ce mécontentement, redéfinit son image et propose des solutions concrètes à des problèmes socio-économiques pressants, notamment la crise du logement. Cette dynamique pourrait relancer les tensions parlementaires et influencer les futures élections, tandis que la situation diplomatique avec l'Inde reste fragile. Cela pose des défis supplémentaires pour le gouvernement en place qui multiplie les coalitions parlementaires au risque de perdre leur ascendant régalien.

OURAGANS MILTON DANS LE « SUNSHINE STATE » ET HÉLÈNE DANS LES « SWING STATES » : DÉGÂTS SUR LA MAISON BLANCHE

Camille RINUCCINI

Vents contraires en direction des élections américaines: un déluge de désinformation dans le camp républicain face à un climat plus doux chez les démocrates empathiques.

ETAT DES LIEUX

Dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 octobre, l'ouragan Milton s'est abattu sur la Floride, dans la région de Tampa, seulement quelques jours après le passage de l'ouragan Hélène entre le 24 et le 29 septembre. Les États-Unis n'avaient pas connu de catastrophe aussi meurtrière (236 décès) depuis le passage de l'ouragan Katrina en 2005, classé en catégorie 5, le niveau le plus élevé sur l'échelle de Saffir-Simpson.

Des vents atteignant les 165 km/h, des milliers d'évacués en urgence dans le 3ème État le plus peuplé du pays, des amoncellements de débris dans les rues, plus de trois millions de foyers privés d'électricité, des bâtiments submergés par des inondations allant jusqu'à 4,5 mètres et des dommages matériels estimés à près de 50 milliards de dollars, résumant les événements vécus par la population floridienne.

UNE POLITISATION DES OURAGANS

La « tempête du siècle » d'après les mots de Joe Biden, se révèle être un ultime champ de bataille sur lequel la démocrate Kamala Harris et le républicain Donald Trump s'affrontent avant les élections présidentielles du 5 novembre. En essayant de tirer avantage de la gestion de ces catastrophes naturelles, les deux camps démontrent une politisation et une instrumentalisation de cette crise climatique. En effet, l'enjeu est de taille. L'ouragan Hélène a touché les « swing states » de la Caroline du Nord et de la Géorgie, États pivots où le vote peut changer de camp d'un scrutin à l'autre, sachant que des cataclysmes de ce type avaient fait chuter la participation électorale par le passé dans les zones affectées.

Les démocrates ont tout d'abord reçu une rafale d'attaques "trumpistes" sur la gestion fédérale de la catastrophe afin de favoriser la défiance des citoyens à l'égard de l'administration Biden, et donc de fragiliser la cote de popularité de Kamala Harris. En accusant le camp démocrate (sans preuve à l'appui) d'avoir manipulé les fonds de l'agence fédérale de réponse aux catastrophes naturelles (FEMA pour Federal Emergency Management Agency) afin de les redistribuer à « leurs immigrés illégaux », Trump oriente les événements vers l'immigration, un sujet clef des élections. Le président Biden s'est empressé de démentir ces dénonciations. « Il y a des allégations selon lesquelles les maisons endommagées sont confisquées, c'est tout simplement faux » a-t-il mentionné à la suite de cette « avalanche de mensonges ».

Cette désinformation s'est étendue aux théories du complot visant les démocrates avec Marjorie Taylor Greene, députée géorgienne à la Chambre des représentants des États-Unis, qui a publié après l'ouragan Héléne sur X qu'« ils [les démocrates] peuvent contrôler la météo. Il est ridicule que quelqu'un mente et dise que ce n'est pas possible ». Ces allégations séduisent les climatosceptiques, soutenant largement le parti de Trump.

Toutefois, certains élus républicains ont eux-mêmes réfuté ces attaques. Chuck Edwards, représentant une circonscription de Caroline du Nord, a indiqué une « augmentation des sources non fiables qui tentent de semer le chaos en diffusant des canulars, des théories du complot et des rumeurs sur les efforts de lutte contre les ouragans » dans un communiqué de presse. De même, Donald Trump avait déclaré que le gouverneur de Géorgie n'avait pas pu communiquer avec Joe Biden quant aux besoins de l'Etat après le passage de l'ouragan Héléne, ce que le gouverneur républicain a lui-même réfuté. Des divergences au sein du parti qui ne sont pas sans rappeler le soutien affirmé de certains politiques républicains à Kamala Harris.

De son côté, cette dernière compte plutôt sur son soutien aux populations sinistrées pour renforcer sa candidature, prenant exemple sur le Président Biden qui a régulièrement montré son empathie à la population à la suite de catastrophes naturelles. La vice-présidente a ainsi interrompu sa campagne afin de se rendre en Géorgie et en Caroline du Sud après le passage de l'ouragan Héléne (48 heures après Trump). Elle a salué l'entraide des habitants en soulignant que « la grande majorité d'entre nous a bien plus de points communs que de différences », une idée fil rouge dans sa campagne.

CONTESTER LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Au-delà de renforcer le clivage avec le camp adverse, cette vague de fausses informations, alimentée par certains réseaux républicains (dont le réseau social Truth Social, fondé par Trump) vise également à contester l'éventuelle élection de Kamala Harris. Selon Maud Quessard, Directrice de recherche du domaine « Espace euratlantique - Russie » à l'IRSEM, les démocrates peuvent être accusés de détourner l'attention de l'élection présidentielle afin de la voler. En effet, Donald Trump et ses partisans n'ayant pas reconnu les résultats de l'élection de 2020 face à Joe Biden, toute information susceptible de remettre en cause ceux du 5 novembre pourrait être utilisée contre le camp de Harris.

DES EFFETS INCERTAINS

Les effets de ces stratégies de micro-campagnes climatiques sur le 5 novembre restent encore à déterminer. D'après les sondages menés par l'université Quinnipiac publiés le 1er octobre, Donald Trump devance son adversaire de 2 points en Caroline du Nord (49% d'intentions de vote contre 47% pour Harris) et de 6 points en Géorgie (50% contre 44%). Néanmoins, un parallèle peut être établi avec l'ouragan Sandy qui avait frappé le territoire américain une semaine avant la campagne présidentielle de 2012. Le candidat républicain Mitt Romney, face à Obama, avait lui aussi pointé du doigt la FEMA et manifesté sa volonté de la fermer, menaçant d'autant plus la gestion de l'aide humanitaire aux catastrophes naturelles.

La gestion de ces deux catastrophes naturelles se transforme ainsi en arme politique, redessinant les lignes de la campagne américaine, à moins d'un mois d'un scrutin décisif pour l'avenir du pays.

TRUMP FACE À HARRIS : LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR RALLIER LES ÉLECTEURS ET REDÉFINIR CE DUEL ÉLECTORAL

Ilinca LUPU BRATILOVEANU

À l'aube d'une élection présidentielle américaine sans précédent, marquée par le remplacement soudain de Joe Biden par Kamala Harris comme candidate démocrate, la campagne présidentielle de 2024 se distingue par son caractère atypique et numérique, dû au rôle central accordé aux réseaux sociaux. Alors que le scrutin se tiendra le 5 novembre, la représentante du camp démocrate et son adversaire républicain, Donald Trump, intensifient tous deux leur campagne sur des plateformes informelles comme Youtube, Instagram et TikTok...

LE RÔLE CROISSANT DES PODCASTS DANS LA DYNAMIQUE ÉLECTORALE CONTEMPORAINE

Dans cette arène numérique, Donald Trump et Kamala Harris misent plus que jamais sur les influenceurs et les podcasts. En utilisant ces figures d'influence moderne, ils sont capables de mobiliser des communautés spécifiques et d'amplifier leurs messages politiques auprès d'un public jeune et connecté. Cette nouvelle stratégie leur permet de diffuser leurs messages à une vitesse inédite pour toucher des dizaines de millions de citoyens avant l'élection.

Kamala Harris a accordé le 7 octobre une interview au podcast "Call Her Daddy" d'Alex Cooper, attirant l'attention d'un public majoritairement jeune et féminin. Il est pertinent de noter que cette émission enregistre cinq millions d'auditeurs hebdomadaires sur Spotify. De plus, la vice-présidente est également intervenue le mois dernier dans le podcast « All the Smoke », où elle s'est entretenue avec deux anciens joueurs de la NBA, renforçant ainsi son lien avec les électeurs afro-américains, qui constituent la majorité de l'audience de ce podcast. Cet échange s'est déroulé dans un cadre convivial à son domicile personnel, bien plus décontracté et moins solennel que les apparitions formelles de son adversaire républicain.



Logan PAUL



Alex COOPER

Fidèle à la stratégie qu'il a employée durant les élections présidentielles de 2016 et de 2020 pour se démarquer des autres candidats, Donald Trump intensifie sa présence dans les podcasts mais voit désormais son adversaire Kamala Harris adopter une approche similaire, illustrant ainsi à quel point l'influence des réseaux sociaux prend peu à peu le dessus sur les médias traditionnels. Durant cette dernière ligne droite avant l'élection, Trump est apparu dans le podcast « Impulsive » de Logan Paul, vidéaste et influenceur américain, ou encore dans l'émission diffusée en direct du streamer « masculiniste » Adin Ross, qui a réuni 2,2 millions de spectateurs en live. Ces choix révèlent une stratégie claire : se concentrer sur des plateformes qui ciblent un public majoritairement masculin, plutôt qu'une audience diversifiée. Un positionnement complètement à l'opposé de Kamala Harris, qui met en exergue leurs tactiques divergentes.

LE POIDS DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LA BALANCE ÉLECTORALE

Cette stratégie de communication moderne s'attire des critiques acerbes de la part de certains grands médias traditionnels, qui dénoncent un affaiblissement du débat politique. Les apparitions de Harris, tout comme celles de Trump dans les podcasts, sont perçues par ces observateurs comme des tentatives superficielles de séduire des électors jeunes et connectés, au détriment d'une discussion plus sérieuse sur les enjeux de l'élection. Ces critiques soulignent que, bien que ces plateformes permettent d'atteindre rapidement des millions de personnes, elles risquent de réduire le discours politique à des échanges simplistes, déconnectés des questions de fond. De plus, cette approche pourrait influencer à tort les jeunes et les moins initiés en politique, car ces plateformes informelles présentent un risque d'endiguement politique non contrôlé, éloignant ainsi le public des réalités et des nuances du débat démocratique.

Cette prolifération des podcasts comme moyen de communication officiel des candidats semble néanmoins jouer en la faveur de Donald Trump. Selon l'analyste Thomas Gift, « *le format libre et spontané des podcasts convient mieux à Trump, qui aime les discussions non scriptées* », l'ancien président américain se permet d'adopter un ton plus provocateur et agressif, une tactique efficace sur les réseaux sociaux. Kamala Harris peut, quant à elle, se montrer moins à l'aise dans le cadre de ces échanges. Cependant, pour les deux candidats, ces plateformes représentent une opportunité clé d'atteindre les électeurs indécis, un groupe crucial dans une élection aussi serrée.

Le poids des réseaux sociaux dans la balance électorale a également des implications économiques, notamment un écart de dépenses publicitaires entre les deux partis. Comme mentionné précédemment, les stratégies de communication des deux candidats se distinguent par leurs publics ciblés. Harris vise principalement un audimat féminin, un groupe prisé des publicitaires, ce qui alourdit le coût de ses campagnes sur Facebook et Instagram. En revanche, Trump s'adresse principalement à un électoral masculin, ce qui est généralement moins onéreux sur le plan publicitaire. L'achat de publicités sur ces plateformes devient alors un enjeu électoral central pour les deux camps.

DES CÉLÉBRITÉS AU SERVICE DE LA POLITIQUE

Cette nouvelle dynamique médiatique se manifeste également par l'engagement croissant de célébrités comme Taylor Swift, Elon Musk et Anne Hathaway, qui encouragent ouvertement leurs fans à voter. Certains déclarent leur soutien à un des deux candidats. Par exemple, Taylor Swift a exprimé son soutien à Kamala Harris via un post sur Instagram, provoquant une vague de réactions en ligne. Ce phénomène ne se limite pas aux États-Unis : en France, des personnalités publiques telles que Squeezie et Pierre Niney ont également pris position sur des enjeux politiques, en utilisant leur visibilité médiatique pour commenter les élections législatives qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée nationale. Ainsi, le soutien des stars, autrefois discret, devient désormais un véritable levier politique, amplifié par les plateformes numériques, rendant cette campagne d'autant plus imprévisible. Cette influence considérable des célébrités s'ajoute aux efforts des candidats pour séduire les électeurs dans un paysage politique de plus en plus façonné par les voix et les plateformes numériques.

Ainsi, l'élection présidentielle américaine de 2024 illustre comment les stratégies de communication des candidats se réinventent à l'ère numérique, avec un recours accru aux influenceurs, aux podcasts et aux personnalités publiques. Cette dynamique, bien qu'efficace pour mobiliser des électors spécifiques, soulève des préoccupations quant à la superficialité du débat politique et à l'influence potentiellement déformante sur les jeunes électeurs. Alors que Donald Trump et Kamala Harris cherchent à capter l'attention du public sur des plateformes moins formelles, le risque d'un endiguement politique non contrôlé s'accroît. Dans ce contexte, les célébrités deviennent des alliées stratégiques, ajoutant une couche de complexité à une campagne électorale déjà marquée par l'imprévisibilité et l'influence croissante de l'opinion publique dans les médias.

LES EXCUSES DU PRÉSIDENT JOE BIDEN AU PEUPLE AMÉRINDIEN, ENTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ET STRATÉGIE ÉLECTORALE

Maiï MORIN

Le vendredi 25 octobre dernier, Joe Biden s'est rendu en Arizona, dans la réserve indienne de Gila River, où il a déclaré : « *Je m'excuse formellement, en tant que président des Etats-Unis d'Amérique, pour ce que nous avons fait. (...) Il n'y a aucune excuse à ce que ces excuses aient pris 50 ans à être présentées.* »

Ces déclarations soudaines de Joe Biden font référence aux pensionnats destinés aux enfants amérindiens, gérés aux Etats-Unis pendant plus d'un siècle et constituant encore aujourd'hui un profond traumatisme pour les communautés autochtones. Cette visite fait également écho à l'enquête « The Federal Indian Boarding School Initiative » lancée en juin 2021, par Deb Haaland, première femme amérindienne secrétaire à l'Intérieur des Etats-Unis, pour reconnaître les souffrances intergénérationnelles causées par les politiques fédérales américaines dans l'organisation de ces pensionnats. Fondée sur les témoignages des survivants et de leurs descendants, l'enquête a abouti à un rapport en deux volumes, publiés en mai 2022 et juillet 2024, révélant que 18 000 enfants ont été enlevés et envoyés dans 417 institutions réparties dans 37 États, où ils ont subi des violences physiques et sexuelles, et qu'au moins 973 d'entre eux y ont trouvé la mort. Dans la continuité de cette initiative, Deb Haaland a également entrepris une visite historique baptisée « The Road to Healing », dans le but de recueillir les témoignages de douze communautés amérindiennes sur ces pensionnats.

« L'UN DES CHAPITRES LES PLUS HORRIBLES DE L'HISTOIRE AMÉRICAINE » D'APRÈS JOE BIDEN



Entre le début du XIXe siècle et les années 1970, le gouvernement américain a mis en place des pensionnats destinés aux enfants amérindiens, afin de les séparer de leurs familles, où ils étaient interdits de parler leur langue, de garder leurs cheveux longs ou encore de porter leurs vêtements traditionnels. Ils avaient alors l'obligation de parler anglais, au risque d'être sévèrement punis ou menacés de violences physiques et morales. Leurs noms étaient remplacés par un simple numéro ou un nom anglais, illustrant cette logique d'assimilation forcée à la société américaine, conjuguée à une perte d'identité pour ces enfants issus de tribus ancestrales. Fondées par le gouvernement américain et des organisations religieuses, ces écoles visaient à effacer la culture autochtone, comme l'a exprimé Richard Pratt, fondateur de la Carlisle Indian School en Pennsylvanie, avec sa devise : « *tuer l'Indien pour sauver l'homme* », dans l'idée que ces peuples ne devaient pas être exterminés mais plutôt assimilés.

Pour certains chercheurs, ces structures avaient aussi pour but de mettre fin aux révoltes des Premières Nations face au pouvoir colonial, reflétant ainsi les politiques d'expropriation et de déplacement forcé vers un « *territoire indien* » délimité.

Ces pensionnats étaient également issus de l'Indian Civilization Fund Act, une loi votée par le Congrès des Etats-Unis en 1819, qui prévoyait de placer les enfants autochtones dans ces lieux ou avec des familles blanches, dans le but de les « *civiliser* » selon les normes et les habitudes anglo-américaines. Ce modèle américain a d'ailleurs inspiré des pratiques similaires au Canada.

UN CHEMIN DÉJÀ AMORCÉ AU CANADA ET PAR L'ÉGLISE

Les excuses de Joe Biden surviennent bien plus tard, après celles de Stephen Harper en 2008 à cette époque premier ministre, puis celles de Justin Trudeau en 2015, à l'issue des conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Mise en place en 2007, la commission a utilisé les récits et les expériences des personnes directement ou indirectement affectées, dans le but d'apporter une réponse politique aux traumatismes causés par cette organisation qualifiée de « *génocide culturel* ». Ce terme a alors été défini ici comme « *la destruction des structures et des pratiques qui permettent aux groupes de vivre ensemble en tant que groupes* ». De plus, d'après Marie-Pierre Bousquet, anthropologue et spécialiste des questions autochtones canadiennes, le système des pensionnats a été un instrument ethnocidaire, de par sa volonté de détruire l'identité et la culture d'un peuple en vue de son assimilation.

En effet, à partir des années 1850, le gouvernement fédéral canadien a mis en œuvre ces pensionnats dans le cadre de son programme de civilisation des Amérindiens et des Inuits. Selon le ministère des Affaires autochtones et du développement du nord Canada, plus de 150 000 enfants amérindiens, métis et inuits ont fréquenté des pensionnats entre 1857 et 1996. Cette sombre page de l'histoire canadienne a été rouverte en 2021, suite à la découverte de plus d'un millier de tombes anonymes d'enfants sur les anciens sites des pensionnats catholiques.

Ainsi, l'Église a dû également reconnaître sa part de responsabilité dans l'organisation et la gestion de ces lieux, ainsi que dans les traumatismes infligés aux Amérindiens. Les Églises anglicanes, presbytériennes et unies du Canada ont progressivement présenté leurs excuses au cours des années 1990, pour les sévices infligés sous leur autorité. En juillet 2022, c'est au tour du pape François, en visite au Canada, d'exprimer des regrets au nom de l'Église catholique romaine, reconnaissant son rôle dans la destruction culturelle et l'assimilation forcée des peuples. Rappelons tout de même que plus de 60% de ces pensionnats étaient dirigés par l'Église catholique.

Enfin, en ce qui concerne les Etats-Unis, les évêques catholiques américains ont formellement reconnu cette année le rôle de l'Église dans les traumatismes infligés aux peuples autochtones.



UN MOMENT OPPORTUN QUI INTERROGE LES VÉRITABLES MOTIVATIONS

La décision soudaine de Joe Biden de se rendre en Arizona pour présenter des excuses officielles a été interprétée par de nombreux médias comme une stratégie de communication. Lors de l'annonce notamment, le président s'est précipité vers les journalistes en déclarant : « *je vais aller faire quelque chose qui aurait dû être fait il y a longtemps* », soulignant ainsi l'urgence de cette démarche. Ainsi, ce déplacement historique et les excuses présidentielles soulèvent des questions sur les véritables intentions de ce geste, une préoccupation relayée par la presse internationale. En effet, cet événement ne peut relever du hasard lorsque Joe Biden choisit de se rendre en Arizona, l'un des sept États clés pour l'élection présidentielle qui se tient le 5 novembre prochain. C'est aussi celui où la population amérindienne est la plus importante aux Etats-Unis, ainsi qu'un État qu'il avait lui-même remporté de justesse en 2020. D'autre part, les Navajos d'Arizona se sont récemment mobilisés pour voter contre Donald Trump, qui avait permis en 2017 l'extraction d'uranium sur leurs terres protégées et ancestrales. Par ailleurs, l'ancien président de la nation Navajo, Jonathan Nez, est candidat pour le parti démocrate dans le district 2 de l'Arizona. S'il est élu, il deviendra le premier Autochtone originaire de l'Arizona à siéger au Congrès américain.

En définitive, ce geste ne serait-il qu'une stratégie de communication destinée à séduire l'électorat amérindien au profit de Kamala Harris ? Ou représente-t-il une véritable avancée dans la reconnaissance des peuples amérindiens et de leur histoire, témoignant d'un devoir de mémoire américain face aux atrocités commises ?

LE RETENTISSEMENT DU SCANDALE ODEBRECHT

Késiane RIEUX

Le lundi 21 octobre, l'affaire Odebrecht a de nouveau fait du bruit. L'ancien président péruvien Alejandro Toledo (2001 - 2006), en fuite depuis 2017, a été condamné à 20 ans et 6 mois de prison en première instance. Reconnu coupable de corruption et de blanchiment d'argent, Alejandro Toledo est accusé d'avoir reçu 35 millions de dollars en pots-de-vin de la part d'Odebrecht, le géant brésilien du BTP.

RETOUR SUR L'AFFAIRE ODEBRECHT

Monsieur Toledo aurait reçu cette somme importante en échange de faveurs accordées à Odebrecht pour l'attribution de marchés, en particulier la concession des tronçons 2 et 3 de l'autoroute Interoceánica del Sur en 2004 et 2005. Le contrat signé avec l'entreprise le 4 août 2005 a fait l'objet d'une objection le jour même de la part du Bureau du Contrôleur Général de la République (Contraloría General de la República), l'organisme péruvien chargé de superviser l'usage des fonds publics et d'assurer la transparence et la légalité des opérations financières de l'État. Cependant, ProInversión, l'agence gouvernementale péruvienne chargée de promouvoir et de faciliter les investissements privés dans des projets d'infrastructure et de services publics, a rapidement résolu la controverse, la signature du contrat ayant été facilitée par l'ancien parlementaire Fernando Olivera, autrefois allié d'Alejandro Toledo.

Le scandale Odebrecht a éclaté ensuite au Brésil en 2014 dans le cadre de l'enquête anticorruption "Lavage express" ("Lava Jato"), qui a révélé le Petrolão, un vaste système de commissions versées à de nombreux responsables politiques en Amérique latine et en Afrique. Parmi les pays impliqués figurent l'Argentine, la Colombie, le Mexique, le Pérou, le Venezuela, ainsi que deux pays africains lusophones : l'Angola et le Mozambique. Au Panama, le président Juan Carlos Varela a été accusé de financement illégal de campagne électorale. Des accusations similaires ont visé le président colombien Juan Manuel Santos, peu de temps après avoir reçu le prix Nobel de la paix pour son rôle dans la résolution du conflit avec les FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie).

La compagnie pétrolière brésilienne Petrobras a également bénéficié de ces appels d'offres truqués dans le secteur du BTP. La surfacturation des marchés lui a permis de réaliser d'immenses profits tout en corrompant les responsables politiques. Avec plus de 35 milliards de soles (monnaie péruvienne) contractés sous trois gouvernements, le montant des dépassements de coûts cumulés s'élève à plus de 1 370 milliard de dollars. La crise politique engendrée par ces révélations, combinée à la récession qui frappait le Brésil, a conduit à la destitution de la présidente brésilienne Dilma Rousseff et de son vice-président Michel Temer en août 2016. Ce dernier a en effet été accusé d'avoir financé des campagnes grâce à des fonds provenant d'Odebrecht.

En 2015, Odebrecht a été accusée d'avoir versé environ 800 millions de dollars en pots-de-vin pour faciliter l'obtention de marchés publics surfaturés. Marcelo Odebrecht, le PDG de l'entreprise, a été condamné à 19 ans de prison pour blanchiment d'argent, association criminelle et corruption active. L'entreprise, quant à elle, a été soumise à de lourdes sanctions financières de l'ordre de 3,5 milliards de dollars. Un accord de négociation a ensuite permis à M. Odebrecht de réduire sa peine de 9 ans en échange de la révélation des bénéficiaires de ces pots-de-vin.

Parmi les bénéficiaires identifiés figure Alejandro Toledo. Le dirigeant de la branche péruvienne d'Odebrecht a confirmé avoir versé une vingtaine de millions de dollars à l'entourage de M. Toledo. À partir de 2006, cet argent aurait été déposé sur le compte bancaire de l'homme d'affaires israélien décédé Josef Maiman, un ancien ami de Toledo. En 2013, les revenus de l'ancien président ont fait l'objet de fortes suspicions, notamment à travers la société Ecoteva, créée pour effectuer des achats immobiliers et des paiements sous forme de prêts hypothécaires. Ecoteva s'est révélée être une simple laverie dans laquelle ont été placés les fonds de corruption. Alejandro Toledo et sa femme, Eliane Karp, ont tenté de se défendre en affirmant que l'argent provenait des compensations financières versées par les Allemands aux victimes de l'Holocauste.



« VOYAGE AU CŒUR DU LAVA JATO »

En 2022, le Réseau des Enquêtes Journalistiques Structurées, composé de sept journalistes d'Amérique latine, a mené une longue enquête intitulée "Voyage au cœur du Lava Jato", visant à faire le point sur les avancées judiciaires dans les différents pays touchés par le scandale de corruption Odebrecht.

Cette enquête a permis les aveux d'un employé d'Odebrecht concernant l'existence d'une « caisse parallèle » dans le secteur des « opérations structurées », destinée à distribuer des pots-de-vin aux gouvernements pour obtenir des marchés publics, effectuer des actions de lobbying et financer les campagnes politiques de certains candidats favorables aux intérêts de l'entreprise brésilienne. Les généreuses contributions d'Odebrecht lui ont permis de remporter des marchés publics dans toute l'Amérique latine : construction d'autoroutes, de raffineries, de ponts, de lignes de métro, d'aéroports, etc. Au Venezuela, l'entreprise a remporté 32 marchés publics de projets d'infrastructures, dont 17 sont restés inachevés, comme la ligne 5 du métro de Caracas, ouverte en 2015 avec seulement deux stations.

Six ans plus tard, les journalistes font le bilan : 82 personnes ont été condamnées au Brésil, dont le président Luiz Inácio Lula da Silva. En 2022, 22 condamnations liées à cette affaire de corruption sont comptabilisées au Pérou, impliquant des fonctionnaires et des hommes d'affaires. Le cas du président Alan García, successeur de Toledo, est notable : il s'est suicidé le jour de son arrestation. Par ailleurs, Pedro Pablo Kuczynski, président du Pérou élu en 2016, a démissionné en 2018 sous la pression d'accusations de corruption liées à l'affaire Odebrecht. En 2022, l'équipe péruvienne de procureurs a déclaré s'occuper de 93 enquêtes en cours contre 1 131 personnes et 88 entreprises.

Les journalistes notent également que les aveux d'Odebrecht concernant le montant des pots-de-vin seraient bien inférieurs aux montants réels figurant dans les dossiers judiciaires. Un exemple est celui du Venezuela, où Odebrecht a déclaré avoir versé 98 millions de dollars, alors que les journalistes estiment les dessous-de-table à 142 millions.

LES IMPLICATIONS POLITIQUES D'ODEBRECHT

L'engagement politique d'Odebrecht a été prouvé, mais il ne semble répondre à aucune logique idéologique. Le Réseau des Enquêtes Journalistiques Structurées a montré qu'Odebrecht avait financé aussi bien la campagne du Vénézuélien Henrique Capriles que celle de Nicolás Maduro. Marcelo Odebrecht a également avoué son implication dans le processus d'adhésion du Venezuela au MERCOSUR.

C'est sur la volonté d'éradiquer la corruption, véritable leitmotiv des campagnes présidentielles latino-américaines, que les présidents se font élire. L'enquête Voyage au cœur du Lava Jato met en lumière l'importance du journalisme d'investigation dans le processus judiciaire. C'est l'organisation en réseau, composée d'enquêteurs motivés, qui permet de mobiliser l'opinion publique et d'exercer une véritable pression sociale. Le jugement de lundi, rendu 19 ans après les faits, dénonce les hommes politiques s'illustrant comme la pire version de ce qu'ils prétendaient combattre.

LE CNE OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE GUSTAVO PETRO

Julie BOUDJEMAI

L'actuel Président de la Colombie, Gustavo Petro, fait l'objet d'une enquête pour dépassement des fonds pour sa campagne victorieuse en 2022. Selon le CNE (Conseil National Électoral), qui est à l'origine de cette accusation, le Président colombien aurait dépassé ses fonds de campagne, lors du premier et du deuxième tour, d'environ 1,2 milliards de dollars américains.

QUI EST GUSTAVO PETRO ?

En 2022, Gustavo Petro est élu président de la Colombie. Il est considéré comme le premier président de gauche de l'histoire du pays. Lors de cette campagne, il s'est imposé face au candidat de droite Rodolfo Hernadeza. Pour son mandat, il a annoncé comme mission notamment la lutte contre la corruption et la mise en place de mesures sociales équitables. L'élection de Gustavo Petro marque un tournant à la présidence colombienne en s'inscrivant comme une alternative à la droite conservatrice au pouvoir depuis deux siècles dans le pays.

QU'EST-CE QUE LE CNE ?

Ce 8 octobre, le Conseil National Électoral (CNE) colombien a publié un communiqué indiquant un potentiel dépassement des fonds de campagne par l'actuel président colombien dans sa campagne victorieuse de 2022. Selon ce communiqué, M. Petro aurait dépassé de plus de 1,2 millions de dollars (USD) le plafond des fonds de campagne fixé à 880 000 dollars (USD). Pour rappel, le CNE est un organisme indépendant et autonome de l'Organisation électorale. Il se compose de neuf magistrats élus au Congrès de la République. L'objectif du CNE est de promouvoir la durabilité de la démocratie dans le pays en mettant en place des mécanismes permettant de surveiller et contrôler l'activité électorale, puis de protéger les droits de l'opposition. Dans le communiqué du 8 octobre, le CNE reproche au Président colombien d'avoir omis les apports, prêts et paiements réalisés par certains organismes, incluant la Fédération Colombienne des Travailleurs de l'Éducation (FECODE), dans l'objectif de financer sa campagne électorale.

L'ENQUÊTE : VÉRITABLE SOUPÇON OU TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT ?

Selon Gustavo Petro, cette enquête représente une tentative de coup d'État. Le CNE chercherait alors à déstabiliser le président et son parti politique par l'instauration d'un doute sur sa culpabilité au sein de la société civile.

Sur la plateforme X, le Président Petro accuse le CNE d'être trop proche de l'ancien gouvernement de droite et de manquer d'impartialité bien que l'organisation soit supposément indépendante. Il défend l'idée que le CNE veut déstabiliser le « *premier gouvernement progressiste en plus de deux cents ans de vie républicaine* ». Il appelle donc à la mobilisation de tous les citoyens colombiens afin de lutter contre la prétendue corruption du CNE et de le soutenir dans cette enquête.

Selon le journal L'Humanité, trois plateformes de défense des droits humains auraient indiqué que le CNE serait une institution composée de magistrats majoritairement en faveur de l'ancien gouvernement de droite. Afin de prouver son innocence, Gustavo Petro a déclaré avoir demandé à la Commission d'Enquête et d'Accusation de la Chambre des représentants de « rendre le dossier public », car ce dernier serait composé de plus de 25 témoignages, 34 documents et trois inspections judiciaires.

Cependant, l'enquête du CNE n'est pas anodine car ce n'est pas la première fois que des soupçons sur le financement de campagne de l'actuel président sont soulevés. En effet, en juillet dernier, son fils Nicolas Petro avait affirmé qu'il aurait reçu de l'argent de la part d'un ancien narcotrafiquant pour le financement de sa campagne électorale. Il est donc difficile de déterminer pour l'instant si le Président colombien est coupable de financement illégal lors de sa campagne de 2022 ou alors s'il est victime d'une tentative de coup d'État par le Conseil National Électoral.



À l'issue de cette enquête, si le président colombien est reconnu coupable alors il pourrait être sanctionné financièrement. Le CNE possède les compétences nécessaires afin de mener des enquêtes telles que celle-ci et pour ordonner des sanctions financières, mais il n'est pas l'organe compétent pour réaliser d'éventuelles poursuites contre le Président colombien. Ces dernières relèvent de la seule responsabilité de la Commission des Accusations de la Chambre des Représentants. Ainsi, si l'enquête est transférée à la Commission, celle-ci pourrait alors mettre en place une procédure de destitution à l'égard du Président colombien, Gustavo Petro.

LA GUERRE DES GANGS EN HAÏTI : LE MASSACRE DE PONT-SONDÉ

Naomi LORENDEAU

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, les membres du groupe armé Gran Grif ont assiégé la ville de Pont-Sondé, située dans le département de l'Artibonite, en Haïti. Le gang a incendié des maisons et des voitures, avant d'ouvrir le feu sur la population, qui a tenté de fuir dans les collines environnantes. Au lendemain de l'attaque, environ 115 morts ont été déplorés. L'Organisation Internationale des Migrations rapporte plus de 6 200 personnes déplacées, la majorité dans des centres d'hébergement d'urgence à Saint-Marc, la ville voisine. Le massacre de Pont-Sondé est la tuerie de masse la plus meurtrière en Haïti depuis des décennies, pourtant, elle aurait probablement pu être évitée.

CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE

Si la révolution de Saint-Domingue (1791-1804) apporte son indépendance à Haïti, elle est également le point de départ de l'instabilité gouvernementale du pays. Les ingérences qui suivent, participent en définitive à la situation financière et sécuritaire actuelle. En 1957 François Duvalier arrive au pouvoir, et retient les leçons du passé quant aux multiples coups d'État perpétrés contre les anciens présidents. Suite à une tentative d'insurrection de l'armée, il élève une milice paramilitaire en tant que garde rapprochée, les Tontons Macoutes.

Sous la dictature Duvalier (1957-1986), les membres de cette force constituent un contrepoids face à l'armée, et renforcent le pouvoir du gouvernement en adoptant une politique de terreur. Cependant, la violation de multiples droits humains se poursuit même après la destitution forcée et la fuite des Duvaliers. Les Tontons Macoutes soutiennent différentes administrations et partis politiques, jusqu'à un énième coup d'État contre le président Jean-Bertrand Aristide, en 1991. En 1994, le Conseil de Sécurité des Nations Unies adopte la résolution 940 et autorise une intervention armée dirigée par les États-Unis. Malgré l'aide internationale, la situation ne s'améliore pas et Haïti reste le théâtre de la corruption, de l'exploitation et de la violence.

La succession de chefs d'États qui ne se préoccupent pas de l'éducation et du développement général du pays, et qui soutiennent certains gangs, propulse Haïti à la tête des pays les plus pauvres des Amériques et du monde, avec un IDH classé 168ème sur 189. Cette impécuniosité résulte également de nombreuses catastrophes naturelles, parmi lesquelles le tremblement de terre dévastateur de 2010. La destruction d'infrastructures indispensables permet à des milliers de membres de gangs de s'échapper de prison.

L'escalade de la violence atteint son paroxysme en 2021, avec l'assassinat du président Jovenel Moïse, plongeant Haïti dans un état de vacuité gouvernemental qui laisse la place aux gangs de s'étendre et d'affirmer leur pouvoir. Malgré l'élection de Ariel Henry, puis de Gary Conille au poste de Premier Ministre, les groupes armés poursuivent leur politique de terreur et ont la mainmise sur les services stratégiques : l'électricité, les douanes, les réseaux de transport... Aujourd'hui, 80% de la capitale, Port-au-Prince, est dirigée par des bandes criminelles.

MASSACRE DE PONT-SONDÉ

Pont-Sondé se trouve sur une route cruciale, qui relie la capitale à Cap-Haïtien, principale ville du nord du pays. Les gangs cherchent à contrôler ce point de passage à travers des péages, des extorsions et des enlèvements. La population s'est donc alliée à des groupes de défense pour refuser cette forme de terrorisme. Lukson Elan, chef du groupe armé Gran Grif, s'était exprimé plusieurs fois sur les réseaux sociaux, manifestant son souhait d'envahir Pont-Sondé "nous avons des balles et des munitions pour faire ce que nous voulons faire". La veille même du massacre, il avait menacé la ville de les punir de leur refus d'obtempérer.

En outre, depuis juillet 2024, l'Artibonite, parmi d'autres régions, est déclarée sous état d'urgence sécuritaire. Dans un effort de rétablir l'ordre public et la paix, des mesures exceptionnelles peuvent donc être prises, comme la suspension de certains services essentiels, l'imposition de couvre-feux ou encore le déplacement de populations. Néanmoins, la menace des gangs subsiste, malgré un renouvellement régulier de cet état d'urgence.

Quelques jours après l'attaque, la population déplore une inefficacité des forces de l'ordre, qui ne parviennent pas à neutraliser les gangs et à libérer la totalité des otages. Ils servent de boucliers humains face au déploiement de véhicules blindés.

De nombreuses régions comme l'Artibonite ont longtemps été épargnées par les gangs, qui préféraient pulluler au plus proche du pouvoir, à Port-au-Prince. Mais depuis quelques années, ces villes, loin d'une police nationale compétente, constituent le point d'ancrage de nombreux gangs, qui contrôlent chaque aspect de la vie des citoyens, moyennant tout type de crime. La police nationale d'Haïti, face à une armée désorganisée, demeure la seule force à affronter les gangs, malgré le peu de moyen dont elle dispose et un sous-effectif constant. Souvent prise en embuscade et visée par les tirs, les victimes parmi ses rangs se comptent par dizaines. Ces paramètres renforcent la méfiance de la population envers le gouvernement de Gary Conille, jugé responsable de l'attaque de Pont-Sondé. En effet, l'actuel Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur a techniquement la mainmise sur le système sécuritaire haïtien, mais les luttes internes pour le pouvoir ralentissent l'efficacité des solutions mises en place.



INTERVENTION DE L'ONU

Le massacre de Pont-Sondé est un coup dur pour les efforts internationaux. Le porte-parole du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme affirmait en juin dernier, que 3 661 personnes avaient été tuées depuis janvier 2024. Ainsi, le Conseil de Sécurité estime que la situation en Haïti constitue un danger pour la paix et la sécurité internationale. Il a donc pris la décision de prolonger la résolution 2752 (2024), concernant un embargo sur les armes, l'interdiction de voyager et le gel des avoirs, et prévoyant des exceptions pour les missions onusiennes et pour les forces de sécurité haïtiennes.

Le CSNU a également autorisé en 2023, et renouvelé en 2024, le déploiement en Haïti d'une Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), dans le but de mettre fin à cette spirale de violence. Cette coalition est dirigée par le Kenya, qui a envoyé un premier contingent de 430 membres en juin 2024. Un nouveau contingent d'environ 600 soldats kényans devrait voir le jour d'ici novembre. De plus, d'autres Etats ont manifesté leur volonté de venir en aide à Haïti : les Bahamas, la Barbade, le Bangladesh, le Bénin, le Tchad, le Belize et la Jamaïque.

Enfin, il faut observer en Haïti une convergence des crises sécuritaire, sanitaire et humanitaire. L'escalade de la violence pousse les agriculteurs à quitter leur terre, et propulse la population dans une insécurité alimentaire aiguë. Pour répondre aux besoins vitaux, l'ONU autorise l'ONG Médecins Sans Frontières et le Programme alimentaire mondial à intervenir par voie aérienne.

CONCLUSION

Ainsi, les quelques 200 gangs répartis en Haïti menacent de contrôler la totalité du pays, en maîtrisant les infrastructures indispensables, et en terrorisant la population. Leur volonté n'est plus seulement de s'opposer au régime politique, qu'ils jugeaient inefficace face aux crises politiques, sécuritaire, sanitaire et humanitaire. Les divisions internes poussent à l'affrontement, et les civils se trouvent être les premières victimes. Malgré l'intervention de l'ONU, la police nationale haïtienne et les contingents étrangers ont du mal à contenir la violence.

REPRISE DES CONFLITS ARMÉS AU SEIN DU CARTEL DE SINALOA : UN BILAN SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU MEXIQUE

Clara BAILLY

Depuis le 9 septembre 2024, les membres du cartel de Sinaloa s'affrontent dans la ville de Culiacán au nord-ouest du Mexique, dans l'Etat de Sinaloa. Cette reprise des violences montre les failles de la politique menée par le président sortant Andrés Manuel López Obrador. Claudia Sheinbaum, investie le 1er octobre dernier, doit donc trouver une solution rapide afin de mettre un terme à cette guerre du narcotrafic.

DES POLITIQUES INEFFICACES FACE AU POIDS DES CARTELS DE DROGUE

Depuis les années 1980, les cartels de drogue occupent une position puissante au Mexique. Ils ont gagné en influence notamment par le biais de la « narcoculture » accroissant l'emprise de ces organisations sur l'ensemble de la société mexicaine. L'avènement des réseaux sociaux a ainsi facilité leur propagande et donc renforcé leur position dominante. Le trafic de drogue fait partie intégrante de l'histoire du pays, mais les violences entre cartels se sont intensifiées à partir de 2006, sous la présidence de Felipe Calderón. Ce dernier a décidé de militariser la lutte contre le narcotrafic, devenue « guerre de la drogue », ayant engendré une hausse conséquente de la violence meurtrière au sein du pays. Cette politique a été poursuivie à partir de 2012 par Enrique Peña Nieto. Depuis 2006, des centaines de milliers de personnes ont été tuées ou ont disparu lors de conflits entre cartels et forces armées mexicaines.

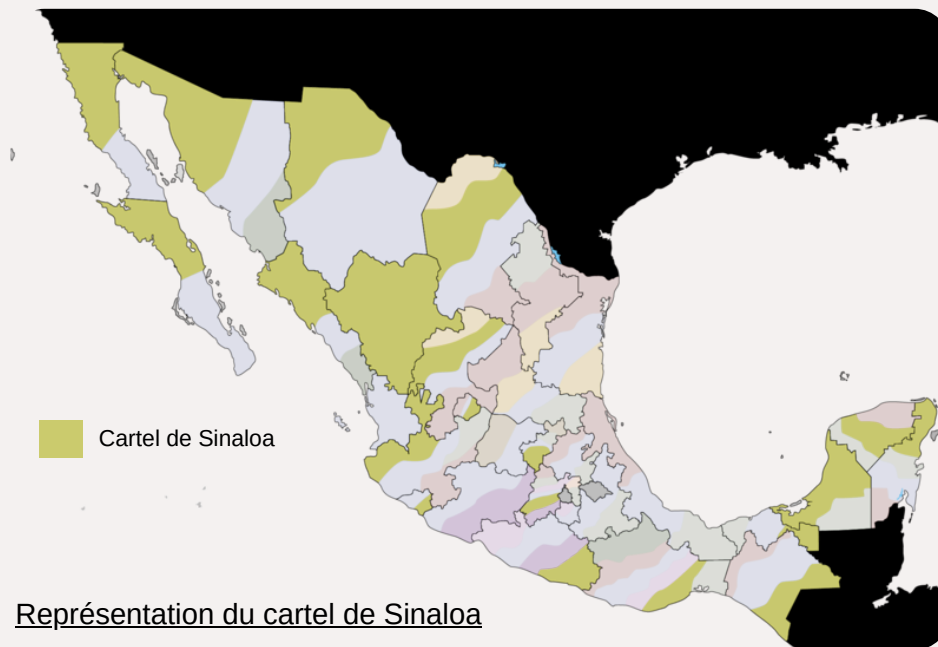
Andrés Manuel López Obrador, élu en 2018, a de son côté tenté une nouvelle approche de lutte contre le crime organisé en proposant la stratégie « *Abrazos, no balazos* », « *Des accolades, pas des fusillades* ». L'objectif premier de cette politique visait à résoudre les problèmes de violence à leur source en mettant en place des mesures sociales, sans usage de la force. Pour écarter les jeunes de la délinquance et réduire les inégalités, il souhaitait réduire le niveau de pauvreté général en offrant plus d'opportunités économiques et éducatives. AMLO a également repensé la sécurité nationale en créant en 2019 la Garde Nationale, une institution civile et militaire, sous l'égide du ministère de la Sécurité et de la Protection citoyenne, afin de lutter contre la corruption au sein de la police fédérale. Malgré cette approche non répressive, la violence au Mexique a atteint des niveaux records sous la présidence d'AMLO. Il est possible d'observer une hausse de 88% des homicides volontaires en comparaison avec le mandat de Felipe Calderón, soit environ 129 000 personnes décédées. Certains ont donc qualifié la politique pacifiste du président sortant comme laxiste envers les groupes criminels.

UNE TYPOLOGIE DU CARTEL DE SINALOA

Les cartels contrôlent toujours une partie importante du territoire utilisant la corruption au sein des institutions locales et régionales pour asseoir leur pouvoir. Parmi les plus puissants, le cartel de Sinaloa occupe une place spécifique, il s'agissait d'un aspect du cartel de Guadalajara, considéré comme la première organisation de trafic de drogue à grande échelle au Mexique. Il est influent au nord-ouest du Mexique, notamment dans le « Triangle d'Or » des États de Chihuahua, Durango et Sinaloa.

Le cartel s'assure de faire parvenir la drogue majoritairement de Colombie jusqu'aux Etats Unis. L'organisation ne fonctionne pas réellement avec un chef prédominant mais plutôt comme une alliance de plusieurs groupes familiaux. Le cartel a fait ses débuts dans les années 1960 avec les frères Perez, mais s'est développé plus largement dans les années 1990. A l'époque, Hector Palma Salazar ou « El Güero » dirigeait le groupe aux côtés de « El Chapo », Joaquín Guzmán López, rapidement rejoints par le narcotraffiquant « El Mayo », Ismael Zambada Garcia.

Un événement marquant de la présidence d'AMLO réside dans l'arrestation puis la libération de l'un des onze fils de « El Chapo », Ovidio Guzmán López, en 2019 dans la ville de Culiacán. Des membres du cartel de Sinaloa se sont affrontés contre les forces de l'ordre mexicaines afin d'obtenir sa libération, avec succès. Même si le plus grand narcotraffiquant du monde et chef du cartel de Sinaloa, Joaquín Guzmán, a été emprisonné à vie depuis 2016 (année durant laquelle les conflits se sont intensifiés), le cartel de Sinaloa continue de maîtriser une partie du territoire mexicain et le taux de criminalité reste autour de 30 000 morts à l'année. À l'heure où Claudia Sheinbaum accède à la présidence du Mexique, le pays reste en proie à l'insécurité.



DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ARMÉS AU SEIN DU CARTEL DE SINALOA

Récemment, les conflits ont repris depuis l'arrestation du chef historique du cartel, « El Mayo » ou Ismael Zambada Garcia, ainsi que l'un des fils de « El Chapo », Joaquín Guzmán López, fin juillet 2024 aux Etats-Unis, le premier accusant le second de l'avoir livré aux forces de l'ordre. Depuis le 9 septembre 2024, des affrontements ont donc lieu à Culiacán, capitale de l'Etat de Sinaloa, entre les partisans des deux membres fondateurs du cartel éponyme afin d'obtenir le contrôle de l'organisation. Les combats ont mené à la fermeture de nombreux commerces et à une réduction drastique des activités publiques dans certaines zones de la ville. Les habitants se mobilisent lors de manifestations réclamant la paix. Depuis le début du conflit, environ 150 morts sont à recenser : la ville est détruite et les scènes auxquelles assistent les habitants sont dignes d'une guerre civile.

En plus des désastres humains et matériels, ce conflit entraîne une altercation entre Mexico et Washington car l'arrestation a été faite en dehors du territoire mexicain, sans prévenir le gouvernement au préalable. Les récents événements ont aussi un impact sur la campagne présidentielle américaine : Donald Trump comme Kamala Harris les utilisent comme arguments lors de débats à propos de l'immigration ou du narcotrafic. En effet, l'un des problèmes majeurs aux Etats-Unis reste la consommation de fentanyl, une drogue de synthèse très largement distribuée par les deux barons du cartel de Sinaloa et devenue un fléau responsable d'une part importante des décès dans le pays.

UN DÉFI DE TAILLE POUR CLAUDIA SHEINBAUM

La nouvelle présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, première femme à la tête du pays, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'elle portera une attention toute particulière à la coordination des investigations liées au conflit afin de punir les dissidents. Malgré le fait qu'elle soit membre du parti Morena de son mentor, elle s'écarte de la politique de son prédécesseur « *Abrazos, no balazos* » sans pour autant relancer la « *guerre contre le narcotrafic* ». Elle a annoncé sa nouvelle stratégie de sécurité : « *la prévention, l'attention aux causes de la violence, le renseignement et la présence* ». Elle prévoit également de renforcer la Garde Nationale en créant un sous-secrétariat de renseignement et d'enquête policière en son sein. L'escalade des violences dans la ville de Culiacán est constante, Claudia Sheinbaum commence donc son mandat dans un climat difficile. Elle doit apprendre à coexister avec les organisations criminelles qui contrôlent une vaste partie du territoire mexicain pour mettre fin à cette « *guerre de la drogue* ».

LES TENSIONS POLITIQUES AU SEIN DU MOUVEMENT POUR LE SOCIALISME EN BOLIVIE, RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

DANS LE PAYS
Marie GUILLARD

À l'aune des élections présidentielles de 2025 en Bolivie, les tensions entre Luis Arce, président du pays et Evo Morales son prédécesseur, s'exacerbent. En automne 2024, les rues du pays ont été témoins de manifestations répétées qui illustrent cette tendance.

UN PAYS BLOQUÉ PAR LES PARTISANS D'EVO MORALES

Le 16 septembre 2024, le président bolivien Luis Arce accuse Evo Morales de préparer un coup d'État, une accusation qui fait écho à des allégations similaires portées en juin. Celle-ci survient après qu'Evo Morales ait lancé un appel à des blocages routiers pour protester contre la politique économique du gouvernement en place. Morales en profite pour exhorter le président à « *changer de gouvernement s'il veut continuer à gouverner* ».

Le 19 septembre 2024 débute la « *marche pour sauver la Bolivie* ». Cet événement rassemble des milliers de manifestants qui parcourent 190 kilomètres à travers le pays pour rejoindre La Paz, la capitale administrative, le 23 septembre. Cette marche vise à mobiliser l'électorat du Mouvement vers le socialisme (MAS), parti politique d'Evo Morales et de Luis Arce, pour dénoncer une trahison des idéaux de gauche par le gouvernement en place. Les manifestants dénoncent notamment la gestion économique du pays. Le 23 septembre, la situation dégénère et la violence s'insinue dans la manifestation lorsque les partisans de Morales affrontent les pro-gouvernementaux, soutenus par les forces de sécurité boliviennes. Avec un bilan de 34 blessés, cet événement marque une nouvelle escalade dans les tensions politiques du pays.

La situation atteint un point critique en octobre, lorsque les partisans d'Evo Morales décident de bloquer plusieurs routes stratégiques à travers la Bolivie. Le 22 octobre, environ 18 points de blocage sont recensés, la majorité se trouvant dans l'État de Cochabamba, fief politique de l'ancien président. L'immobilisation des routes a un effet direct sur les chaînes d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne le carburant. De nombreux camions-citernes sont bloqués, incapables de livrer les stations-service. En conséquence, les pénuries de carburant affectent non seulement la circulation et les transports publics, mais aussi le bon fonctionnement des activités économiques du pays. Le pays, déjà sujet à des pénuries depuis plus d'un an, est paralysé par les blocages routiers.

EVO MORALES : CONTRE LA CONSTITUTION ET FACE À DES ACCUSATIONS

Ces manifestations répétées participent à un mouvement de contestation des partisans de l'ancien président bolivien, contre le mandat d'arrêt à son égard. En effet, Evo Morales est accusé de viol sur mineurs lors de son précédent mandat. Malgré deux mandats d'arrêt émis en octobre 2024, il refuse de se présenter devant la justice. L'ancien président bolivien prend la parole sur X, dénonçant des « *accusations inventées* » visant à décrédibiliser ses chances d'arriver au pouvoir en 2025, tandis que ses partisans menacent de mettre le pays « à feu et à sang » s'il est arrêté.

Par ces mobilisations et contestations populaires, Evo Morales entend aussi réaffirmer sa possible candidature aux prochaines élections présidentielles. Selon plusieurs médias locaux, la résurgence des accusations contre Morales s'inscrit dans la lutte politique qui se joue en vue de la prochaine élection présidentielle. Les deux personnalités sont pourtant membres du même parti politique, le MAS. Evo Morales, qui a dirigé le pays pendant 14 ans, avait laissé sa place en 2020 à Luis Arce.

Bien que la Constitution bolivienne limite à deux le nombre de mandats pour une même personne, Morales avait déjà tenté de contourner cette restriction en organisant un référendum en 2016 pour s'autoriser un nouveau mandat. Malgré un résultat défavorable, il a pu se représenter grâce à une décision controversée de la Cour constitutionnelle, qui a estimé que la limitation des mandats portait atteinte à ses droits politiques. Mais l'année dernière, la Cour constitutionnelle du pays affirme que « *la restriction de la possibilité de réélection indéfinie est une mesure appropriée pour garantir qu'une personne ne se perpétue pas au pouvoir* ». Ainsi, le président ne peut définitivement pas exercer plus de deux mandats, même de manière discontinue. Mais à l'aune des élections présidentielles de 2025, il semble qu'Evo Morales soit déterminé à utiliser la rue pour parvenir à ses fins. À cet égard, Luis Arce affirmait récemment : « *tu veux faire ce que la Constitution t'interdit* ».

La Bolivie est le théâtre de tensions entre Luis Arce et son prédécesseur Evo Morales. Alors que ce dernier mobilise la rue pour contester les choix économiques et les accusations judiciaires à son encontre, Arce dénonce ses actions comme des menaces à la stabilité nationale et à la Constitution. Mais la rivalité entre ces deux figures risque encore de s'intensifier à l'approche des élections présidentielles.

LA COUR SUPRÊME DU VENEZUELA AU SERVICE DE LA DICTATURE DE MADURO

Benjamin SIGAUD

Le président Maduro, au pouvoir depuis 2013, a été réélu pour un troisième mandat en avril 2024. La répression violente du régime face aux manifestations de protestation a déjà fait 27 morts et des centaines de blessés, et plus de 2400 personnes auraient été arrêtées. Cette victoire est très contestée à l'international en raison de la mainmise du pouvoir sur les médias et les institutions et du fait du refus du régime d'accueillir des observateurs pour surveiller le bon déroulement des élections. De nombreux opposants ont également été arrêtés et intimidés par le pouvoir.

UNE RÉPRESSION SANS PRÉCÉDENT

Il est à noter que M. Maduro est déjà accusé par un rapport de l'ONU publié en 2022 de crimes contre l'humanité à l'issue d'entretiens avec des victimes, de centres de torture clandestins, dans des lieux officiels du pouvoir, à l'encontre de tous les opposants du régime. Pour toutes ces raisons, de nombreuses sanctions internationales ont touché le Venezuela. Cependant, ces sanctions ont été un échec et n'ont pas permis de faire tomber le régime ; au contraire, elles l'ont même renforcé. Maduro a pu se servir des sanctions internationales pour consolider son pouvoir et son contrôle sur la population.

LE POUVOIR JUDICIAIRE SOUS LA MAINMISE DU RÉGIME

La Cour suprême de justice du Venezuela a jugé vendredi 11 octobre «irrecevable» le recours déposé par l'ex-candidat Enrique Marquez, demandant la révision d'une décision de la Cour du 22 août 2024 qui valide la réélection de Maduro. Suite aux manifestations de l'opposition, M. Maduro avait déposé un recours devant le Tribunal suprême de justice (TSJ) pour faire valider sa victoire aux dernières élections.



Le Tribunal suprême de justice est critiqué pour soutenir le pouvoir en place, ayant jugé "irrecevable" la demande de révision constitutionnelle de la sentence du 22 août 2024, émise par la Chambre électorale du même TSJ. L'opposant Enrique Marquez, ancien membre du Conseil national électoral, affirme dans son recours que l'élection de Maduro comporte des vices constitutionnels, ce qui constituerait une violation de la souveraineté populaire. Le Conseil national électoral a proclamé la victoire de Maduro avec 52 % des voix, mais n'a pas publié les procès-verbaux des bureaux de vote, se disant victime d'un piratage informatique. À Caracas, la cheffe de l'opposition Maria Corina Machado a appelé les fonctionnaires du personnel judiciaire à désobéir, arguant que cette décision est une violation de la Constitution vénézuélienne.

L'ISOLEMENT À L'INTERNATIONAL DU VÉNÉZUELA

L'opposition accuse M. Maduro de fraude, affirmant qu'Edmundo Gonzales Urrutia, réfugié en Espagne, a obtenu 60 % des voix. Les États-Unis et l'Union européenne ne reconnaissent pas la victoire du président Maduro et demandent la publication des résultats détaillés du scrutin. Toutefois, malgré les sanctions internationales et les nombreuses dénonciations, le Venezuela est de moins en moins isolé sur la scène internationale. D'une part, cela est dû aux exportations de pétrole, qui atteignent leur plus haut niveau en quatre ans, suite à la guerre en Ukraine. D'autre part, le Venezuela ambitionne d'intégrer les BRICS. Cependant, le jeudi 24 octobre, le Brésil, qui n'a toujours pas reconnu la réélection de Maduro, a déposé son veto contre l'intégration du Venezuela aux BRICS. Caracas, affirmant sa volonté d'un monde multipolaire et son hostilité envers les États-Unis, se dit victime d'une agression. Le président Poutine, très proche de Maduro, a exprimé l'espoir de trouver un consensus tout en reconnaissant la validité des élections.

CRISE DES DROITS DE L'HOMME AU VENEZUELA : RÉOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME LORS DE SA 57 E SESSION ORDINAIRE

Emma BERTHIER

Du 9 septembre au 11 octobre de cette année s'est tenue la 57e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (ci-après "Conseil"). A l'occasion de celle-ci un rapport a été présenté sur des allégations de violations graves des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela (ci-après "Venezuela").

UNE CRISE QUI DURE

Peu après l'arrivée au pouvoir du président Maduro en 2013, des atteintes aux droits de l'homme ont été signalées au Venezuela. En réponse, le 27 septembre 2019, le Conseil a créé, par la résolution 42/25, une mission internationale indépendante d'établissement des faits (ci-après "Mission") pour enquêter sur les allégations d' *"executions extrajudiciaires, disparitions forcées, détentions arbitraires, torture et autres traitements inhumains ou dégradants commis depuis 2014"*. La Mission a été l'un des premiers organismes internationaux à mettre en lumière le fait que les autorités vénézuéliennes avaient commis de graves violations des droits de l'homme, susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité. Elle a notamment documenté une augmentation des détentions arbitraires pour motifs politiques, des exécutions illégales, des signalements de torture, des disparitions forcées, des attaques contre la société civile, ainsi que des violations des garanties de procès équitable.

Cette année, la Mission a rapporté que le gouvernement vénézuélien a intensifié ses actes de répression suite à l'élection présidentielle du 28 juillet 2024. Dès l'annonce des résultats officiels, des accusations remettant en cause leur véracité ont émergé. Ces contestations ont dépassé le cadre de la société civile et ont eu des répercussions diplomatiques majeures, entraînant notamment l'expulsion de sept délégations diplomatiques d'Amérique latine du pays. Des manifestations ont également éclaté à travers le pays et ont été durement réprimées : au cours de ces événements, de nombreuses violations des droits de l'homme ont été rapportées par les ONG et par la Mission.

HAUSSE DES RÉPRESSIONS

La Mission, dans son dernier rapport, évoque 25 morts d'abord identifiés par le gouvernement vénézuélien et attribués aux actions de groupuscules criminels. Au cours de son enquête, la Mission a confirmé ce nombre et précisé que 24 victimes ont succombé à des blessures par armes à feu, tandis qu'une a été tuée par un traumatisme contondant, l'une des victimes était membre de la Garde nationale. La Mission indique qu'elle ne peut, à ce stade, établir avec certitude la responsabilité de ces morts, mais relève la présence de civils armés ayant utilisé leurs armes lors des manifestations, et souligne que des membres de la garde nationale et des policiers nationaux ont eu recours à leurs armes à feu afin de réprimer les protestations. Elle note également une augmentation significative des arrestations durant la campagne électorale et les jours suivant le 28 juillet, et compte des centaines de blessés et de détenus lors des manifestations post-électorales.

Parmi les 49 arrestations qualifiées d' "arbitraires" par la Mission, 13 ont été accompagnées d'actes de torture. La Mission estime que les crimes répertoriés pourraient constituer des violations assimilables à des crimes contre l'humanité et précise avoir des motifs raisonnables de croire que les actes et omissions des agents de l'État, tels que décrits dans son rapport, engagent la responsabilité internationale du Venezuela.

Les acteurs de la société civile ont ainsi exhorté la 57e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme - qui s'est tenue du 9 septembre au 11 octobre - à prolonger le mandat de la Mission et à ce que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme fournisse une protection aux défenseurs des droits de l'homme dont les droits fondamentaux sont de plus en plus menacés. Ils ont également réclamé justice pour les victimes des répressions commises jusqu'alors, demandant notamment que le Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale prenne note des conclusions de la Mission.

POURSUITE DE LA MISSION

A l'issue de la session de septembre-octobre, le mandat de la Mission, déjà renouvelé en 2020 et en 2022, a été reconduit pour deux années supplémentaires par la résolution 45/20 du Conseil, adoptée le 6 octobre par 22 voix pour et 3 contre. Cette résolution demande au Haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme de continuer à surveiller et à rapporter la situation des droits de l'homme dans le pays. On observe ainsi une augmentation du nombre de votes favorables par rapport au dernier renouvellement en 2022, possible signe d'une inquiétude croissante au niveau international quant à ces violations. Il est également possible de relever que l'opposition à ces résolutions semble plus affirmée. Concernant cette résolution, Cuba, l'Erythrée, la Biélorussie et la Russie ont proposé des amendements qui, s'ils avaient été adoptés, auraient non seulement mis fin au mandat de la Mission, mais auraient également modifié la situation des Vénézuéliens déplacés fuyant les répressions et les harcèlements en les qualifiant comme simples migrants et non plus comme réfugiés. Ces amendements auraient également restreint la capacité du Haut-Commissaire à fournir des mises à jour régulières sur l'évolution de la situation des droits de l'homme au Venezuela au Conseil, le priant seulement de fournir des rapports à l'occasion de la 59e session (prévue en 2025) et la 62e (prévue en 2026) et non au fur et à mesure de ses enquêtes. Les membres du Conseil ont cependant voté pour le rejet de ces amendements.

Le 11 octobre, une seconde résolution (57/36) a été adoptée par 23 voix contre 6. Le Conseil y "condamne fermement toutes les violations du droit international des droits de l'homme et atteintes à ces droits en République bolivarienne du Venezuela, dont certaines, selon la Mission internationale indépendante d'établissement des faits, pourraient être constitutives de crimes contre l'humanité".

Les acteurs de la société civile ont salué l'adoption de ces résolutions. Human Rights Watch estime qu'avec celles-ci "les membres du Conseil ont envoyé un message clair, montrant qu'ils ne resteraient pas spectateurs pendant que les forces armées de Maduro tuent et maltraitent des personnes afin de rester au pouvoir, et qu'ils sont déterminés à tenir les autorités vénézuéliennes responsables de leurs crimes". Certaines organisations ont également exprimé l'espoir que cette adoption encouragera les gouvernements étrangers à prendre davantage de mesures pour soutenir le peuple vénézuélien.

Celles-ci appellent désormais la communauté internationale à soutenir l'enquête en cours du Bureau du Procureur de la CPI, en veillant à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires pour mener à bien son travail. De plus, elles incitent les gouvernements à poursuivre leurs efforts, voire à adopter des sanctions concrètes pour encourager le gouvernement vénézuélien à respecter les droits de l'homme, rappelant que, dans une telle situation, *"la pression diplomatique reste un outil essentiel"* (HRW).

IMPLICATIONS

L'adoption des résolutions par le Conseil des droits de l'homme marque une étape cruciale dans la reconnaissance et la dénonciation des violations des droits de l'homme au Venezuela. Ces résolutions confirment la détermination de la communauté internationale à surveiller et à condamner les atteintes graves aux droits fondamentaux, et renforcent la légitimité de la Mission dans son rôle d'enquête et de documentation. La poursuite du mandat de la Mission, et le soutien renouvelé des Nations Unies, envoient un message fort aux autorités vénézuéliennes : la communauté internationale ne restera pas passive face aux violences et abus perpétrés contre la population.

LE VENEZUELA ET LES BRICS + : UN AMOUR IMPOSSIBLE

Klervie LE CORRE

Le Venezuela de Nicolas Maduro ambitionnait d'intégrer depuis quelques mois le groupe des BRICS+ lors du seizième sommet à Kazan du 22 au 24 octobre 2024, en Russie, afin de sortir de son isolement diplomatique. Toutefois, cette volonté a rapidement été freinée par le veto brésilien à son entrée.

QUE SIGNIFIE LE GROUPE DES BRICS ?

Les BRICS sont un groupe de pays émergents réunissant dès 2009 quatre grandes économies grandissantes (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) puis rejoint en 2011 par l'Afrique du Sud. Par la suite, l'année 2015 voit le groupe des 5 s'institutionnaliser à travers l'inauguration officielle de la Nouvelle banque de développement (NDB) afin de prêter de l'argent aux pays émergents pour favoriser leur développement. Récemment, le 1er janvier 2024, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont intégré les BRICS, à l'issue du sommet de 2023 à Johannesburg, formant désormais le groupe des BRICS +. Ce groupe se veut être "la voix du Sud Global et de l'Est" face à l'Occident, mais aussi face à certaines organisations internationales comme le G7 ou l'ONU. Cependant, les BRICS+ ne sont pas considérés comme une organisation internationale mais comme un groupe de coopération, une alliance.

De son côté, le Venezuela manifeste depuis quelques années sa volonté de resserrer ses liens avec les membres des BRICS, et même d'intégrer l'organisation. Cette volonté s'est accentuée avec la réélection au pouvoir de Nicolas Maduro en juillet dernier. Faisant face à une crise économique sans fin aggravée par les sanctions américaines suite à la "répression" de l'opposition, le pays cherchait depuis plusieurs mois à intégrer les BRICS +. M. Maduro répétait régulièrement son attachement à un "monde multipolaire" et son hostilité à Washington. L'intégration aux BRICS+ pourrait offrir au Venezuela une alternative aux sanctions internationales et un soutien économique précieux.

LE SOUTIEN DE LA RUSSIE À L'ENTRÉE DU VENEZUELA AU SEIN DES BRICS+

Lors du seizième Sommet des BRICS en Russie, le président vénézuélien a fait part de son "admiration" pour la Russie de Vladimir Poutine et a évoqué des "liens indestructibles, des liens politiques, moraux qui ont été mis à l'épreuve pendant toutes ces années" comme en témoignent, par exemple, les achats par l'armée vénézuélienne d'armes russes depuis 2005 qui s'élèvent désormais à 4 milliards de dollars. Aussi, Nicolas Maduro a exprimé à maintes reprises son soutien à la Russie et à son Président avant et après le début du conflit en Ukraine. Interrogé sur le différend entre Brasilia et Caracas à Kazan, le président russe, proche allié de M. Maduro, a déclaré qu'il était en désaccord avec le Brésil, mais n'a pas menacé ni tenté de contraindre le Brésil à changer d'avis. Il avait dit « *espérer que la situation se règle* », insistant toutefois sur le fait qu'un consensus était indispensable pour qu'un nouveau pays soit admis dans les BRICS+.

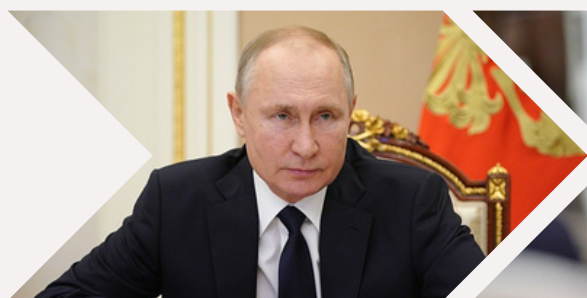
« *Le Venezuela lutte pour son indépendance, pour sa souveraineté. Nous considérons que le président Maduro a gagné les élections et les a gagnées honnêtement. Et nous lui souhaitons de réussir* », avait ajouté M. Poutine. Moscou a en effet pour sa part apporté son soutien à Caracas face à la batterie de sanctions imposées par Washington pour tenter, en vain, de déloger M. Maduro du pouvoir, et a soutenu sa réélection contestée par une grande partie de la communauté internationale.

Ainsi, le soutien de la Russie à l'intégration du Venezuela dans les BRICS+ est une démonstration des relations stratégiques étroites qui lient Moscou et Caracas, ainsi que d'une convergence d'intérêts géopolitiques et économiques face aux puissances occidentales. Les deux pays partagent une vision commune en matière de multipolarité et cherchent à réduire leur dépendance aux institutions dominées par les États-Unis et leurs alliés.

LE PRÉSIDENT VÉNÉZUELIEN MADURO FACE AU VÉTO DU BRÉSIL

Le Brésil est l'un des pays fondateurs du bloc et actuellement le seul membre latino-américain. Il est en froid avec le Venezuela depuis le début du mandat de Jair Bolsonaro en 2019. Alors que les relations diplomatiques entre le Venezuela et le Brésil avaient repris avec le retour au pouvoir du président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva, celles-ci ont vite laissé la place à une mésentente sur fond d'accusations de fraude électorale. En effet, elles ont été de nouveau rompues ces dernières semaines, après la réélection contestée en juillet dernier du président vénézuélien, où l'opposition crie à la fraude et revendique la victoire. Bien que Lula ait tenté de se présenter comme médiateur de la crise politique vénézuélienne, proposant un nouveau scrutin, il n'a toujours pas reconnu la réélection du président Maduro et soutient activement l'opposition.

C'est dans ce contexte qu'intervient le veto mis en place par le Brésil pour empêcher l'entrée du Venezuela aux BRICS+, maintenant le veto que l'ancien président brésilien Jair Bolsonaro avait appliqué au pays pendant plusieurs années. Le ministère des affaires étrangères vénézuélien qualifie cette décision d'"agression" alors même que le pays a eu "*l'appui et le soutien des pays participant à ce sommet pour la formalisation de son entrée*". Présent à Kazan lors du seizième sommet des BRICS +, Nicolas Maduro a assuré, de son côté, avoir rencontré « *près de 30 gouvernements* » qui, tous, ont salué son « *grand triomphe électoral* ». Par ailleurs, il a assuré à l'issue du scrutin du 28 juillet 2024 que "*personne ne bloquera ni ne fera taire le Venezuela, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais*".



Vladimir POUTINE



Nicolas MADURO



Luiz Inacio LULA

CONCLUSION

Le Venezuela a vu sa volonté d'intégrer le groupe des BRICS+ freinée par un veto du Brésil, soulignant les tensions politiques persistantes entre Caracas et Brasilia. Malgré l'appui affirmé de la Russie et de plusieurs autres membres, cette opposition brésilienne révèle les divisions au sein même du bloc des BRICS+. Le refus brésilien ne se limite pas à un simple désaccord diplomatique : il illustre la persistance de fractures régionales, d'autant plus profondes que les relations de Nicolás Maduro avec des alliés de poids comme la Russie se sont renforcées en réaction aux sanctions internationales. Le Venezuela est donc confronté à une réalité complexe : si l'opposition de certains membres reste un obstacle, le pays semble résolu à poursuivre son intégration dans un réseau international qui prône un monde multipolaire, même si la voie vers le BRICS+ semble aujourd'hui fermée.

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN : L'HYPERTROPHIE DU BUDGET MILITAIRE DU KREMLIN

Théo ALEJANDRE

Face à une guerre en Ukraine qui dure, la Fédération de Russie doit augmenter ses dépenses militaires. Cette hausse, visible dans le vote de son dernier budget, est inévitable avec l'enlisement du conflit. Cependant, le coût économique de cette nouvelle hypertrophie budgétaire n'a pas que des conséquences financières pour le Kremlin.

UNE GUERRE QUI S'ÉTERNISE

Depuis le 24 février 2022, la Fédération de Russie est engagée dans un conflit dont elle ne semble pas pouvoir se défaire. Initialement perçue par la doxa stratégique russe comme une guerre – si ce n'est d'abord une « opération militaire spéciale » jusqu'à mars 2024 – de courte durée, Moscou s'est rapidement retrouvée embourbé dans un affrontement prolongé avec l'Ukraine. Ce conflit a déjà fait, même selon des estimations prudentes, plusieurs dizaines de milliers de morts civils et militaires des deux côtés. Une certitude semble donc émerger : la guerre va probablement encore durer pendant les longs mois de l'hiver à venir.

UN COÛT MILITAIRE EN HAUSSE DE 30 % POUR L'ANNÉE À VENIR

Face à cela, la Russie dépense, et dépense beaucoup. Le coût de la guerre sur les finances fédérales a provoqué une hausse de 70 % des dépenses militaires dans le budget précédent (voté par l'Assemblée fédérale, réunissant les deux chambres, basse et haute, du Parlement de la Fédération de Russie), représentant pour l'année 2024 un investissement de plus de 10 800 milliards de roubles, soit environ 106 milliards d'euros. Pour rappel, le PIB réel (hors inflation) de la Russie en 2022, au début du conflit, était d'environ 2 244 milliards de dollars américains.

Cette année n'est pas en reste non plus. En effet, pour ce mois d'octobre 2024, le budget militaire connaîtra une nouvelle explosion, chiffrée à plus de 140 milliards d'euros supplémentaires. Cette nouvelle hausse de plus de 30 % doit permettre de financer les 200 000 nouveaux soldats (pour atteindre un total d'environ 1,5 million d'hommes et de femmes mobilisés), réclamés par le Kremlin pour compenser les pertes humaines, et de réapprovisionner le front en matériel de soutien : véhicules blindés, armement lourd, obus, munitions, recherche, etc.

FINANCEMENT ET COÛT SOCIAL DE CETTE HAUSSE

L'argent n'étant pas magique, Moscou doit trouver les ressources nécessaires pour assurer ces nouvelles dépenses. Pour cela, l'administration russe peut essentiellement compter sur les importantes ressources en hydrocarbures dont le pays dispose, malgré un marché pétrolier en recul ces dernières semaines, ce qui pourrait contrarier quelque peu les plans russes.

Enfin, le Kremlin pourrait jouer sur le levier fiscal. Il est difficile de dire si de nouveaux prélèvements seront mis en œuvre prochainement, après une précédente augmentation des taux de prélèvements obligatoires sur les personnes physiques et les entreprises au milieu de l'année.

La Russie fait également face à des difficultés pour emprunter sur les marchés obligataires et au poids – plus ou moins relatif – des sanctions occidentales sur son commerce international.

L'inflation touche déjà les foyers russes, marquée par une augmentation générale des prix de près de 9 %. La population doit supporter des coûts sociaux toujours plus lourds pour financer cette guerre. Le budget militaire pour l'année 2025, par exemple, est deux fois plus élevé que celui alloué aux politiques d'investissement socio-économiques.

CONCLUSION

Il est difficile d'estimer si ces nouvelles hausses vont, à court terme, profondément modifier le cours de la guerre, et si les coûts à long terme ne seront pas encore plus préjudiciables pour la population civile. Cependant, ces dépenses contribueront certainement à l'intensification d'une guerre qui, à bien des égards, ressemble de plus en plus à un conflit d'attrition.

ENVOI DE TROUPES NORD CORÉENNES EN RUSSIE : UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ESCALADE

Théo GALDEANO

Emmanuel Macron évoquait l'idée d'un envoi de troupes occidentales en Ukraine lors d'un entretien avec *The Economist* en mai 2024. Cette sortie médiatique avait fait l'objet d'un rejet prononcé au sein de l'Occident, notamment de l'Allemagne d'Olaf Scholz qui refuse de se voir directement impliquée dans la guerre, redoutant une escalade. En réalité l'escalade est déjà à l'œuvre à l'initiative de la Russie, qui, selon les services de renseignement sud-coréens, va accueillir près de 12 000 soldats nord-coréens qui seront ensuite déployés en Ukraine afin d'épauler l'armée russe. 1 500 hommes auraient déjà été déployés en Ukraine, selon cette même source.

RUSSIE-CORÉE DU NORD, UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

La Russie, alliée stratégique de la Corée du Nord depuis sa création après la Seconde Guerre mondiale, nie catégoriquement ces affirmations, malgré la preuve par images satellites du National Intelligence Service (renseignement sud-coréen) du déploiement de ces soldats. Ils auraient même reçu des uniformes et des armes russes. Ces agissements surviennent après la signature d'un traité de « défense mutuelle » entre Kim Jong-un et Vladimir Poutine le 19 juin 2024. Ce traité signifiant accord d'assistance militaire mutuelle dans l'éventualité d'une attaque, l'envoi de troupes nord coréennes en Russie paraît presque une suite logique, les Ukrainiens ayant pénétré en territoire russe dans la région de Koursk. Dès lors, la surprise de l'Occident à propos de l'implication directe de la Corée du Nord prouve sa naïveté quant à l'accord bilatéral du 19 juin, entre deux pays rejetant ouvertement les valeurs occidentales.



UN NOUVEAU SEUIL FRANCHI

Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, a affirmé ne pas pouvoir confirmer les informations du NIS coréen à ce stade, mais que néanmoins, l'envoi de troupes nord coréennes constituerait une « *escalade significative* ». Au même titre que les Occidentaux arment l'Ukraine, Pyongyang fournissait en obus et en munitions la Russie, mais l'envoi de troupes au sol constituerait le début d'une "guerre mondialisée" dans laquelle un axe anti-occidental coordonnerait ses forces. Cette nouvelle amère survient alors que le soutien occidental pourrait commencer à s'effriter : l'opinion allemande étant de plus en plus défavorable pour soutenir les Ukrainiens, et la potentielle élection de Donald Trump menaçant de suspendre les financements américains, pèse sur l'Ukraine comme une épée de Damoclès.

VERS UNE RÉOLUTION?

En parallèle, Volodymyr Zelenski a présenté son « plan de victoire » devant le Parlement ukrainien. Exigeant, celui-ci propose une intégration du pays dans l'OTAN et aucune concession de territoire. La Russie a répondu en rejetant ce plan, qui selon Vladimir Poutine serait un appel de son homologue à pousser les membres de l'OTAN à entrer en guerre contre son État.

En retraçant les derniers événements, peu d'éléments s'accordent pour laisser espérer une résolution prochaine du conflit. Les partenaires stratégiques de l'Ukraine, sujets à des désaccords internes, ou surendettés à l'instar de la France, risquent de progressivement se désengager. De son côté, la Russie renforce son partenariat stratégique avec une autocratie, et franchit même un seuil crucial dans l'escalade, à savoir l'utilisation des troupes d'un État tiers.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EN MOLDAVIE : ILLUSTRATION D'UN PAYS DIVISÉ

Clémence DAUDUS

Le 20 octobre 2024 fut un jour de vote en Moldavie. En effet, les Moldaves se sont dirigés vers les urnes pour le premier tour de l'élection présidentielle mais également pour voter l'inscription dans la Constitution de l'objectif d'intégrer l'Union Européenne.

Le référendum avait donc une importance capitale pour l'avenir du pays et son résultat révèle une division profonde au sein de la Moldavie. Alors que le « non » dominait les résultats une bonne partie de la journée de vote, c'est finalement un avis favorable qui a clôturé cette journée avec 50,38% des voix.

LA MOLDAVIE DIVISÉE

La présidente actuelle, Maia Sandu, est arrivée en tête du premier tour des élections présidentielles avec 42,2% des voix. Lors du second tour, qui a eu lieu le 3 novembre dernier, elle a été réélue face à Alexandr Stoianoglo, obtenant plus de 55% des voix. La dirigeante sortante est convaincue que son pays a une place au sein de l'Union Européenne et n'a pas manqué de le rappeler lors d'un discours prononcé le 18 mai 2022 : « *octroyer le statut de candidat à la Moldavie est la bonne décision. Nous appartenons à l'Union européenne* ».

Cependant, malgré une majorité favorable à l'inscription dans la constitution de l'objectif d'adhésion du pays à l'Union Européenne, ce sont des fractures au sein du pays qui ont été mises en lumière lors de cette élection.

Le référendum a été organisé le même week-end que le premier tour de l'élection présidentielle moldave, lors duquel les deux candidats du second tour ont adopté deux postures radicalement différentes face à l'Union Européenne.

En effet, la présidente sortante, pro-européenne, a tourné le dos à la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine et n'a de cesse de revendiquer sa volonté à faire de son pays le nouveau membre de l'UE. Tout en condamnant publiquement les actions militaires des Russes en Ukraine, Maia Sandu affirme que l'intégration européenne de la Moldavie est plus que jamais une question de survie. Son adversaire au second tour, Alexandr Stoianoglo, est le candidat du Parti des Socialistes de la République de Moldavie (PSRM). Réputé pour ses positions pro-russes, il affirme soutenir le « non » lors du Référendum constitutionnel.



INFLUENCE RUSSE ET SÉPARATISME

Le soir du référendum, la candidate en tête a déclaré lors d'une conférence de presse que son pays avait « été confronté à une attaque sans précédent contre la liberté et la démocratie le jour des élections et ces derniers mois ». Elle ajoute que « des groupes criminels (...) ont attaqué notre pays avec des dizaines de milliers d'euros ». En ce sens, le porte-parole de la Commission européenne, Peter Stano, a déclaré que le vote s'était déroulé sous une forte pression russe dans le but de « déstabiliser les processus démocratiques en République de Moldavie ». De son côté, Moscou dénonce ces accusations et demande l'apport de preuves.

Malgré la popularité de Maia Sandu au sein de l'Union Européenne, les Moldaves restent divisés à son sujet. En effet, l'ancien pays soviétique est tiraillé entre la Russie et l'Union Européenne, sentiment renforcé depuis le conflit entre les Russes et les Ukrainiens.

La réélection de la candidate du Parti Action et Solidarité ne fait pas l'unanimité et a notamment relancé le débat sur la question de la Transnistrie, qui n'est pas encore tranchée. En effet, cette région russophone, coincée entre la Moldavie et l'Ukraine, reste proche de Moscou et se sent menacée par Kiev depuis le début du conflit avec la Russie. Les séparatistes de Transnistrie demandent alors à être protégés par le pays dirigé par Vladimir Poutine. Leur avis sur la présidente moldave ne semble pas positif puisqu'ils l'accusent de mener une politique « très dure » à l'encontre des russophones.

UN SECOND TOUR POUR CONCLURE

Le deuxième tour de l'élection présidentielle en Moldavie a été difficile. Maia Sandu s'est imposée avec une légère avance sur son adversaire. Plus qu'une élection présidentielle, c'est l'avenir de la Moldavie sur la scène politique internationale qui était en jeu. La Présidente Sand se retrouve à la tête d'un pays divisé avec de nombreux enjeux et défis à relever.

LES FRONTIÈRES ARMÉNIENNES : VERS UN DÉSENGAGEMENT RUSSE ET UN APAISEMENT AVEC L'AZERBAÏDJAN ?

Robinson CHABOT AGNESINA

Le 8 octobre 2024, le Premier ministre arménien Nikol Pashinyan s'est rendu à Moscou pour rencontrer le président russe, Vladimir Poutine. Les deux dirigeants ont dès lors annoncé un accord entre les deux pays : le retrait progressif des gardes-frontières russes aux frontières arméniennes, et notamment celles avec l'Iran. Dans un contexte régional tendu avec l'État rival voisin azerbaïdjanais, cet accord est une nouvelle étape pour l'Arménie. Il marque la reprise progressive de sa souveraineté territoriale au détriment de la Russie. Pourtant alliée et soutien traditionnel de l'Arménie, la Russie se rapproche alors de Bakou, où les questions du Haut-Karabakh et d'un accord de paix avec l'Arménie sont à l'ordre du jour.

LES PRÉMICES D'UNE SOUVERAINETÉ TERRITORIALE ET D'UNE PAIX AVEC L'AZERBAÏDJAN

L'accord entre Erevan et Moscou met ainsi fin à la présence militaire russe en Arménie depuis 1992, juste après la chute de l'URSS. Un an après son indépendance, un accord est conclu entre les deux républiques, stipulant la présence de gardes-frontières russes aux frontières avec la Turquie et l'Iran. Aujourd'hui, le FSB (Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie) comprend quatre unités frontalières dans l'administration frontalière arménienne. Au 1er janvier 2025, ce sont les gardes-frontières du poste de contrôle à la frontière avec l'Iran qui se retireront de l'État arménien et les troupes d'Erevan accompagneront les Russes au niveau de la frontière avec la Turquie. C'est véritablement la première fois que l'Arménie prend le contrôle de ses frontières depuis plus de 30 ans.

Ce retrait partiel de la Russie est à remettre dans un contexte de dégradation des relations entre les deux pays, pourtant alliés traditionnels, en particulier depuis 2020 et la crise du Haut-Karabakh.

Région montagneuse à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan du côté azerbaïdjanais mais majoritairement habité par une population arménienne, le Haut-Karabakh est source de tensions entre ces deux pays qui revendiquent respectivement la région depuis leur indépendance en 1991. En 2020 comme en 2023, la Russie n'est pas intervenue lors de l'offensive de l'Azerbaïdjan sur cette région et des écrasantes défaites arméniennes en ont découlé. Le Haut-Karabakh désormais aux mains de Bakou, l'Arménie s'est sentie trahie par la Russie, et tente alors de prendre ses distances tout en se rapprochant de l'Occident.

Cependant, cette émancipation de la « domination russe » prend aujourd'hui place dans un contexte d'apaisement entre les deux républiques du Caucase. La communauté internationale ne cesse d'insister pour la signature d'un potentiel traité. Alors que la région a été reprise par les forces azerbaïdjanaises en septembre 2023, le premier ministre arménien affirme à la tribune de l'ONU le 27 septembre 2024 que « les deux parties sont d'accord sur 80% des points d'un potentiel traité ».



Haut-Karabagh : Enjeux territoriaux entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan

Quelques jours plus tard, le 3 octobre, il rencontre Emmanuel Macron à l'Élysée. Le président français insiste alors également sur la nécessité d'un traité de paix entre les deux pays tout en rappelant « *la détermination de la France à soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Arménie ainsi que les aspirations du peuple arménien à la paix et à la démocratie* ». Pays organisateur de la COP29 en novembre 2024, l'Azerbaïdjan est mis sous pression par la communauté internationale pour qu'un accord soit signé avant ce rendez-vous.

DES ÉVOLUTIONS ENCORE LOIN DU RÉSULTAT ESCOMPTÉ

Le futur des frontières de l'Arménie reste tout de même assez flou. En effet, Richard Giragosian, directeur du centre de recherche Regional Studies Center à Erevan, souligne que « *les Russes ne vont pas quitter la frontière iranienne pour autant. Seul ce point de contrôle passera aux mains des gardes-frontières arméniens* ». Il n'oublie pas de rappeler que ce retrait partiel russe est stratégique et n'est pas un aveu de faiblesse. « *En échange, Erevan devrait autoriser Moscou à participer aux opérations pour établir des routes et chemins de fer visant à relier l'Azerbaïdjan au Nakhitchevan* », exclave azerbaïdjanaise située au sud-ouest de l'Arménie qui n'est toujours pas reliée par voie terrestre (cf. carte). Malgré les pressions, l'Azerbaïdjan est ainsi en position de force. En se rapprochant de la Russie, Bakou « *n'a pas besoin de signer un traité de paix* ». Le politologue et directeur de l'Institut du Caucase Alexander Iskandaryan indique en effet que « *l'Arménie ne peut pas constituer une menace pour l'Azerbaïdjan* ».

L'influence russe est encore très forte en Arménie et les liens économiques et militaires entre les deux pays sont toujours très étroits. L'Arménie est ainsi coincée entre les pressions russes et azerbaïdjanaises conjointes. L'Arménie propose un traité tandis que l'Azerbaïdjan s'y oppose. Finalement, les frontières arméniennes demeurent instables, tant elles dépendent toujours du comportement des acteurs russes et azerbaïdjanais.

LA PRÉSIDENTE AZERBAÏDJANAISE DE LA COP 29

Eva BELZ

À Bakou, le pétrole règne en maître. Dès leur arrivée, les visiteurs sont accueillis par son parfum caractéristique, et les raffineries se dressent en toile de fond, visibles depuis les quais qui bordent les rives de la mer Caspienne, là où s'étend la ville.



L'Azerbaïdjan, berceau des premiers forages pétroliers dans les années 1840, antérieurs de plus d'une décennie à ceux des États-Unis en Pennsylvanie, conserve aujourd'hui une place prépondérante dans l'économie énergétique mondiale. Les hydrocarbures, notamment le pétrole et le gaz, forment la colonne vertébrale de son économie, représentant 90 % de ses exportations et près de 60 % des revenus de l'État. Ce modèle axé sur les combustibles fossiles a engendré une prospérité inédite, marquant une ascension économique rapide et un bond significatif du niveau de vie de sa population, comme le souligne l'Agence internationale de l'énergie.

Mukhtar Babayev, ministre de l'Écologie de l'Azerbaïdjan et actuel président de la COP, voit dans ce potentiel énergétique un levier géopolitique majeur. Selon lui, l'Azerbaïdjan a la capacité unique de se positionner en tant que carrefour stratégique pour le transport de l'énergie, reliant le Nord global au Sud global et possède une place clé à l'interface entre l'Est et l'Ouest, en bordure de l'Europe et de l'Asie centrale. D'autant plus que l'offensive azerbaïdjanaise contre le Haut-Karabagh en septembre 2023, s'est soldée par une annexion des territoires et a permis à l'Azerbaïdjan l'ouverture du corridor de Zanguezour. La mise en place de ce corridor permet de renforcer non seulement la connectivité entre les partenaires stratégiques de l'Azerbaïdjan, notamment la Turquie, mais elle diversifie également les routes d'exportation de pétrole et de gaz, cruciales pour sécuriser les approvisionnements énergétiques de l'Europe.

Cependant, cette posture stratégique fondée sur l'exploitation des hydrocarbures place l'Azerbaïdjan dans une position paradoxale, alors que le pays s'apprête à accueillir la COP 29 du 11 au 22 novembre 2024. L'Etat se retrouve ainsi en porte-à-faux entre sa dépendance économique massive aux combustibles fossiles et son engagement apparent pour la transition écologique mondiale, incarné par son rôle d'hôte de cette conférence de l'ONU.

LES ABOUTISSANTS DE LA COP 28

Très controversée, la COP 28, qui s'est tenue à Dubaï du 30 novembre au 13 décembre 2023, a abouti à des résultats limités dans la lutte contre le changement climatique. Un des éléments les plus marquants de cette conférence est l'accord historique sur les énergies fossiles. Pour la première fois dans le cadre d'une COP, le terme "énergies fossiles" apparaît dans le texte final.

Cependant, les termes de l'accord appellent les parties à une transition « *away from fossil fuels in energy systems* » (loin des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques). Il est intéressant de noter que la proposition de "phase out" (élimination progressive) des énergies fossiles a été supprimée du texte, une ligne rouge pour certains producteurs de pétrole. De plus, ces résultats ont fait l'objet de critiques notamment sur le fait de se focaliser uniquement sur les systèmes énergétiques, ce qui omet les combustibles fossiles utilisés dans d'autres domaines comme la production de plastiques ou les engrais agricoles. Enfin, ce progrès a suscité des critiques, notamment en raison du caractère non contraignant juridiquement de cet accord, ce qui soulève des interrogations quant à son efficacité réelle.

Les parties présentes à la COP 28 se sont également accordées sur deux objectifs énergétiques majeurs pour le futur. Le premier objectif consiste à tripler la capacité mondiale de production d'énergie renouvelable d'ici 2030, tandis que le second vise à doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici la même date. Ces ambitions reflètent une volonté croissante de transition vers des sources d'énergie plus durables, bien qu'elles nécessitent un engagement fort et des actions concrètes pour être réalisées.

En parallèle, la COP 28 a permis de réaliser le premier "bilan mondial" (Global Stocktake) prévu par l'Accord de Paris. Ce bilan est un processus clé de l'Accord de Paris visant à évaluer, tous les cinq ans, les progrès collectifs vers les objectifs climatiques, notamment le maintien du réchauffement en dessous de 2°C, voire idéalement 1,5°C. Ce processus se déroule en trois phases sur deux ans : collecte de données, évaluation technique et examen politique. Il couvre l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre (financement, technologie, capacités). Ce bilan a souligné l'urgence d'atteindre un pic des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2025. De plus, il a mis en avant la nécessité de réduire les émissions de 43 % d'ici 2030 et de 60 % d'ici 2035 par rapport aux niveaux de 2019. Les pays se sont engagés à présenter des plans climatiques actualisés pour 2035 d'ici la prochaine COP 30, soulignant ainsi la nécessité d'un suivi régulier et d'une augmentation des ambitions climatiques.

Un autre aspect essentiel de la COP 28 concerne le financement climatique. Des progrès significatifs ont été réalisés, notamment avec le lancement opérationnel du Fonds Pertes et Dommages (Loss and Damage Fund). Créé dès le premier jour de la COP 28, ce fonds vise à aider ces pays à faire face aux impacts de phénomènes météorologiques extrêmes et à la montée du niveau des mers. Provisoirement hébergé par la Banque mondiale pour quatre ans, le fonds sera administré par un secrétariat indépendant et un conseil d'administration composé majoritairement de représentants de pays en développement. Son financement repose sur des contributions volontaires, avec un engagement initial de 656 millions de dollars, principalement de l'Allemagne, des Émirats Arabes Unis, de la France et de l'Italie. De plus, un engagement renouvelé a été pris pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars fixé par l'Accord de Paris, accompagné de la promesse de doubler le financement pour l'adaptation. Cela démontre une reconnaissance croissante des besoins financiers des pays en développement face aux effets du changement climatique.

L'AGENDA DE LA COP 29 SOUS LA PRÉSIDENTIE AZERBAÏDJANAISE

Déjà discuté lors des soixantièmes corps subsidiaires de la COP 29 en juin 2024 à Bonn en Allemagne, la présidence azerbaïdjanaise de la COP 29 s'engage dans un agenda articulé autour de deux piliers majeurs : renforcer l'ambition climatique et mobiliser des actions concrètes.

Parmi les priorités majeures, la question du financement climatique occupe une place centrale. La présidence s'efforce d'établir un nouvel objectif collectif chiffré (NCQG). Ce nouvel objectif vise à mobiliser des ressources pour aider les pays en développement dans leur lutte contre le changement climatique et remplace l'engagement précédent de 100 milliards de dollars par an, fixé en 2009 pour 2020, qui s'est révélé insuffisant.

Lors de cette présidence, il s'agira également de mettre en place le Fonds sur les Pertes et Dommages (Loss and damage Fund). Cependant, le financement annoncé est jugé insuffisant par rapport aux besoins estimés, qui pourraient atteindre des centaines de milliards de dollars dans les prochaines années. Des débats persistent également autour de l'élargissement des donateurs pour inclure des économies émergentes riches, telles que la Chine et l'Arabie saoudite. Les prochaines étapes incluent la définition des règles d'accès au fonds et des contributions, avec un premier versement prévu dès 2025 qui sera discuté lors de cette COP.

Ensuite, le Bilan mondial (Global Stocktake) effectué lors de la COP28 a permis de dresser un état des lieux complet des avancées collectives vers les objectifs de l'Accord de Paris. Cependant, les conclusions de ce bilan soulignent l'urgence d'accélérer les efforts pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, avec un besoin immédiat d'actions concrètes pour combler les écarts dans les engagements climatiques actuels. Le rôle de la COP 29 est de tirer les conclusions de ce rapport et de permettre la mise en place des orientations de l'agenda politique des prochaines COP.

Enfin, les NDC (Contributions Nationales Déterminées) seront également au cœur de l'agenda. Ces objectifs représentent les engagements individuels pris par chaque pays signataire de l'Accord de Paris pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique. Pour limiter le réchauffement à +1,5°C, une réduction de 43 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2030, et de 60 % d'ici 2035 par rapport aux niveaux de 2019, est nécessaire. Toutefois, les engagements actuels placent le monde sur une trajectoire de réchauffement entre 2,5°C et 2,9°C d'ici 2100.

LA COP 29, UNE VITRINE POUR BAKOU

Cette COP se veut être une "COP de la trêve". Le pays hôte a lancé un appel à un cessez-le-feu mondial d'un mois, une initiative inspirée de la trêve des Jeux olympiques. Yalchin Rafiyev, vice-ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan et négociateur en chef de la COP 29, a souligné lors d'un événement à Bruxelles que cette démarche vise non seulement à promouvoir la paix, mais aussi à réduire les émissions liées aux activités militaires, qui représentent 5 à 6 % des émissions mondiales.



Muxtar Babayev

Cette annonce soulève cependant des questions sur sa crédibilité alors qu'elle entre en contraste avec la répression de la société civile qui s'est intensifiée au cours des derniers mois. Les autorités azerbaïdjanaises ont mené une campagne agressive contre les critiques du gouvernement, les organisations indépendantes et les médias. Les arrestations de dizaines de personnes sur des accusations criminelles fallacieuses et politiquement motivées se multiplient, tandis que les plateformes d'information en ligne sont ciblées, avec au moins 12 professionnels des médias arrêtés. De plus, les bureaux des médias indépendants sont perquisitionnés et leurs matériels confisqués. Les ONG se voient souvent refuser leur enregistrement et doivent faire face à des restrictions sur l'accès au financement. Face à cette répression, plusieurs organisations de défense des droits humains lancent des appels à l'action. Human Rights Watch et Freedom Now demandent la libération immédiate et inconditionnelle des activistes détenus arbitrairement, tandis qu'Amnesty International souligne que la justice climatique ne peut être atteinte sans le respect des droits humains.

Dès lors, il serait légitime de se demander si cet appel à la trêve incarne une authentique aspiration à la paix et à l'action climatique ou si cela correspond à un acte de communication destiné à détourner l'attention des maux internes qui affectent l'Azerbaïdjan.

LUTTE D'INFLUENCE DANS LE CAUCASE : LES ÉLECTIONS GÉORGIENNES À L'ÉPREUVE

Charlotte LEFEUVRE

Les récentes élections en Géorgie marquent un tournant politique majeur, avec des résultats qui illustrent à la fois des clivages internes et des tensions internationales. Ce samedi 26 octobre, le parti pro-russe est ainsi arrivé en tête avec 54,08 % des voix contre 37,58 % pour la coalition pro-européenne, alors qu'une grande majorité de la population se déclarait favorable à un gouvernement pro-occidental. Cette situation renforce les divisions politiques en Géorgie et remet en cause l'adhésion du pays à l'Union européenne, inquiétant cette dernière face à l'influence croissante de la Russie dans la région.



UNE SUSPICION D'INGÉRENCE RUSSE DANS LES ÉLECTIONS

“Nous sommes témoins et victimes d'une opération russe spéciale, une forme moderne de guerre hybride contre le peuple géorgien”, a affirmé la présidente pro-occidentale, Salomé Zourabichvili, qui dénonce également une falsification des résultats. Selon elle, cette falsification serait notamment passée par le vote électronique : le même numéro de vote aurait été retrouvé dans plusieurs votes dans différentes régions. L'Union européenne a également émis des doutes quant à la régularité de ces élections, allant jusqu'à demander qu'une enquête soit menée sur de possibles fraudes électorales.

Ces élections ont des implications au-delà des frontières géorgiennes. Située aux portes de la Russie et voisine de l'Ukraine, la Géorgie est un acteur stratégique dans la région. Les pays de cette zone, tels que la Géorgie, l'Ukraine ou encore la Moldavie, forment ce qu'on appelle une “zone tampon” avec la Russie. Toute instabilité dans cette zone pourrait favoriser l'influence russe en dépit des aspirations de l'Union européenne. Si cette dernière surveille de près les événements dans la région et s'est réjouie des résultats pro-européens en Moldavie, la Russie surveille également de près la situation, craignant que toute forme de contagion démocratique et européenne ne puisse s'étendre autour d'elle.

LA MOBILISATION DE LA POPULATION GÉORGIENNE FACE À LA VICTOIRE DU PARTI "RÊVE GÉORGIEN"

Lundi 18 octobre, plusieurs milliers de personnes manifestaient devant le Parlement géorgien à Tbilissi en faveur d'un gouvernement pro-occidental. Ces manifestations reflètent la volonté du peuple géorgien de résister à l'influence russe et de défendre la démocratie. La défense des libertés reste également un sujet essentiel, car beaucoup craignent que celles-ci soient menacées sous un gouvernement pro-russe.

Malgré cela, bien que l'on estime que 80 % de la population géorgienne soutient le parti pro-européen, une grande partie n'est pas sortie manifester cette semaine de peur des représailles du nouveau gouvernement.

L'UE et les pays frontaliers surveillent de près les conséquences de ce scrutin, dans un climat géopolitique tendu où chaque résultat électoral en Géorgie pourrait soit rapprocher le pays de l'OTAN et de l'UE, soit le faire basculer davantage dans la sphère d'influence russe.

L'EUROPE DANS LA DÉFENSE PLANÉTAIRE - MISSION HERA

Léonard DE LAVENNE

Dans le cadre de la défense planétaire, ce lundi 7 octobre 2024, à 16h45, la mission HERA de l'ESA (Agence Spatiale Européenne) a décollé depuis Cap Canaveral en Floride pour réaliser l'examen minutieux d'un astéroïde.

LA DÉFENSE PLANÉTAIRE

La défense planétaire consiste en la prévision et l'élimination de toute possibilité d'impact entre la Terre et un astéroïde. En l'occurrence, l'astéroïde est nommé géocroiseur. Une collision, bien que très peu probable, engendrerait la destruction de la planète Terre ou du moins de la vie humaine. Le risque est infime, mais les conséquences considérables. L'idée, via le concept de défense planétaire, est ainsi de constituer une "assurance vie pour la planète Terre", comme l'explique Ian Carnelli, responsable du programme d'études générales du projet HERA.

LA MISSION HERA

Dans cette optique, deux missions prennent forme. La mission américaine DART (Double Asteroid Redirection Test), dont l'objectif était de percuter l'astéroïde Dimorphos, satellite de Didymos, le 27 septembre 2022 pour en modifier la trajectoire, fut un succès. L'autre, européenne, HERA, lancée ce 7 octobre, évaluera l'impact de DART sur l'astéroïde afin de mesurer l'efficacité de la méthode de déviation, et déterminer si les agences spatiales occidentales sont capables de modifier la trajectoire d'un éventuel géocroiseur destiné à entrer en collision avec la Terre. La technique, une fois maîtrisée et reproductible, pourrait être déployée à tout moment.

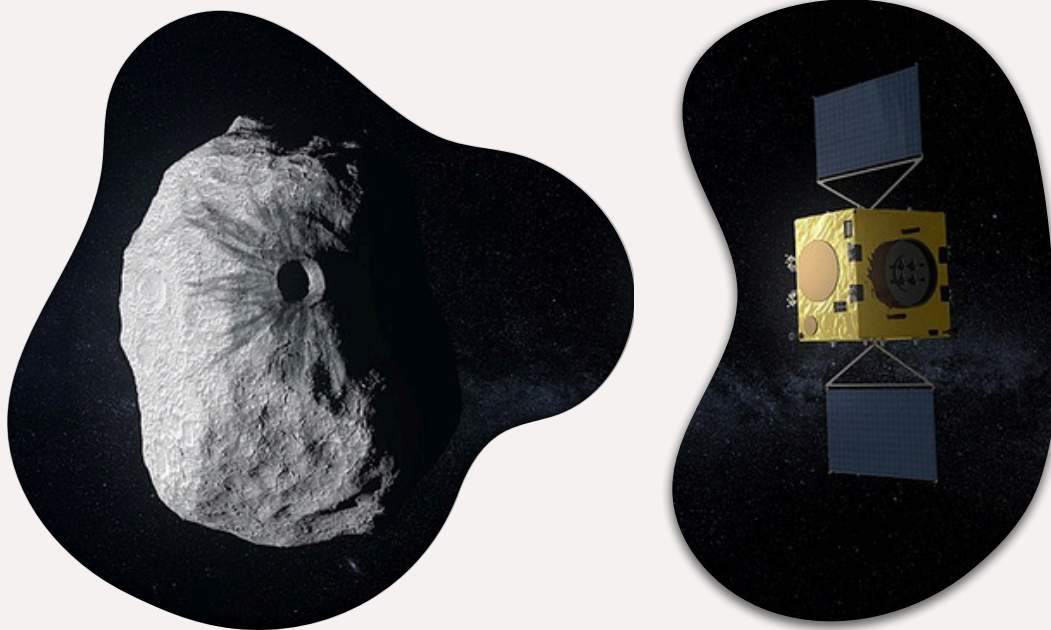
LA DIMENSION EUROPÉENNE DANS LA DÉFENSE PLANÉTAIRE

L'Europe est pionnière dans la planification de missions de déviation des géocroiseurs. La thématique est abordée dès les années 2000. Cependant, par souci de financement, le projet ne ressurgit et se concrétise qu'une dizaine d'années plus tard, lors de la Conférence de Bucarest.

Sur le plan strictement européen, la collaboration est significative. L'ESA est une organisation internationale siégeant à Paris et composée de 22 États membres. La planification de la mission HERA repose sur la coopération de l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Grèce, l'Espagne, la République tchèque et la Belgique. Patrick Michel, directeur de recherche au CNRS et responsable scientifique de la mission, évoque également des études collaboratives avec ses collègues américains et japonais.

Les paroles de Patrick Michel ne révèlent aucune ambition d'influence internationale ou de compétition. Dans la sphère purement scientifique, ces avancées technologiques ne sont pas perçues comme des instruments de puissance au service des États.

Au sein de l'ESA, la coopération internationale est prônée au nom de la défense planétaire. L'Europe s'illustre comme un acteur solide et fédérateur au niveau international. La collaboration avec les États-Unis semble ainsi logique, voire inévitable.



L'ALLIANCE ATLANTISTE

De cette conférence de Bucarest en 2011 naît l'accord entre la NASA (National Aeronautics and Space Administration) et l'ESA portant sur le partage de la mission. La mission est élaborée de sorte que les deux entités soient interdépendantes. Ce travail commun dans le domaine de la science entre l'Europe et les États-Unis n'est pas nouveau, mais plutôt habituel entre les institutions, puisque historiquement il remonte à 1973. Un spectrophotomètre français avait alors été embarqué à bord de Skylab, la première station spatiale américaine.

Néanmoins, l'actuelle collaboration interroge sur l'autonomie des planifications spatiales européennes. La réalisation de projets essentiellement européens dans le domaine spatial est-elle dépendante des technologies et de la puissance financière américaine ?

La sonde spatiale HERA est lancée par une fusée Falcon 9 de la société SpaceX (Space Exploration Technologies Corporation) pour des raisons économiques. Le budget total de l'ESA en 2024 s'élève à 7,79 milliards d'euros, tandis que la même année, celui de la NASA est de 25,38 milliards de dollars. Cet écart entraîne un retard scientifique et une impression de restriction des possibilités côté européen. Ainsi, hormis le cadre purement scientifique de ces expériences, il va de soi que des enjeux de puissance internationale influencent ces projets.

LA COURSE AUX ASTÉROÏDES : EFFORT COMMUN OU COMPÉTITION INTERNATIONALE

Selon le CNSA (Administration spatiale nationale chinoise), *“la Chine va mettre en place un système de défense contre les astéroïdes géocroiseurs comme un « parapluie » pour la Terre”*. À la lumière de cette annonce, le travail chinois sera réalisé indépendamment des puissances occidentales.

Des réflexions émergent quant à la mise en place de cette protection globale, à la confiance entre puissances et à l'éventualité d'une compétition internationale. Les travaux chinois n'ayant pas officiellement commencé, rien n'empêchait la création d'un programme de défense en collaboration avec les Européens. Néanmoins, le succès du projet européen dans la constitution d'un front uni dans la défense planétaire reste relatif et en suspens.

Manifestement, ces avancées scientifiques relèvent à minima d'une intention d'accroître l'influence dans les relations internationales. Ainsi, deux schémas d'organisation de la lutte sont à prévoir : soit la dissociation de la défense planétaire en plusieurs groupes, soit l'unification du projet en dépassant les divergences politiques, à l'image du chapitre de James J. Wirtz, "*Will Planetary Defense Change a Realist World ?*". Les défis mondiaux, tels que celui de l'environnement, posent la question de la possible fin de l'anarchie au profit d'une lutte organisée contre un ennemi commun. Dans ce cas, les intérêts nationaux de puissance ne seraient plus prioritaires.

AMBITIONS PACIFIQUES ET MULTILATÉRALES CONTRARIÉES

La mission HERA, s'inscrivant dans une collaboration occidentale, représente une avancée majeure dans la mise en place d'une défense planétaire. Les pays composant l'ESA jouent un rôle moteur dans ce domaine et permettent le rayonnement des capacités technologiques européennes dans le monde. Bien que dépendante de la NASA dans le cadre de cette double mission DART-HERA, l'Europe incarne une puissance fédératrice, notamment grâce à ses ambitions pacifiques de constituer une lutte multilatérale et non seulement régionale. Toutefois, les financements étatiques, eux, ne sont pas désintéressés. La course aux astéroïdes pourrait accélérer la naissance de sphères d'influence.

LA DZ MAFIA, VERS UNE MEXICANISATION DE LA VIOLENCE ?

Swann MARY

Ces derniers temps la montée en puissance de la DZ mafia à Marseille, et dans les villes aux alentours, soulève la crainte d'une cartellisation du groupe.

QU'EST-CE QUE LA DZ MAFIA ?

C'est en mars 2013, que la DZ mafia, un groupe de narcotrafiquants issu des quartiers nord de Marseille, devient connu des services de police marseillais avec la diffusion d'images sur lesquelles le corps incendié d'une de leurs victimes apparaît. Ces photographies sont accompagnées de la mention DZ mafia, DZ faisant alors référence à Dzaïr signifiant Algérie en arabe.

A la tête de ce groupe, trois grands chefs, dont deux seraient incarcérés. C'est depuis leur cellule de prison qu'ils dirigeraient les équipes de revente et de tueurs. Certains membres du groupe opèrent également depuis leur cellule, tandis que d'autres sont en liberté ou bien en cavale, notamment aux Emirats Arabes Unis et au Maroc. La DZ mafia est composée en majorité de Français d'origine algérienne, d'où l'utilisation de l'indicatif DZ. Pour la plupart, ces derniers ont été recrutés sur les réseaux sociaux, en particulier via Snapchat.

Trafic de stupéfiants, meurtres, assassinat à forfait, ou encore extorsion de fonds sont autant d'activités faisant partie du quotidien des membres de la DZ mafia. Leurs activités s'étendent sur le pourtour du bassin méditerranéen voire même jusqu'à Dijon et Bruxelles selon certaines sources. Afin d'assurer un approvisionnement continu, ils usent de leurs contacts avec d'autres groupes européens situés en Espagne, Belgique ou encore aux Pays-Bas.

UN GROUPE À AMBITION HÉGÉMONIQUE

L'ambition de la DZ mafia est simple : assurer son hégémonie dans le domaine du trafic de stupéfiants dans la cité phocéenne. La DZ contrôle actuellement près de 60% des activités de trafic de Marseille, selon le journal La Provence. Cette ambition se heurte cependant à une réalité, celle de la guerre des gangs. La DZ mafia se retrouve confrontée, dans la gestion des points de vente, à d'autres groupes de narcotrafiquants, en particulier Yoda et les Blacks. Ces groupes se mènent une guerre sanglante qui a causé la mort de près de 46 personnes en 2023. La DZ mafia est même soupçonnée d'avoir des ambitions plus larges, notamment dans le domaine politique.

UN CARTEL À LA FRANÇAISE ?

La DZ mafia est passée d'un groupe de narcotrafiquants localisé à Marseille, à une organisation criminelle de niveau national. En effet, le groupe ne se contente plus de gérer uniquement le trafic de stupéfiants et la gestion des points de vente de la cité phocéenne, mais étend son action à Toulouse, Avignon, Valence ou encore Dijon.

En outre, afin d'assurer un approvisionnement continu en marchandises, le clan collabore avec d'autres organisations criminelles telles que la Mocro Maffia néerlandaise ou encore la Ndrangheta italienne. Ces deux réseaux sont spécialisés dans le transport de la cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe. Cette coopération permet ainsi à la DZ d'obtenir d'importantes quantités de drogues, qu'elle redistribue ensuite sur le sol français. L'ampleur démesurée du trafic de stupéfiants, mais également ses liens avec d'autres groupes de narcotrafiquants en Europe sont des caractéristiques propres aux grands cartels mexicains.

Le 11 novembre 2023, un véhicule transportant cinq personnes a été pris pour cible par des tirs de kalachnikovs sur un parking d'un McDonald's du XVI^e arrondissement. Une femme et un homme sont décédés. Les trois autres passagers ont également été blessés. Dans le cadre de cette affaire, neuf personnes ont été placées en garde à vue le 16 octobre 2024. Selon le Parisien, *"parmi les gardés à vue se trouvent les tueurs à gages présumés, les logisticiens et les chauffeurs"* soupçonnés d'être impliqués dans cette fusillade. Cet acte de violence est loin d'être un cas isolé. Selon le journal le monde, 80% des 49 "narchomicides" commis en 2023 à Marseille sont associés à la DZ mafia. Ces meurtres ou vol avec armes, comme ce fut le cas le 28 janvier 2024 à la Seyne-sur-mer, font partie du modus operandi de la DZ mafia, ce qui rappelle évidemment celui des cartels mexicains.

Le 4 octobre dernier, un chauffeur de VTC est tué par un jeune de 14 ans. Le meurtre de cette victime collatérale de la guerre de la drogue, revendiqué par un homme incarcéré se prétendant membre de la DZ mafia, a finalement été démenti par une vidéo diffusée par la DZ Mafia elle-même. Cette dernière a réfuté l'appartenance de cet homme au groupe. Pour certains analystes, ils ont agi, avec la publication de cette vidéo, à la manière des cartels mexicains et en particulier du cartel de Sinaloa, la DZ mafia cherchant à défendre l'image du groupe en affirmant qu'elle ne tuait pas des innocents.

Leur ambition hégémonique, l'immensité de leur trafic de stupéfiants, leur connexion avec des réseaux internationaux, le recours à des méthodes violentes, sont autant de caractéristiques rapprochant la DZ mafia des cartels mexicains. Cependant, contrairement aux cartels mexicains, le groupe marseillais n'a pas gangréné le milieu politique et juridique par la corruption. On ne peut donc qualifier la DZ de cartel, même si elle en emprunte dangereusement le chemin. Selon le procureur général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, *"si on n'arrive pas inverser une évolution, rien ne dit que nous ne serons pas demain dans une forme de cartellisation"*.

MESURES PROTECTIONNISTES : L'EUROPE S'ENGAGE-T-ELLE SUR LE CHEMIN D'UNE GUERRE COMMERCIALE ?

Xavier FOUVET

Ce 4 octobre, l'Union européenne (UE) a pris une décision stratégique et controversée en votant l'imposition de droits de douane supplémentaires allant jusqu'à 35 % sur les voitures électriques chinoises. Cette mesure vise à contrer les subventions publiques massives que le gouvernement chinois accorde à ses constructeurs automobiles, une pratique jugée déloyale par la Commission européenne. Dans un contexte de préoccupations croissantes concernant l'impact de ces subventions sur la compétitivité des fabricants européens, cette décision marque un tournant dans les relations commerciales sino-européennes et s'inscrit dans ce que l'on appelle la "sortie de la naïveté" de l'Union.



UNE DÉCISION MOTIVÉE PAR LA PROTECTION DES INDUSTRIES EUROPÉENNES

L'objectif déclaré de cette mesure fait référence à la nécessité de rétablir des conditions de concurrence pures et parfaites sur le marché européen des voitures électriques. En outre, la part du marché des véhicules chinois a connu une croissance fulgurante, passant de près de 3 % en 2020 à près de 25 % en 2024. L'enquête antidumping menée par la Commission européenne a révélé que les entreprises chinoises bénéficient d'un soutien public qui leur permet de proposer des prix de 5 000 à 10 000 € inférieurs à ceux de leurs homologues européens.

Bruxelles a donc estimé que la présence de subventions publiques élevées crée une distorsion du marché qui pourrait causer « des dommages importants » aux producteurs européens de véhicules électriques, mettant en péril environ 2,5 millions d'emplois directs et 10,3 millions d'emplois indirects au sein de l'UE. Les droits de douane supplémentaires, qui s'ajouteront aux 10 % de droits déjà en place, entreront en vigueur le 30 octobre 2024 et varieront selon le constructeur, atteignant 7,8 % pour Tesla, 17 % pour BYD, 18,8 % pour Geely et 35,3 % pour SAIC.

LES RÉACTIONS DIVERGENTES DES 27 ÉTATS MEMBRES

Cette décision n'a pas été unanime au sein de l'UE. Des pays comme l'Allemagne, fortement dépendants du marché chinois pour leurs exportations automobiles, se sont opposés à ces droits de douane. Le ministre allemand des Finances, Christian Lindner, a exprimé des craintes qu'une telle mesure ouvre la voie à une guerre commerciale entre l'UE et la Chine. En revanche, d'autres pays, dont la France et l'Italie, ont soutenu l'initiative, y voyant une opportunité de défendre l'industrie automobile européenne contre la concurrence déloyale exercée par les véhicules chinois à prix réduits.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ANTICIPÉS

L'impact de ces droits de douane pourrait être double. D'abord, ils devraient offrir temporairement aux constructeurs européens une protection contre la concurrence des entreprises chinoises. Toutefois, certains experts estiment que ces mesures pourraient également nuire à la compétitivité des produits européens. Par exemple, les marges bénéficiaires des entreprises chinoises restent confortables, même avec l'application de droits de douane, en raison de leur structure de coûts plus favorable.

Les détracteurs de cette mesure signalent que ces droits de douane supplémentaires pourraient également entraîner une hausse des prix pour les consommateurs européens, ralentissant ainsi l'adoption des véhicules électriques. Or, la Commission a voté l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs dès 2035. Actuellement, le prix d'une voiture électrique chinoise en Europe est souvent nettement inférieur à celui de ses homologues européens, posant un sérieux risque pour le marché. Par exemple, le modèle MG4 de SAIC est vendu en France à environ 34 900 €, tandis qu'en Chine, il coûte environ 13 917 €, une différence de prix significative qui pourrait persister, même après l'augmentation des taxes douanières.

DES RÉPONSES CHINOISES ET UN RISQUE DE REPRÉSAILLES

La réponse de l'Empire du Milieu à cette décision ne s'est pas fait attendre. Le gouvernement chinois a exprimé son opposition ferme aux mesures qu'il considère comme « protectionnistes » et a menacé de mettre en œuvre des contre-mesures. Pékin a d'ores et déjà ouvert des enquêtes antidumping concernant les produits européens, incluant des secteurs clés comme le porc, les spiritueux et les produits laitiers, avec des droits de douane pouvant atteindre jusqu'à 39 %.

En outre, les entreprises chinoises, déjà confrontées à une surproduction massive dans ce secteur, voient dans ces droits de douane un risque accru de ne pas pouvoir écouler leur surplus de production en Europe. De plus, le Bureau de l'Automobile chinoise a exprimé son inquiétude face à l'impact de ces droits sur les interactions économiques et a appelé à une coopération continue entre les deux blocs. In fine, cette crainte d'une escalade des tensions commerciales risque de nuire aux relations entre Bruxelles et Pékin, un partenariat pourtant crucial pour le commerce mondial.

LA PERSPECTIVE D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Malgré les tensions croissantes, des discussions continuent d'avoir lieu entre les autorités européennes et chinoises afin d'explorer des solutions diplomatiques négociées. Le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, a souligné l'importance d'atteindre un accord qui répondrait aux préoccupations de chacune des parties, tout en respectant les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

Ce dialogue est essentiel pour chercher à atténuer un conflit ouvert qui pourrait avoir des conséquences graves à long terme sur l'économie mondiale, surtout dans un contexte où les industries automobiles sont déjà sous pression en raison d'évolutions rapides du marché, de la transition vers la neutralité carbone et des enjeux géopolitiques liés au changement climatique.

CONCLUSION : QUELLE PLACE POUR L'EUROPE DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL ?

En somme, la décision de l'UE d'imposer des droits de douane supplémentaires sur les véhicules électriques chinois reflète une stratégie de protection plus agressive en réponse aux réalités économiques actuelles. La fermeture de l'UE vis-à-vis des pratiques commerciales de la Chine représente non seulement une réaction face aux préoccupations immédiates concernant l'emploi et la robustesse du marché, mais également un questionnement sur la place de l'Europe dans un monde économique où la compétition globale devient de plus en plus complexe.

Ce tournant indique un changement stratégique potentiellement difficile mais nécessaire pour l'UE, marquant une étape où une plus grande préservation est indispensable, tout en veillant à ne pas tomber dans une spirale protectionniste aux conséquences désastreuses pour le commerce international. C'est ainsi que, ce 24 octobre, à deux semaines de l'élection présidentielle américaine, Donald Trump a comparé l'UE à une « mini-Chine » sur le plan commercial.

RAPPORT DRAGHI : VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE ?

Héloïse ROMA

Le 9 septembre 2024, le rapport de Mario Draghi, ancien président de la Banque centrale européenne (BCE), portant sur la compétitivité européenne a été rendu public. Commandé à l'automne 2023 par la Commission européenne, il souligne « *la lente agonie de l'Union européenne* ». Bien plus qu'un cri d'alarme, le rapport présente 170 propositions pour une nouvelle stratégie industrielle européenne.

Le rapport Draghi, très attendu, fait suite à celui de l'ancien Premier ministre italien Enrico Letta, publié le 18 avril 2024 et traitant du marché unique européen. Les deux mettent en exergue le ralentissement de l'industrie européenne par rapport aux industries chinoise et américaine. Le constat est analogue : ce déclin est dû à la faible productivité de la zone, entraînant le ralentissement de la croissance économique.



UNE PRODUCTIVITÉ EUROPÉENNE RALENTIE DANS UN PAYSAGE EN RECOMPOSITION

Le PIB de l'UE, 4 % supérieur à celui des États-Unis en 2002, est aujourd'hui inférieur de 12 % à ce dernier. Trois facteurs majeurs ayant soutenu la croissance de l'UE après la guerre froide se sont progressivement érodés et permettent en partie d'expliquer ces évolutions différenciées.

Dans un premier temps, le développement sans précédent du commerce mondial, soutenu par le libre-échange et le multilatéralisme, semble révolu. En effet, sa croissance a largement ralenti. D'après le FMI en avril 2024, la croissance du commerce mondial devrait atteindre 3,2 % par an en 2029, contre 4,9 % de croissance annuelle moyenne entre 2000 et 2019. Par ailleurs, l'énergie abondante et bon marché achetée aux Russes depuis la fin de la guerre froide n'est maintenant plus disponible en raison de l'invasion de l'Ukraine en 2022. Enfin, dans un contexte géopolitique en pleine mutation, le rapport souligne que les Européens ne peuvent maintenant plus faire l'économie de leur défense.

LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Pour faire face à ce « défi existentiel », l'Europe doit accélérer l'innovation et la recherche, en particulier dans le secteur des technologies avancées. Les pays européens accusent en effet un important retard dans ce domaine, qui explique en partie l'écart de croissance avec les États-Unis et la Chine. Par ailleurs, Mario Draghi invite les pays européens à identifier de nouveaux moteurs de croissance pour leurs économies et à trouver de nouvelles sources d'énergie bon marché tout en poursuivant leurs efforts de décarbonation. L'UE doit, en outre, réduire ses dépendances énergétiques, économiques et militaires afin de répondre aux nouveaux enjeux auxquels elle est confrontée.

Pour réaliser les investissements nécessaires à cette nouvelle stratégie industrielle, l'UE devra dépenser 800 milliards d'euros supplémentaires par an dans son industrie, soit 5 % de son PIB. Ce projet, correspondant à plus de deux fois le plan Marshall en termes d'investissements, pourrait être financé par la mobilisation de l'épargne des Européens, mais surtout par un nouvel emprunt commun européen.

Un dernier grand thème abordé dans ce rapport, également au centre de celui d'Enrico Letta, est le rôle déterminant du marché unique européen et l'urgence de mener à son terme le projet d'Union des marchés de capitaux (UMC). Lancé en 2014, le projet est toujours à l'étude aujourd'hui. L'achèvement de l'UMC, d'après Mario Draghi et Enrico Letta, est crucial pour dynamiser les investissements et les innovations dans l'UE.

VERS UN SURSAUT DE LA PART DE BRUXELLES ?

Le constat sans appel concernant la situation de la compétitivité européenne n'a pu être qu'accepté par les États membres. Néanmoins, certaines propositions du rapport ont reçu un accueil mitigé : la possibilité d'un emprunt commun a, par exemple, suscité une levée de boucliers de la part des pays frugaux, comme en témoigne la réaction de Christian Lindner, ministre allemand des Finances, sur X (anciennement Twitter) : « *En assumant une dette commune de l'UE, nous ne résoudrons aucun problème structurel : les entreprises ne manquent pas de subventions. Elles sont liées par la bureaucratie et l'économie planifiée. Et elles ont des difficultés à accéder aux capitaux privés. Nous devons y travailler* ». Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a, quant à elle, déjà annoncé avoir repris des « lignes directrices politiques » du rapport afin de les intégrer dans les lettres de mission des commissaires européens.

CONCLUSION

Le rapport de Mario Draghi a permis de poser un diagnostic sur la situation de la productivité européenne, tout en proposant une série de mesures qui permettraient à l'Europe de rebondir. L'urgence de la situation semble se heurter à la question du financement des investissements nécessaires à cette nouvelle stratégie industrielle et technologique, sujet toujours très sensible parmi les États membres. Ainsi, le rapport Draghi sera-t-il à l'origine d'un tournant majeur pour le marché unique européen ou rejoindra-t-il les précédents rapports sur le sujet, sans grand impact à ce jour ?

HAN KANG LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE : L'ÉVEIL DE LA LITTÉRATURE CORÉENNE SUR LA SCÈNE MONDIALE

Marie CHATELIER

Han Kang, écrivaine coréenne, s'est vu décerner le prestigieux Prix Nobel de Littérature le 9 octobre dernier. Avec cette victoire, cette romancière de 53 ans, s'impose à la fois sur la scène coréenne mais aussi sur la scène culturelle mondiale par des ouvrages déroutants, qui se démarque *"pour sa prose poétique intense qui affronte les traumatismes historiques et expose la fragilité de la vie humaine"* selon l'Académie suédoise. C'est ainsi une nouvelle consécration pour le palmarès culturel en Corée du Sud qui se voit reconnaître davantage sur la scène internationale.

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE POUR UNE ŒUVRE PUISSANTE : L'INTENSITÉ POÉTIQUE DE HAN KANG, ACCLAMÉE PAR L'ACADÉMIE SUÉDOISE

L'Académie suédoise qui remet le prix Nobel de Littérature chaque année à une figure littéraire majeure et influente du monde, a décidé d'honorer cette année l'écrivaine Han Kang, pour son originalité lyrique qui parvient à immerger le lecteur au côté du narrateur dans les abysses de l'Histoire, de ses drames et de ses tristesses, en parachevant le tout avec une honnête description des failles humaines. De fait, l'Académie suédoise distingue une œuvre puissante récompensée, selon ses mots, par *"une double exposition de la douleur, une correspondance entre tourment mental et tourment physique étroitement liée à la pensée orientale"*.

Han Kang se démarque ainsi comme étant la 8ème femme à gagner ce prix, et notamment la 1ère femme asiatique dans les 123 ans d'existence de l'Institution. Selon la romancière Eimar McBride, Han est vraisemblablement l'une des *"meilleurs écrivains vivants"* qu'elle considère être *"une voix pour les femmes, pour la vérité et, surtout, pour le pouvoir de la littérature."* En réalité, une alternance des gagnants entre homme et femme a notamment pris forme pour le prix prestigieux de littérature suite aux scandales sexuels et financiers du Nobel en 2018. Depuis, le prix mondial alterne entre auteurs masculins et féminins, démontrant ainsi en général la reconnaissance de la femme romancière et talentueuse.

Avec ce prix, Han Kang a créé la surprise : elle ne figurait pas sur la liste des favoris. Les pronostics des sites de paris en ligne annonçaient Alexis Wright et son compatriote Gerald Murnane, Mircea Cartarescu, Ngugi Wa Thiong'o ou bien encore Thomas Pynchon et Michel Houellebecq. Même dans son propre pays, le triomphe de Han Kang n'était pas acquis, alors que pendant longtemps le nom du poète Ko Un a été reconnu digne de ce prix prestigieux, ou encore le romancier Hwang Sok-Young. C'est finalement la plus brillante représentante de la génération coréenne suivante qui l'emporte.

Avec ce prix, Han Kang repart avec la coquette somme de 11 millions de couronnes suédoises, soit environ 970 000 euros.

LA CORÉE DU SUD : DE LA VAGUE HALLYU AU NOBEL LITTÉRAIRE, UNE ASCENSION CULTURELLE MONDIALE

Ces dernières années, la Corée du Sud surfe sur les succès de son influence culturelle qui ne cesse de s'épanouir à l'international. Que ce soit au niveau du sport avec de grands succès aux Jeux Olympiques de juillet et d'août dernier, au niveau de la culture populaire avec la déferlante de la vague Hallyu, ou encore au niveau des prix de prestige planétaire, avec entre autres l'Oscar du meilleur film remporté par Bong Joon Ho et son oeuvre "Parasite", ou encore la série qui a fait sensation partout dans le monde, "Squid Game"; la Corée du Sud s'impose de nos jours comme novatrice sur tous les secteurs culturels. Avant le jeudi 9 octobre, la Corée du Sud ne comptait pourtant qu'un lauréat de prix Nobel, l'ancien président Kim Dae-Jung qui a gagné le prix Nobel de la Paix en 2000, remercié pour son combat pro-démocratique sous la loi martiale et ses efforts pour une potentielle réconciliation avec son soeur déchue, la Corée du Nord. Son couronnement par le Nobel marque un nouveau succès culturel sur la scène mondiale pour le pays de 51 millions d'habitants, obsédé par les classements.

Ainsi, Han Kang devient non seulement la première femme de Corée du Sud à remporter un prix Nobel, mais remporte surtout le titre de première écrivaine coréenne à gagner le prix Nobel de littérature dans le pays. Cela démontre l'effervescence des romanciers et des poètes en général dans ce pays du Matin-Calmé. Ce prix promet en particulier une diffusion à l'international de la littérature coréenne, qui a lutté pendant de nombreuses années face aux problèmes constants de traduction ; qui commencent progressivement à être résolus. Aujourd'hui, avec ce prix littéraire, ce problème se voit en quelque sorte révolu alors que la place de la langue coréenne devient préminente sur la sphère internationale : la communauté littéraire sud-coréenne et les membres de la diaspora internationale espèrent que la victoire de Mme Han au prix Nobel attirera l'attention sur les livres, de la même manière que les films et les émissions de télévision ont rendu les histoires sud-coréennes si populaires dans ces médias.



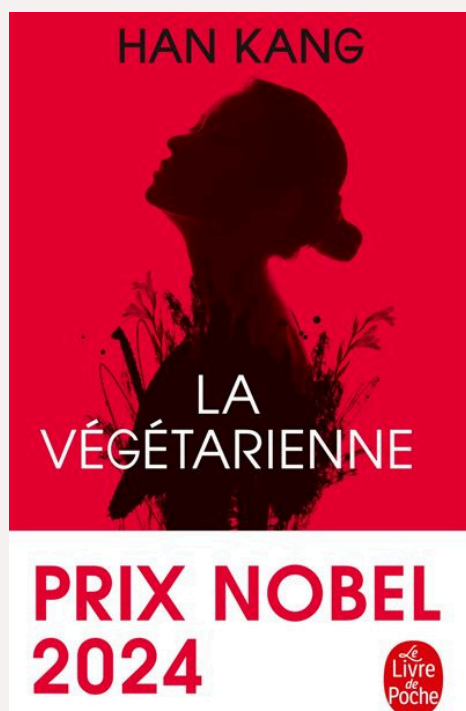
Ainsi, la Corée du Sud gagne ce titre de conteuse moderne. L'obtention d'un prix Nobel, ne revêt ainsi pas seulement une victoire individuelle mais s'inscrit dans un processus plus vaste de reconnaissance culturelle, où le centre valide (les élites littéraires de toujours) et reconnaît la périphérie. En ce sens, l'analyse de Casanova sur les rapports de force dans la République mondiale des lettres permet d'expliquer comment des œuvres issues de régions autrefois marginalisées, comme la Corée du Sud, gagnent progressivement une place centrale dans le paysage littéraire mondial grâce à ces instances de légitimation. Euny Hong, l'autrice de La Pop sud coréenne : la culture au service du développement économique, affirme que le trophée de Han Kang va permettre de révéler à la communauté internationale que la Corée du Sud n'est pas seulement une entreprise de produits culturels, mais bien un pays où les idées ne cessent de fleurir.

Dans une déclaration, le Président coréen a félicité Han Kang : *“Vous avez transformé les blessures douloureuses de notre histoire moderne en une grande littérature (...) Je vous présente mes respects pour avoir élevé la valeur de la littérature coréenne.”* C’est en effet un beau cadeau de la part d’Han Kang pour la littérature et le prestige culturel de la haute culture coréenne. Pourtant, Han Kang n’a pas toujours été appréciée par les gouvernements coréens. En effet, la présidence de 2013 à 2017 avait annoté l’écrivaine sur une “liste noire” gardée secrète, où de nombreux écrivains, artistes et réalisateurs, que le gouvernement considérait comme “pernicieux”, se voyaient refuser les programmes de soutien contrôlés par le gouvernement. Le nom de l’écrivaine avait notamment été écrit car Han Kang avait pointé du doigt une ancienne dictature conservatrice, et certains drames de l’Histoire du pays.

LA NOUVELLE ÉTOILE DE LA CULTURE CORÉENNE : HAN KANG, ET SES ROMANS BOULEVERSANTS QUI DÉLIENT LES TOILES DU PASSÉ

Han Kang est la fille de l’écrivain Han Seung-won, née en 1970 à Gwangju dans le sud-ouest de la péninsule, elle ne découvrira Séoul, la ville de tous les possibles, qu’à l’âge de 9 ans. Elle étudiera la littérature dans la capitale, à l’université de Yonsei. Pendant ses études, Han Kang était très attirée par la poésie de Yi Sang, le “Rimbaud coréen”, dont l’un de ses vers, *“Je pense que les humains devraient être des plantes”* (qu’elle estime avoir été écrit en réaction à la colonisation de la Corée par le Japon) l’inspirera dans ses créations. Elle commence à travailler pour un magazine tout en publiant, dès le début des années 1990, des poèmes et des nouvelles. En 1994, elle remporte le Concours littéraire de printemps du Seoul Shinmun avec une histoire, *Red Anchor*.

Puis, après ses poèmes, Han Kang se tourne progressivement vers la prose. Elle a été remarquée dès la parution de son premier ouvrage en 1995, le recueil de nouvelles intitulé *L’Amour de Yeosu*. L’univers de ce recueil est marqué par une profonde solitude, surprenant pour une femme de seulement 25 ans. Cet univers de désespoir est aussi représentatif de son deuxième recueil, *Les Fruits de ma femme*. Han Kang a également publié des romans très tôt dans sa carrière, *Geomun saseum (Le Cerf noir en 1998)* et *Geudaeui chagaun son (Ta main froide en 2002)*.



Postérieurement, le nom de Han Kang a été propulsé sur la scène internationale avec *La Végétarienne*, un roman en trois volets sorti en 2007, roman phare dans le pays de l’autrice. Avec un récit qui frôle le fantastique, l’autrice s’interroge sur la nature de la violence et dénonce ses méfaits en racontant l’histoire de Yonghye, une femme victime de violences physiques et psychologiques infligées par les hommes de sa famille. La traduction anglaise réalisée par Deborah Smith a valu à l’autrice l’International Man Booker Prize en 2016, faisant d’elle la première gagnante coréenne à remporter cette distinction. Cette récompense a marqué le lancement de sa carrière internationale, qu’elle a poursuivie avec plusieurs romans.

Dans ses écrits, Han Kang fait miroiter les vestiges et les cicatrices du passé pour leur redonner une vérité, en s'inspirant de l'histoire moderne et tumultueuse de la Corée du Sud, qui a été marquée au XX^e siècle par la division de la péninsule coréenne, une guerre, une dictature militaire et une lutte longue et particulièrement sanglante pour la démocratie et les droits du travail. Ainsi, la Nobélisée s'inspire des questions soulevées par la "violence humaine", et tend à les partager à ses lecteurs, les portant à se questionner eux-mêmes sur ces réflexions. Le président du comité Nobel, Anders Olsson affirme : "elle a une conscience unique des liens entre le corps et l'âme, les vivants et les morts, et dans un style poétique et expérimental, elle est devenue une innovatrice dans la prose contemporaine".

Elle a par ailleurs mentionné qu'un sentiment de culpabilité à l'égard de la consommation de viande, causé par les démons du massacre de Gwangju (sa ville natale située au sud-ouest de la péninsule coréenne) avait été l'élément clé de son œuvre La Végétarienne. Elle revient plus concrètement sur ce drame de 1980 dans Celui qui revient, un massacre orchestré par la junte militaire contre des pro-démocrates qui réagissaient à la loi martiale imposée par le général putschiste Chun Doo-hwan. Puis, évoquant le processus d'écriture de Celui qui revient, elle déclare : "Le sentiment que j'ai éprouvé le plus souvent en écrivant ce livre était la douleur, une douleur écrasante. J'ai pleuré presque tous les jours lorsque j'ai écrit ce roman".

Le dernier ouvrage en date, Impossibles Adieux, sorti en 2021, a été traduit en 2023 en français, et sera traduit en 2025 en anglais. Il a été récompensé du prix Médicis étranger en 2023 en France, annonciateur de son influence à l'étranger grandissante.

Avec cet ouvrage et en suivant le rythme des éloges du songe et du silence, l'écrivaine dessine une peinture impitoyable de la cruauté humaine, alors que la répression des rouges au XX^e siècle s'est conclue, comme on le sait, par des bains de sang. C'était notamment le cas avant la Guerre de Corée, à Jeju, où le massacre des communistes a mené au massacre de la population presque entière de l'île, jusqu'à 30 000 personnes en trois mois. Aujourd'hui, c'est la destination favorite des jeunes mariés coréens : une île volcanique paradisiaque avec ses eaux cristallines et ses cratères de lave. Mais là aussi, un morceau du drame coréen y est resté enfoui.



Ainsi, avec ces œuvres qui nous ravagent, qui mêlent à la fois le politique et l'individu, Han Kang nous fait prendre conscience des traumatismes de l'Histoire, et l'importance de s'en souvenir.

Pourtant, Han Kang affirme ne pas porter de combat au-devant de la scène ; elle ne s'engage pas, elle décrit, ce qu'elle voit, ce qu'elle ressent. Mais par son écriture, elle avoue la brutalité de l'Histoire subtilement : ce dont raffolent les lecteurs dans son œuvre romanesque.

Ainsi, beaucoup de ses lectrices perçoivent aussi dans ses histoires une forme de rébellion contre la culture et le modèle sud-coréen longtemps considérés comme patriarcal et misogyne. Bien que le système se soit fortement réformé et que l'ancien patriarcat ait disparu, certaines mœurs restent encore présentes dans les esprits. De fait, son écriture fait écho "*à forme de dissidence et de résistance*" pour les femmes qui continuent à se battre pour l'égalité dans le pays, comme le déclare Bora Chung, autrice d'un recueil de nouvelles.

Pour synthétiser l'œuvre de Han Kang, Laure Leroy, fondatrice des éditions Zulma décrit "*L'intime y prend la dimension d'un paysage, les émotions sont âpres, dessinées avec une amoureuse cruauté. Et, malgré ce pessimisme aigu, l'espoir jaillit, non pas d'un monde meilleur, mais d'une conscience retrouvée, d'un éveil à l'acuité de vivre.*"

De la sorte, la victoire d'Han Kang permet à la Corée du Sud d'enrichir son palmarès : le pays est plus que l'un des cinq dragons asiatiques centrés sur une puissance économique, industrielle et scientifique ; qu'il cumule avec des instruments de la puissance culturelle.

56 ANS PLUS TARD, MAURICE RECOUVRE SA SOUVERAINETÉ SUR LES ÎLES CHAGOS

Léopold DE BEAUREGARD

Un accord historique a été conclu le jeudi 3 octobre entre le Royaume-Uni et Maurice, reconnaissant la souveraineté de cette dernière sur les îles Chagos. Le Royaume-Uni conserve toutefois l'usage de la base militaire située sur l'archipel.

UN DIFFÉREND TERRITORIAL ANCIEN ET UN EXIL FORCÉ DES CHAGOSSIENS

Au sud des Maldives se trouve un archipel. Sur le papier, ces îles pourraient en faire rêver plus d'un, mais ce cadre d'apparence paradisiaque s'estompe lorsqu'on ajoute que l'archipel en question est l'objet d'un vieux litige entre le Royaume-Uni et Maurice, et surtout qu'il abrite une importante base américaine.

L'histoire tragique des îles Chagos commence véritablement en 1968, lorsque Maurice obtient son indépendance du Royaume-Uni. Alors que l'île Maurice, Rodrigues et les îles Chagos étaient administrées ensemble depuis le XVII^{ème} siècle, les Britanniques ont exigé, en échange de l'indépendance de Maurice, de garder les îles Chagos peu peuplées et éloignées du reste de la petite république. Ces dernières ont alors officiellement pris le nom de Territoires britanniques de l'océan Indien – les seuls restants –, et les quelque deux mille Chagossiens ont été expulsés vers l'île Maurice ou les Seychelles. Dans le contexte de la Guerre froide, les Britanniques ont permis aux États-Unis d'établir une base militaire d'importance majeure sur l'île principale de l'archipel, connue sous le nom de Diego Garcia. Depuis 1975, Maurice a multiplié les demandes et autres requêtes pour récupérer les îles Chagos, dont elle s'estime illicitement amputée.

UN ACCORD HISTORIQUE NON SANS CONCESSIONS

Pour les îles Chagos, l'horizon s'est éclairci en février 2019 lorsque la Cour internationale de Justice a rendu un avis consultatif qui concluait que « *le Royaume-Uni est tenu, dans les plus brefs délais, de mettre fin à son administration de l'archipel des Chagos* », sans quoi le processus de décolonisation de Maurice serait inachevé. En mai de la même année, une résolution votée par l'Assemblée générale des Nations Unies a intimé au Royaume-Uni de rétrocéder l'archipel à la république de Maurice, rappelant aussi l'interdiction du démembrement de territoires coloniaux avant l'indépendance. Si elle n'est pas contraignante, cette résolution n'en demeure pas moins un revers cinglant pour Londres, 116 États membres de l'ONU s'étant prononcés en faveur d'un retour sous six mois de la pleine souveraineté mauricienne sur l'archipel. Les négociations en ce sens ont débuté fin 2022, sous le gouvernement conservateur de Rishi Sunak, et se sont donc achevées par un accord avec le gouvernement mauricien en date du 3 octobre 2024.

Dans le bref compte-rendu public de cet accord, il est précisé que le Royaume-Uni reconnaît la souveraineté de Maurice sur l'archipel des Chagos, et que les deux États s'accordent sur la nécessité d'assurer le fonctionnement de la base qui y est sise.

Le Royaume-Uni pourrait donc, durant une période initiale de 99 ans, continuer à utiliser cette base militaire, sans contrevenir aux droits souverains mauriciens sur l'île de Diego Garcia. Ces installations militaires britanniques sont principalement utilisées par les États-Unis, et sont mentionnées dans l'accord comme jouant un « rôle vital dans la sécurité régionale et globale ». La base de Diego Garcia a notamment été utilisée par les Américains pendant la Guerre froide pour assurer une présence dans la région, et dans les années 2000 lors des guerres en Irak et en Afghanistan. Elle permet aussi aux États-Unis de maintenir des troupes stationnées à proximité de deux importants ports du « collier de perles » mis en place par la Chine, le port sri-lankais de Hambantota et le port maldivien de Marao, qui, selon certaines sources, pourrait être converti en base militaire.

VERS UN RETOUR DES CHAGOSSIENS DANS L'ARCHIPEL ?

L'injustice dont ont été victimes les Chagossiens il y a une cinquantaine d'années n'a pas été oubliée, et de nombreuses organisations militent depuis pour la fin de leur exil forcé. Par le biais de multiples associations au Royaume-Uni, à Maurice et aux Seychelles, les Chagossiens en exil et leurs descendants n'ont cessé d'alerter sur leur situation et de dénoncer leur expulsion, que Human Rights Watch qualifie de « crime contre l'humanité ». Après avoir été arrachés à leur terre, ils avaient été abandonnés sans contrepartie à Maurice ou aux Seychelles, survivant alors dans une pauvreté extrême.

L'accord trouvé entre les gouvernements britanniques et mauriciens prévoit que ce dernier sera désormais « libre de mettre en œuvre un programme de réinstallation dans les îles de l'archipel des Chagos », à l'exception toutefois de l'île de Diego Garcia. Si cette nouvelle a été accueillie positivement par la quasi-totalité de la population concernée, certains Chagossiens déplorent toutefois le fait qu'ils n'aient pas été conviés aux négociations et n'aient ainsi pas pu défendre leurs intérêts. Surtout, en prévoyant l'exclusion de Diego Garcia de la liste d'îles sur lesquelles des populations pourront être réinstallées, l'accord est considéré comme étant injuste et la souveraineté comme étant incomplète. La surface des terres émergées de l'archipel des Chagos est de 60 km² répartis entre 16 îles, atolls et récifs, dont 40 km² pour la seule Diego Garcia. Cette dernière était d'ailleurs le lieu de vie de la majeure partie des Chagossiens avant leur déportation, et seules deux autres îles de l'archipel étaient habitées, l'île Boddam et l'île du Coin, situées à environ 200 kilomètres au nord de Diego Garcia. En tout état de cause, il est probable qu'aucun Chagossien ne puisse s'installer sur l'archipel avant plusieurs années, le temps pour Maurice d'organiser son nouveau territoire, et d'y construire les infrastructures et autres administrations nécessaires. Le Royaume-Uni a en outre indiqué son intention de collaborer avec le gouvernement mauricien pour faciliter la réinstallation des populations, et de l'aider économiquement dans son entreprise.

LA CHINE RELANCE LES TESTS BALISTIQUES À L'ÉTRANGER : UNE PREMIÈRE DEPUIS 1980

Philippe BLANCHET

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 2024, la République Populaire de Chine a effectué un tir de missile balistique intercontinental dans le Pacifique. Ce dernier, comportant une ogive factice, a été lancé de l'île de Hainan, située au sud de la Chine, puis a survolé le Japon pour, finalement, s'écraser en mer près de la Polynésie française. Il s'agit du premier essai balistique intercontinental, c'est-à-dire en dehors de ses frontières, de l'Etat chinois depuis 1980.

Il n'est pas inhabituel pour la Chine de procéder à ce genre de test. Néanmoins, selon Héloïse Fayet, chercheuse à l'Institut français des relations internationales, « d'habitude, la Chine les mène sur son propre territoire ». Pour rappel, la Chine est le cinquième Etat au monde à s'être doté de l'arme nucléaire lorsqu'elle a procédé à son premier essai nucléaire le 16 octobre 1964 sur le site de test de Lop Nor, dans la province de Sinkiang.

LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE CHINOIS

D'usage, le ministère de la Défense chinois fait preuve d'une grande discrétion concernant ce genre d'essai. Néanmoins, ce dernier a choisi de rendre public ce test le mercredi 25 septembre dans un communiqué ayant pris par surprise les experts militaires. En effet, Ankit Panda, spécialiste de la prolifération nucléaire à la Fondation Carnegie pour la paix, a expliqué que « les États-Unis effectuent des essais réguliers dans l'océan Pacifique, mais la raison pour laquelle on s'intéresse autant à ce lancement chinois, c'est qu'on a l'habitude du manque de transparence de la Chine au sujet de ses activités nucléaires ».

Le ministère s'est contenté d'annoncer que « ce lancement fait partie du programme annuel d'entraînement de routine de la force des missiles » et qu' « il est conforme au droit et aux pratiques internationales et ne vise aucun pays ou cible spécifiques ». Il s'est également félicité que l'engin soit tombé « avec précision dans la zone maritime prédéterminée ». Malgré ce communiqué surprenant, le ministère reste tout de même assez discret sur son premier essai balistique intercontinental dans l'océan Pacifique depuis 44 ans.

En effet, quelques interrogations demeurent. Il apparaît difficile d'identifier clairement le missile tiré. Pour certains experts, il s'agirait d'une version modifiée du DF-31A : un missile balistique intercontinental déployé depuis 2006. Dans ce communiqué, le ministère évoque également une seule charge factice, ce qui voudrait dire qu'il s'agit d'un missile qui n'aurait pas la capacité de tirer plusieurs ogives.



De plus, il n'y a eu aucun détail sur le lieu exact de la chute du missile et le ministère n'a pas précisé si ce dernier avait été lancé depuis un sous-marin ou depuis la terre.

LES POSSIBLES RAISONS DE CET ESSAI

Cet essai survient après une période d'importants troubles au sein de l'armée chinoise dû à de la corruption et à des manquements opérationnels. En effet, en juin 2023, le Président chinois avait soudainement remplacé les deux principaux commandants de la force des missiles. Peu après, les deux derniers ministres de la Défense ont été évincés pour corruption. Selon la presse Bloomberg, se fondant sur des informations du renseignement américain, l'une des possibles causes de ces revirements serait liée au fait que certains missiles avaient été en partie remplis d'eau au lieu de carburant : une faille jugée suffisamment grave pour remettre en question l'état de préparation de la force nucléaire du pays. Dans ce contexte, le communiqué du ministère chinois peut être perçu comme un moyen pour cet État de gagner en respectabilité, en jouant le jeu de la transparence. Selon Héloïse Fayet, cet essai peut être apprécié comme un témoignage de force, mais aussi comme un signe de responsabilité de l'Etat chinois, qui souhaite montrer qu'il fournit les mêmes efforts d'honnêteté que d'autres États.

Ainsi, pour certains experts tels que Marc Julienne, directeur du Centre Asie de l'IFRI, cet essai représente un « message envoyé à Washington » puisque ce test est passé tout près de l'île de Guam. L'expert ajoute que « ce tir permet de démontrer aux compétiteurs de la Chine que sa force de missiles est pleinement opérationnelle et crédible, tout comme ses capacités de dissuasion nucléaire ». La Chine pourrait signaler sa détermination à relever le défi stratégique de la première puissance mondiale sur le théâtre décisif du nucléaire.

Cet essai pourrait donc démontrer une possible évolution de la doctrine de la Chine. L'arsenal nucléaire chinois est un secret bien gardé. Pékin détiendrait environ 500 têtes nucléaires et, cet arsenal pourrait augmenter à 1 000 têtes d'ici 2030. La Chine reste tout de même loin derrière les Etats-Unis et la Russie. La doctrine de dissuasion chinoise est le « no first use » : l'Etat n'utilisera pas l'arme en premier et n'y aura recours qu'en cas d'attaque. Néanmoins, selon le rapport du département de la défense américain paru fin 2023, « la Chine envisagerait de recourir à l'arme nucléaire pour rétablir l'équilibre si une défaite conventionnelle face à Taïwan menaçait gravement la survie du régime ».



Cependant, pour d'autres experts militaires, tels que Ankit Panda, cet essai n'est pas forcément provocateur. Il peut simplement être expliqué par des raisons techniques. Il témoigne de la modernisation chinoise en cours dans ce domaine depuis quelques années, qui se manifeste par le besoin de faire de nouveaux essais.

LES RÉACTIONS DE LA SCÈNE INTERNATIONALE

Cet essai a suscité quelques réactions, notamment chez les Etats voisins. En effet, le Japon s'est indigné de ne pas avoir été prévenu, l'Australie a demandé une explication à la Chine et la Nouvelle-Zélande a jugé ce tir « *malvenu et préoccupant* ». Ces trois États ont même fait traverser le détroit de Taïwan à des navires militaires, ce qui est une grande première pour un navire de guerre japonais. Ce test a été perçu comme une provocation par certains Etats, d'autant plus puisqu'il a été réalisé lors d'une Assemblée Générale des Nations-Unies. Quant à la France et aux Etats-Unis, ils ont indiqué qu'ils avaient été notifiés par les autorités chinoises de ce test afin d'éviter un accident en mer.

Plus largement, ce test chinois a pu relancer le débat sur le contrôle des armes nucléaires. En effet, le fait que ce missile soit tombé dans des eaux internationales est une première depuis 1980. De plus, les missiles intercontinentaux font partie des armes les plus puissantes au monde et la Chine ne cesse de renforcer son arsenal depuis l'arrivée de Xi Jinping au pouvoir en 2013. Les tensions en Indopacifique sont de plus en plus vives notamment autour de Taïwan ou en mer de Chine méridionale avec les Philippines.

Tout cela n'arrange en rien le contexte complexe de la dissuasion nucléaire en ce moment. De fait, le mercredi 25 septembre, même jour que la communication du ministère chinois, le Président de la Russie a annoncé tenir une réunion du Conseil de sécurité sur la dissuasion nucléaire afin d'envisager d'élargir les possibilités de recourir à l'arme nucléaire. De plus, la Corée du Nord paraît obnubilée par l'arme nucléaire et l'Iran s'en rapproche en jouant avec les nerfs des Occidentaux afin d'obtenir des concessions. Les Etats-Unis ont un arsenal très supérieur à leurs rivaux, mais sont pourtant tentés de muscler leur force nucléaire dans ce contexte. Enfin, l'idée de la dénucléarisation semble avoir disparu des discussions diplomatiques, aucun dirigeant n'en a parlé lors de l'Assemblée Générale de l'ONU.

JOINT SWORD - 2024 B : LES EXERCICES MILITAIRES CHINOIS D'ENCERCLEMENT DE TAÏWAN

Léo LE BRUN

Le 14 octobre 2024, la République populaire de Chine a mené des manœuvres militaires autour de Taïwan dans le cadre d'une opération militaire appelée Joint Sword-2024B, se voulant être un « sérieux avertissement » pour « les séparatistes » sur l'île.

La Chine considère Taïwan comme l'une de ses provinces, qu'elle n'a pas encore réussi à réunifier avec le reste de son territoire depuis la fin de la guerre civile chinoise en 1949. « Nous sommes prêts à œuvrer pour une réunification pacifique avec la plus grande des sincérités et avec tous nos efforts », a indiqué Wu Qian, porte-parole du ministère chinois de la Défense, dans un communiqué diffusé à l'issue des manœuvres. « Mais nous ne promettrons jamais de renoncer au recours à la force et nous ne laisserons jamais le moindre espace à ceux qui militent pour l'indépendance de Taïwan », a-t-il souligné.

Ainsi les exercices du 14 octobre 2024, nommés Joint Sword-2024B (« Épées tranchantes unies-2024B ») se sont notamment déroulés dans des zones situées au nord, au sud et à l'est de Taïwan, selon l'armée chinoise. La ligne définie comme médiane entre les deux pays est donc largement dépassée et de nombreuses îles taïwanaises proches de la Chine continentale sont menacées directement (îles Matsu, Dongyin, Wuqiu, Îles Kinmen).

La Chine a « terminé avec succès » ces manœuvres, qui ont permis de « tester pleinement les capacités d'opérations conjointes intégrées de ses troupes », a annoncé dans un communiqué Li Xi, un porte-parole de l'armée populaire de libération. Selon ce dernier, ces exercices comprenaient notamment « des patrouilles de préparation au combat mer-air, le blocus de ports et zones clés » ou encore « l'assaut de cibles maritimes et terrestres ».

LA DIVERSITÉ DES RÉACTIONS

Taïwan a détecté un total de 125 avions chinois près de l'île, a déclaré un haut responsable du renseignement au ministère taïwanais de la Défense, le lieutenant-général Hsieh Jih-sheng. Il a évoqué un « record pour une seule journée ». Le ministère taïwanais de la Défense a ainsi condamné un « comportement irrationnel et provocateur » de la Chine, qui « entre en contradiction avec le droit international ».

Les Etats-Unis ont dénoncé des opérations « injustifiées ». Depuis 1979, Washington reconnaît Pékin au détriment de Taipei comme seul pouvoir chinois légitime, mais reste l'allié le plus puissant de Taïwan et son principal fournisseur d'armes. Le 11 octobre 2024, la Maison Blanche avait ainsi mis en garde contre toute « provocation » de Pékin à l'égard de Taipei après des échanges acrimonieux entre les deux voisins.

L'Union européenne a de son côté appelé toutes les parties à « *faire preuve de retenue* » à Taïwan. Elle encourage le règlement du conflit par le dialogue, position qui ressemble davantage à un idéal qu'à une solution (elle permet néanmoins une faible implication et donc la possibilité d'un repositionnement dans le cas d'escalade du conflit).

Enfin, l'armée chinoise a qualifié ces exercices de « *sérieux avertissements* » face aux « *actions séparatistes* » et d'une « *opération légitime et nécessaire pour sauvegarder la souveraineté de l'État* ».

UNE RIVALITÉ QUI NE DATE PAS D'HIER

Ces relations tendues remontent à 1949, lorsque les communistes menés par Mao Zedong se sont emparés du pouvoir à Pékin. Renversant le gouvernement du parti nationaliste Kuomintang, à la tête du pays depuis 1912, ils ont proclamé la République populaire de Chine. L'exécutif déchu s'est, lui, exilé sur l'île de Taïwan et y a installé la République de Chine. Les deux gouvernements ont alors chacun affirmé être le seul pouvoir légitime.

Soixante-dix ans plus tard, la question reste sensible pour Pékin. A ses yeux, Taïwan (qui ne revendique plus le contrôle de tout le territoire chinois) n'est pas un État indépendant. Le gouvernement chinois considère l'île comme une province séparatiste qui doit être réintégrée au régime communiste, qu'elle le veuille ou non. Les liens Pékin-Taipei sont d'autant plus exécrables depuis 2016 et l'arrivée à la présidence taïwanaise de Tsai Ing-wen, puis de son successeur Lai Ching-te en 2024. La Chine accuse régulièrement les autorités taïwanaises de vouloir creuser la séparation culturelle entre l'île et le continent. En réponse, elle a donc renforcé son activité militaire autour du territoire. Avant celles du 14 octobre 2024, Pékin avait organisé trois séries de manœuvres de grande ampleur ces deux dernières années, faisant intervenir son aviation et sa marine pour encercler le territoire insulaire.

UN SIMPLE EXERCICE ?

Joint Sword-2024B n'est donc que la suite logique d'une ambition chinoise de long terme. Si une telle opération aéronavale ne prélude en rien une action offensive imminente visant à envahir Taïwan, les moyens engagés et leur positionnement correspondent aux conditions de mise en place d'un blocus (acte de guerre par définition). Il faut donc bien voir dans les exercices en cours un test d'encercllement et de rupture des approvisionnements et des renforcements destinés à l'île.

SHIGERU ISHIBA : A PEINE ARRIVÉ, À PEINE AMBITIEUX : L'IDÉE D' "OTAN ASIATIQUE"

Alexis RENARD

Au sein de la classe dirigeante japonaise, la défense nationale reste un sujet tabou sur lequel les avancées se font pas à pas. Cependant, le tout nouveau Premier Ministre japonais, nommé le 1er octobre 2024, Shigeru Ishiba, a relancé, lors d'une conférence de presse tenue le même jour au Bureau du Premier Ministre à Nagata, l'idée d'une véritable révolution dans le domaine de la défense pour le pays : la création d'une alliance régionale sur le modèle de construction de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), réunissant les armées des pays d'Amérique du Nord et de certains pays européens.

RETOUR HISTORIQUE

Pour bien comprendre la situation que cela pourrait créer, il est nécessaire d'effectuer un rapide retour historique. En ce qui concerne le pays du Soleil-Levant, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, son territoire et son administration se retrouvent soumis à l'occupation des forces américaines. Durant cette période, le 3 novembre 1946, fut votée l'actuelle Constitution japonaise. Elle consacre dans son article 9 alinéa 2 que *"il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'État ne sera pas reconnu."* Depuis lors, n'ont persisté que des Forces d'Autodéfense Japonaises (FAJ), créées en 1954, après le départ des troupes américaines. Depuis cette date, les FAJ n'ont cessé d'évoluer dans leur forme. Elles ont notamment été largement influencées par l'alliance nippo-américaine, les Etats-Unis étant théoriquement en charge de la défense de l'archipel.

SHIGERU ISHIBA, FERVENT DÉFENSEUR DU RENFORCEMENT MILITAIRE

Shigeru Ishiba est membre du Jimintō, le parti libéral-démocrate japonais. Par le passé, il a déjà occupé les postes de ministre de la Défense de 2007 à 2008 sous le gouvernement de Yasuo Fukuda, et de ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche de 2008 à 2009, sous le gouvernement de Tarō Asō. Pendant sa campagne d'août-septembre 2024 pour parvenir à prendre la tête de son parti et le poste de Premier ministre, il fait de la défense l'un des principaux sujets. Il milite par exemple pour la reconnaissance des FAJ en tant qu'armée conventionnelle. Il est également partisan d'une solution de fermeté à l'égard des pays de la région constituant un danger pour le Japon, la Chine et la Corée du Nord.

Sur la question de l'alliance avec l'Occident, il prône un partenariat nippo-américain davantage égalitaire. Surtout, sa mesure phare en matière d'alliance défensive consiste dans la promotion d'un "OTAN Asiatique"

QUE FAUT-IL COMPRENDRE PAR “OTAN ASIATIQUE” ET QUELLES EN SERAIENT LES CONSÉQUENCES ?

Cette idée d’ “OTAN Asiatique” soulève plusieurs questions quant à la compréhension de cette expression. Ce que veut le Premier ministre japonais, c’est en réalité une alliance de sécurité collective calquée sur le modèle de l’organisation transatlantique dans la région Asie-Pacifique. Ishiba avait d’ailleurs répété à maintes reprises durant sa campagne que *“il est urgent de créer un mécanisme de sécurité collective en Asie”*.

Dès lors, se pose la question de la définition précise des objectifs de cette alliance, Ishiba ne conçoit pas les différents conflits régionaux comme dénués de liens de causalité, mais comme formant un tout, une menace sécuritaire qu’il qualifie comme étant *“sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale”*. Le but de cette organisation serait donc de pacifier la région et de l’armée contre toute menace interne et externe. En formant un lien entre les Etats, en les rendant interdépendants, le Premier Ministre observe qu’ils formeront une force militaire dissuasive contre tout éventuel agresseur.

En ce qui concerne le mode organisationnel de cette alliance, rien n’a encore été évoqué à ce sujet.

UNE ALLIANCE CONTRE QUI ?

Dans ses déclarations, le Premier ministre n’a pas hésité à désigner clairement les pays menaçant la sécurité du Japon et de la région. En premier lieu, c’est la Chine qui est citée. En raison de ses actions dans le détroit de Taïwan, en mer de Chine méridionale et ses violations récurrentes de la zone économique exclusive japonaise, la Chine adopte, reprenant la formule adoptée par les dirigeants japonais, philippins et américains lors de leur rencontre du 12 avril 2024, un *“comportement dangereux et agressif de la République populaire de Chine en mer de Chine méridionale”*. La Corée du Nord comparait également sur le banc des accusés. La nucléarisation de l’Etat totalitaire, ainsi que les tensions qu’il a engendrées avec les Etats-Unis de Donald Trump à la fin des années 2010, constitue un danger pour la sécurité régionale. Enfin, la Russie s’est également attirée les foudres du Premier ministre. Le pays entretient activement des alliances régionales stratégiques avec la Chine et la Corée du Nord.

UN PROJET PEU RÉALISABLE ?

Il existe plusieurs sources de complexité dans ce projet. Premièrement, il apparaît difficile de le faire sans l’aval de Washington qui n’aurait, à première vue, aucun intérêt à ce que cet “OTAN asiatique” prenne forme. Une alliance entre pays asiatiques sans l’accord des Etats-Unis et sans une participation directe ou indirecte américaine paraît peu probable. De plus, certains pays de la région se sont déjà déclarés fermement opposés au projet. L’Inde a fait savoir qu’elle ne prendrait pas part à tout éventuel projet d’alliance de ce type. Enfin, certains doutent légitimement de la puissance militaire de cette éventuelle alliance. Sans l’Inde, l’une des principales armées de la région, il apparaît difficile pour le Japon de construire une alliance pouvant rivaliser en matière de puissance avec les voisins chinois, russes et nord-coréens.

LE CONFLIT ENDÉMIQUE DES DEUX CORÉES À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ESCALADE

Louna BOBINSKI

Le 15 octobre 2024, la Corée du Nord a fait exploser deux routes et voies ferrées reliant son territoire à la Corée du Sud. Deux jours après, le Nord annonce avoir gravé dans le marbre de sa Constitution que la Corée du Sud est désormais un « État hostile ».

Cet acte marque une nouvelle étape dans la montée des tensions sur la péninsule, ravivant les enjeux sécuritaires et la défiance historique entre les deux Corées. Dans un contexte d'escalade de démonstrations militaires, cet événement révèle l'enracinement de ce conflit enlisé qui, bien qu'ayant abouti en 1953 à un cessez le feu (toujours en cours par ailleurs), n'a jamais été résolu par un traité de paix.

L'ORIGINE DU CONFLIT

Pour mieux comprendre l'actualité, il faut revenir au commencement. Avant sa colonisation par le Japon en 1910, la Corée vivait sous la stabilité de la dynastie Joseon, qui, depuis 1392, avait su préserver son indépendance et sa culture pendant plus de 500 ans. Le Japon en 1910 mit fin à la monarchie coréenne avec l'annexion de la Corée par l'empire du Japon, marquant le départ d'une phase de colonisation du pays. La chute de l'empire japonais en 1945 a mis fin à cette domination coloniale, mais la guerre froide a rapidement divisé la péninsule en deux zones d'influence. Les États-Unis et l'Union soviétique ont décidé d'occuper respectivement le Sud et le Nord, traçant la célèbre frontière du 38ème parallèle. Cette partition, sous la directive onusienne, devait être temporaire et se terminer en 1950. Cependant, les divergences idéologiques de chacune des zones ont attisé les tensions et mené à l'auto-proclamation simultanée d'indépendance des deux Corées, en 1948, marquant le début d'une rivalité idéologique. Cinq ans plus tard, malgré la volonté de l'ONU pour la réunification de la Corée, le 25 juin 1950, la Corée du Nord envahit le Sud, provoquant la guerre de Corée.

La guerre s'organisa en quatre phases :

- La première phase se résuma en une victoire écrasante des Nord-Coréens, qui, en seulement deux jours, envahirent Séoul et écrasèrent les Sud-Coréens mal préparés et repliés dans le sud-est de la péninsule.
- La seconde phase du conflit quant à elle, fut témoin d'une inversion des rapports de force, avec l'aide rapide d'une contre-offensive des forces de l'ONU et des États-Unis qui repoussa dès octobre 1950 les Nord-Coréens bien au-delà du 38ème parallèle.
- La troisième phase voit émerger un nouvel allié nord-coréen : la Chine. Elle envoya 1,7 million de « volontaires chinois » qui forçèrent les Sud-Coréens et les troupes de l'ONU à se replier derrière la frontière. En janvier 1951, les communistes reprirent Séoul, reconquise par l'ONU en mars 1951.
- La dernière phase du conflit au printemps 1951, vit les troupes onusiennes gagner peu à peu du terrain au Nord pour arriver de nouveau aux alentours du 38ème parallèle, revenant finalement aux positions d'avant le début du conflit.

La guerre de Corée fut le théâtre de la guerre froide où pour la première fois, les États-Unis, sous mandat de l'ONU, l'URSS et la Chine se sont affrontés directement. Les hostilités se sont terminées en 1953 avec un cessez-le-feu, mais aucun traité de paix ne fut signé jusqu'alors. Cette guerre a laissé un lourd bilan humain et un ressentiment profond de chaque côté, posant les bases d'une hostilité durable.

Depuis, les deux pays ont suivi des trajectoires politiques et économiques divergentes. La Corée du Sud s'est modernisée, favorisant le développement d'entreprises technologiques comme Samsung sous un régime anti-communiste répressif jusqu'à la démocratisation du pays dans les années 1980. La Corée du Nord, dirigée par Kim Il-sung et ses successeurs, s'est quant à elle enfermée dans un régime totalitaire et a connu une grave crise économique après la chute de l'Union soviétique, plongeant sa population dans la pauvreté. Malgré cet échec économique, la Corée du Nord a misé sur le développement de son programme nucléaire, voyant dans l'armement un moyen de sécuriser le régime et d'équilibrer le rapport de force avec Séoul.



LES PERSPECTIVES DE PAIX

Depuis les années 1990, la Corée du Nord alterne gestes d'ouverture et provocations militaires. La « *politique du rayon de soleil* », initiée par le Sud en 1998, a permis quelques rapprochements, mais ces tentatives ont été rapidement effacées par l'intérêt nord-coréen pour le nucléaire et son premier essai en 2006. De son côté, le Sud, quant à lui, renforce ses alliances militaires avec les États-Unis et le Japon, ce qui alimente la rhétorique d'un Nord méfiant et hostile.

La relation entre les deux Corées oscille sans arrêt entre rapprochements et tensions. Le dernier rapprochement inter-coréen date de 2018, illustré par la célèbre poignée de main à la « *zone de sécurité conjointe* », frontière des deux États et lieu où fut signé l'armistice de 1953. Ce sommet inter-coréen promettait des projets de coopération transfrontalière. Cependant, comme on le sait aujourd'hui, ce rapprochement n'a abouti à aucun résultat concret, révélant la profondeur des divergences et la force des idéologies opposées.

Depuis l'arrivée au pouvoir en 2022 de Yoon Suk-yeol, président conservateur à Séoul, les deux États ont intensifié leurs exercices militaires. Cette militarisation croissante, à laquelle s'ajoute l'utilisation de drones et de ballons chargés de propagande de part et d'autre de la frontière, illustre une absence totale de communication pacifique.

En janvier 2024, Kim Jong Un a également ordonné la dissolution de toutes les institutions chargées des relations avec Séoul et des projets de réunification de la Corée. Il a menacé d'entrer en guerre pour toute violation de son territoire "*ne serait-ce que de 0,001 millimètre*".

CONCLUSION

Aujourd'hui, la réunification semble donc improbable... Bien que les deux pays partagent une histoire et une langue commune, l'écart politique, idéologique, économique et militaire entre eux ne cesse de s'élargir.

Le statu quo militaire pourrait perdurer, à moins d'un changement radical dans l'un des deux régimes. La dernière explosion des voies de communication en octobre 2024 symbolise une rupture qui semble aujourd'hui gravée dans le marbre, tant au sens propre qu'au figuré. Le fragile cessez-le-feu septuagénaire est-il sur le point de céder, ou assistons-nous à l'aube d'un nouveau conflit armé ?

TSAHAL POURSUIT SES OPÉRATIONS DE « DÉCAPITATION » À L'ENCONTRE DU HAMAS ET DU HEZBOLLAH TANDIS QUE LA KNESSET RESTREINT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

Issac CHARLEMAGNE

Alors que les affrontements se poursuivent au Moyen-Orient, l'armée israélienne poursuit ses opérations en ciblant les cadres du Hamas et du Hezbollah tandis que les responsables politiques s'en prennent directement aux agences onusiennes.

En effet, d'une part sur le plan militaire, outre les représailles contre la République islamique d'Iran, Tsaahal (l'armée israélienne) cible ses opérations sur les dirigeants du Hamas et du Hezbollah. D'autre part sur le plan politique, en plus de l'hostilité envers la Force Intérimaire des Nations-Unies au Liban (FINUL), la Knesset (le parlement israélien) a voté deux lois pour restreindre les actions de l'UNRWA, l'agence des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient.

MORT DE YAHYA SINWAR : VERS LA FIN DE LA GUERRE DANS LA BANDE DE GAZA ?



Yahya Sinwar

Yahya Sinwar était considéré comme « l'architecte » des attaques du 7 octobre qui ont relancé les affrontements armés dans la région du Levant, ce qui lui avait valu d'être nommé à la tête du Hamas le 6 août dernier à la suite de la mort de son prédécesseur, Ismaël Haniyeh, à Téhéran une semaine plus tôt, dans une frappe attribuée à Israël. Il aurait depuis vécu caché à Gaza profitant de ses nombreuses cachettes, des tunnels souterrains sous l'enclave et se servant d'otages israéliens pour se protéger.

Bien que sa mort ne soit pas le résultat d'une opération ciblée à proprement parler comme ce fut le cas pour Ismaël Haniyeh, des soldats israéliens opéraient depuis plusieurs semaines près de Rafah à la suite de renseignements indiquant sa présence, ce qui l'a sans doute poussé à prendre des risques. En effet, il a été abattu par une patrouille, et, une vidéo filmée par un drone montrant ses derniers instants a été rendue public par l'armée israélienne. Suite à cette annonce, plusieurs dirigeants, dont le président américain Joseph Biden, ont demandé que la mort de l'éphémère chef du Hamas permette de rouvrir les négociations pour un cessez-le-feu.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a cependant déclaré que, malgré que « *le mal avait subi un coup dur (mais que) la guerre n'était pas terminée* ». Il considère en effet que la mort de Yahya Sinwar constitue une étape importante mais que tous ses objectifs, dont la libération des 101 otages restants, ne sont pas atteints. Cela, alors même que plusieurs familles des otages réclament un accord de cessez-le-feu permettant la libération de leurs proches.

En réaction, le Hezbollah s'est engagé à poursuivre la lutte contre Israël. Pourtant quelques jours plus tard, la mort de plusieurs de ses propres hauts responsables a été annoncée par les autorités israéliennes.

DE SAFIEDDINE À QASSEM : LA DIFFICILE SUCCESSION À LA TÊTE DU HEZBOLLAH

Alors qu'Israël était déjà parvenu à éliminer le chef du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, en septembre dernier dans une opération inédite quelques jours seulement après l'explosion des appareils de communication de l'organisation, Tsahal est parvenu à porter un nouveau coup dur au Hezbollah en annonçant la mort d'Hachem Saffiedine, cousin de l'ancien chef et pressenti pour lui succéder à la tête du « Parti du Dieu ». Ce dernier était notamment membre du conseil de la Choura, l'organe dirigeant du Hezbollah chargé de désigner un successeur. Il a probablement trouvé la mort avec plusieurs autres responsables dans les frappes sur un quartier général du Hezbollah le 4 octobre, date à laquelle un responsable a déclaré à l'AFP avoir perdu le contact avec Safieddine.

Pour autant, malgré les lourdes pertes subies par l'organisation depuis l'explosion des bipeurs le 17 septembre, les combats au Liban se poursuivent, et le Hezbollah parvient à répliquer au point qu'il a réussi à viser la maison privée de Netanyahu. Cela s'explique en grande partie par la structure du groupe paramilitaire et par la grande autonomie dont disposent ses unités et ses combattants, qui agissent de leur propre chef. Ainsi, le Hezbollah, bien que diminué, mène une véritable guerre d'usure contre les troupes israéliennes, le temps jouant en la défaveur d'Israël sous une pression internationale de plus en plus importante.

C'est le cheikh Naïm Qassem, membre fondateur du mouvement et adjoint de Nasrallah, qui a été désigné pour lui succéder, une nomination saluée par le Hamas. Il s'est engagé à maintenir « *la flamme de la résistance (...) jusqu'à la victoire* » et que la lutte contre Israël se poursuivrait « *en solidarité aux Palestiniens* ». Israël a réagi à cette nomination en la considérant comme n'étant que de « *courte durée* ».

ONU VS ISRAËL : RESTRICTION DES ACTIVITÉS DE L'UNRWA À GAZA

Israël a également adopté deux lois à l'échelle nationale, ayant eu un retentissement à l'international, qui viennent interdire les activités de l'UNRWA sur son territoire et restreindre ses activités dans la bande de Gaza.

L'UNRWA est une agence indépendante de l'ONU qui soutient l'aide humanitaire et le développement humain des réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. Elle est notamment active dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Ces actions sont considérées comme nécessaires, voire essentielles, pour des centaines de milliers de Palestiniens entassés dans une enclave en grande partie détruite par plus d'un an de bombardements.

Le projet de loi, qui vient annuler un accord conclu en 1967, a été adopté à une large majorité de la Knesset : 92 députés sur 120 issus de la majorité de Netanyahu comme de l'opposition centriste ont voté pour.

Ces lois considèrent l'UNRWA comme une « organisation terroriste », en raison des accusations selon lesquelles plusieurs membres de l'agence onusienne auraient participé aux attaques du 7 octobre aux côtés du Hamas. Israël reproche à l'agence de perpétuer une « victimisation » des Palestiniens et l'accuse d'employer plus de 400 terroristes dans l'enclave, (parmi les 13 000 employés dans la bande de Gaza). Cette dernière accusation avait mené plusieurs États à suspendre leurs financements à l'agence le temps d'une enquête.

Depuis un rapport indépendant commandé par Antonio Guterres, le Secrétaire général des Nations-Unies, et présidé par l'ancienne ministre des affaires étrangères Catherine Colonna, a établi que, bien que, l'UNRWA ait « des problèmes de neutralité », elle était « irremplaçable et indispensable » pour les Palestiniens tout en ajoutant qu'Israël n'avait pas apporté de preuves concrètes de liens avec le Hamas ou le Hezbollah. Cela a conduit plusieurs pays à reprendre leur financement de l'agence. En juillet dernier les États-Unis ont également critiqué ce projet de loi et demandé son retrait affirmant qu'ils ne considéraient pas l'UNRWA comme « une organisation terroriste ». Une enquête de l'ONU rendue au mois d'août a indiqué que 9 de ses employés pourraient avoir été impliqués dans les attaques et avaient été suspendus tandis que d'autres ont été innocentés.

Cette interdiction de l'UNRWA qui remet en cause la légitimité de l'ONU, vient s'ajouter à une liste d'événements témoignant des tensions grandissantes entre les Nations-Unies et Israël tels que les échauffourées entre les soldats israéliens et les Casques bleus de la FINUL.

Récemment, Israël Katz, ministre des Affaires étrangères israélien, a déclaré Antonio Guterres « persona non grata » en Israël, lui reprochant de ne pas avoir explicitement condamné les attaques de missiles de l'Iran contre son pays et l'accusant d'être « anti-israélien » et de soutenir « les terroristes, les violeurs et les assassins ». Ce dernier avait notamment déclaré l'an dernier que les attaques du 7 octobre « ne s'étaient pas produites dans le vide » et que « le peuple palestinien avait été soumis à 56 ans d'occupation étouffante ».

TENSIONS ISRAËL-IRAN : VERS UNE ESCALADE INÉVITABLE ?

Medhi SALHI

Le 1er octobre 2024, l'Iran lance l'opération *Promesse Honnête 2* à l'encontre d'Israël. Cette action signe le début d'un mois très tendu, qui prend fin avec la riposte de l'Etat hébreu contre la République Islamique. La confrontation entre les deux puissances régionales nous rappelle la multipolarité du conflit auquel fait face Israël, désormais impliqué en Palestine et au Liban. De l'autre côté, l'Iran et ses proxies, à savoir le Hezbollah, les Houthis ou encore le Front pour la libération du Golan tentent de déstabiliser l'Etat juif à coups d'actes terroristes et d'opérations aériennes. Faisons le récit d'une animosité de longue date, pourtant précédée par des années d'entente.

UNE HOSTILITÉ SOUS FOND DE COOPÉRATION

Les tensions actuelles entre Israël et l'Iran ne reflètent pas l'historique qui relie les deux pays. En effet, pendant de très longues années, on pouvait parler d'un "partenariat officieux dans un contexte d'hostilité affichée" et ce dès la création de l'Etat hébreu.

Les deux rivaux coopèrent dès 1947, du fait d'ennemis régionaux communs. D'un côté, Israël était confronté à un bloc d'Etats arabes hostiles et l'Iran, chiite, constituait une minorité face aux populations sunnites voisines. La coopération sous le Shah demeure discrète avec des relations commerciales et militaires qui s'établissaient de la sorte : Israël reçoit du pétrole iranien et en contrepartie, elle contribue à la modernisation et à l'occidentalisation de l'Iran. Cette relation convient au Shah, lui qui a profité de l'augmentation du prix du baril du pétrole et de la non participation de son pays à l'embargo de 1973 pour en vendre massivement à son partenaire.

Cet échange se résume surtout sur le principe de "pétrole contre armement", permettant à l'Iran de réaliser son "Projet Fleur". Ce programme mise sur le savoir-faire technologique israélien pour développer un système de tirs de missiles iranien de portée moyenne, adaptés pour être lancés depuis des sous-marins.

L'entente s'amointrit après la Révolution de 1979. L'Ayatollah Khomeini mise sur la solidarité islamique et diffuse un discours antisioniste, installant une hostilité durable entre les deux camps. Un épisode est cependant à soulever, celui de l'Iran-Contra : il s'agit d'un programme secret lancé en 1985, qui plaçait Israël en tant que médiateur sollicité par les Etats-Unis, pour détourner des armes vers l'Iran, alors en guerre contre l'Irak. L'objectif de Washington était alors l'obtention de la libération des otages américains détenus par le Hezbollah au Liban. L'animosité se concrétise dans les années 90, avec l'affaiblissement de l'Irak, ennemi commun. Khomeini s'érige ainsi comme porte-parole d'une puissance panislamique qui prône la cause palestinienne contre l'impérialisme américain et son allié israélien.

LA REMONTÉE DES TENSIONS DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Depuis, la rivalité ne cesse de croître. Entre le lancement de son programme nucléaire et sa présence indirecte dans des pays voisins à Israël, l'Iran devient une véritable menace pour l'Etat hébreu. Si bien que depuis le 7 octobre, les opérations visant explicitement les deux pays se sont accrues. En avril dernier, le consulat iranien à Damas a été victime d'une frappe aérienne israélienne, tuant 16 personnes dont sept officiers et un membre du Corps des gardiens de la révolution islamique, un membre du Hezbollah et cinq morts affiliés au Front pour la libération du Golan. Téhéran a répondu avec l'envoi de 300 missiles et drones à Israël, entamant sa première attaque directe contre l'État juif, l'opération Promesse Honnête 1. Bien que les dégâts étaient mineurs, sans doute grâce à l'efficacité du "Dôme de fer" israélien, Tel Aviv répondit en ciblant une installation de défense iranienne quelques jours plus tard et récidive en assassinant à Téhéran Ismaël Haniyeh, chef politique du Hamas, le 31 juillet dernier. L'hostilité atteint son paroxysme quand le Secrétaire Général du Hezbollah Hassan Nasrallah est tué à Beyrouth le 27 septembre, une opération revendiquée par Tsahal, suivi par le lancement d'une invasion du Sud-Liban par cette dernière.

Par vengeance, l'Iran lance l'opération Promesse Honnête 2 avec l'envoi d'une centaine de missiles le mardi 1er octobre. Le "Dôme de fer" a encore été performant, avec une assistance américaine et britannique. Ce système de défense aérien repose d'abord sur un radar qui détecte des tirs de missiles ou de roquettes dans un rayon de 4 à 70 km. Ensuite, une unité de contrôle décide du lancement des missiles intercepteurs en fonction de la localisation des tirs ennemis. Ce bouclier israélien peut être défaillant en cas d'attaques conjointes et répétitives provenant de trajectoires différentes. Il a néanmoins réussi à parer l'agression iranienne. En effet, Daniel Hagari, porte-parole de Tsahal, indique que seulement quelques débris parmi les 180 missiles déclarés au centre et au sud d'Israël ont été détectés et que cette agression aura des conséquences.

Les réactions n'ont pas tardé. Le premier ministre Netanyahu déclare que l'Iran a commis "une grosse erreur qu'il paiera", ce à quoi le général des forces armées iraniennes Mohamed Bagheri a répondu avec fermeté : " Si Israël veut poursuivre ces crimes ou faire quelque chose contre notre souveraineté et notre intégrité territoriale, l'opération de mardi sera répétée plusieurs fois plus fort et toute son infrastructure sera attaquée." Ces propos ont aussi été relayés par le ministre des affaires étrangères Abbas Araghchi qui, lors de son entretien téléphonique avec ses homologues français, allemand et britannique a défendu la réaction de son pays, fondée d'après ses dires sur l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui invoque le droit à la légitime défense.



Au vu de l'ascension des hostilités entre les deux pays, la préoccupation internationale ne cesse de croître et les appels à la désescalade se multiplient.

UNE RÉPONSE ISRAÉLIENNE RETARDÉE

Tsahal a promis de réagir fortement suite à l'opération du 1er octobre. Cependant, sa riposte n'a pas été immédiate. Les Etats-Unis ont joué un rôle déstabilisateur dans cette réponse tardive et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, l'armée israélienne a pensé viser les installations pétrolières et nucléaires iraniennes. Cependant, Washington a demandé de renoncer à cette option, qui conduirait inévitablement à un conflit direct avec la République Islamique et risquerait d'influencer la présidentielle tenue quelques jours plus tard. En outre, attaquer les installations souterraines nucléaires nécessitera des moyens militaires américains en plus des capacités israéliennes et au vu de la position de la Maison Blanche, l'opération semble donc inexécutable. D'autre part, la destruction des installations pétrolières iraniennes aura un impact économique mondial significatif. En effet, dans ce cas, l'Ayatollah n'hésitera pas à ordonner des opérations sur des infrastructures régionales concurrentes, ce qui bloquera la circulation des pétroliers par le détroit d'Ormuz et augmentera le prix du baril.

Ensuite, des documents attribués à l'Agence américaine de renseignement géospatial NGA et à l'Agence nationale de sécurité NSA, portant la mention 'très secret', ont été publiés sur l'application de messagerie Telegram. Ces derniers comportaient des photos satellites ainsi que des conversations interceptées par les Etats-Unis liées à la riposte israélienne sur l'Iran. Exercices d'entraînement, opérations secrètes de drones, avions de recherche et de sauvetage...nombreuses sont les informations qui ont été divulguées sur le réseau social russe. Il n'y a donc aucun doute: une fuite de renseignement sur les plans d'attaque d'Israël a eu lieu. En réaction, Washington a ouvert une enquête.

Ces obstacles ne remettent cependant pas en question le soutien infaillible de Biden à l'Etat hébreu, en témoignent les rapports issus des médias israéliens qui affirment que les Etats-Unis, bien qu'ils n'ont pas directement participé à la riposte sur l'Iran, ont installé une flotte d'avions de chasse dédiée au secours des pilotes de Tsahal.

LA RIPOSTE ISRAÉLIENNE : ENTRE CONDAMNATION, APPEL À LA DÉSESCALADE ET MENACE DE RÉPONSE

Les bombardements israéliens, survenus dans la nuit du vendredi 25 octobre auraient visé une vingtaine de sites comme les installations de fabrication de missiles ou encore des batteries de missiles sol-air. La télévision iranienne a précisé que les cibles se situaient en périphérie de Téhéran. L'armée de son côté, a fourni les détails suivants sur l'opération ennemie : les avions israéliens ont survolé l'Irak, via la partie contrôlée par leur allié américain mais n'ont pas pu entrer dans le ciel iranien à cause de l'activation d'un système anti-aérien. Tsahal s'est ainsi positionné depuis une distance de 100 km pour cibler les radars, qui n'ont finalement subi que des dommages mineurs et ont permis l'interception de nombreux missiles ennemis. De ce fait, seulement quatre morts ont été recensés par l'Agence de presse de la République islamique IRNA.

La riposte israélienne a suscité de nombreuses réactions. D'une part, la majorité des pays moyen-orientaux dont le Qatar, la Jordanie et l'Arabie Saoudite ont condamné l'attaque, rappelant le droit à la légitime défense iranien. D'autre part, l'Occident appelle à la désescalade. Le Royaume-Uni a par exemple indiqué que *"l'Iran ne devait pas répondre"* pour éviter l'aggravation des tensions, tout comme la France qui a appelé les deux camps *"à s'abstenir de toute escalade"*. L'Espagne, qui a reconnu l'État de la Palestine en mai dernier, a aussi appelé à *"la retenue"*. De son côté, Netanyahu a déclaré que l'attaque, précise et puissante, *"a atteint tous ses objectifs"*. Isaac Herzog, le président israélien a tenu à saluer la *"coopération publique et secrète"* de son *"grand ami, les Etats-Unis"*, dont le chef d'Etat a assuré que Tsahal n'a ciblé que des installations militaires. Biden ajoute ensuite *"J'espère que c'est la fin"*, appelant ainsi à la désescalade.

Le pays touché a aussi réagi. Le président iranien Massoud Pezeshkian a déclaré : *"Nous donnerons une réponse appropriée à l'agression du régime sioniste"* et réitère le droit et le devoir de se défendre. Quant au guide suprême d'Iran, l'Ayatollah Ali Khamenei, il a estimé qu'Israël a fait *"un mauvais calcul"* et qu'il faudra réagir *"dans le meilleur intérêt de la nation et du pays"* via une attaque qui *"ne doit être ni exagérée ni minimisée"*. En réponse, le chef d'Etat-major israélien Herzl Halevi a menacé de riposter avec une force considérable en cas de représailles iraniennes.

ET MAINTENANT ?

Bien que la communauté internationale espère une désescalade, les propos des deux parties laissent penser le contraire. Israël, par son opération, voulait atteindre un maximum de cibles en Iran tout en évitant de susciter une riposte immédiate de Téhéran mais la République islamique semble déterminée à appliquer son droit à la légitime défense. Les documents fuités avaient mentionné la question nucléaire iranienne qui intrigue Israël. Pour l'État juif, frapper les bases nucléaires de Téhéran pourrait affaiblir considérablement la puissance perse et ainsi la priver de sa force de dissuasion, elle qui, d'après une source gouvernementale israélienne *"a accéléré le rythme de sa production d'uranium, au point qu'il n'a besoin que de quelques semaines, s'il le décide, pour fabriquer une ou plusieurs bombes"*.

Une autre stratégie proposée par l'ancien porte-parole de Tsahal Jonathan Conricus pourrait aider Israël à vaincre l'Iran. D'après lui, son pays ne pourra jamais être en sécurité tant que la République Islamique demeura sous le contrôle du régime actuel. Il devra ainsi viser directement le pouvoir mis en place et non se limiter à combattre ses proxies, à savoir le Hamas ou le Hezbollah.

LE NUCLÉAIRE IRANIEN: EFFET DE SÉISME

Jade CAYZAC

C'est sur X que l'onde de choc s'est propagée. Le 5 octobre 2024 au soir, au nord de l'Iran, un tremblement de terre de magnitude de 4,4 sur l'échelle de Richter gronde en plein désert. Les secousses sont ressenties jusqu'à la capitale, Téhéran, lointaine de 110 km de la zone. Quelques heures après, l'événement est largement relayé sur les réseaux sociaux, les suspicions fusent quant à la nature de cette activité sismique. Pour les utilisateurs il ne fait aucun doute : la détonation située à 10 km de profondeur est le résultat d'un essai nucléaire souterrain par les forces iraniennes. Rapidement, cette théorie est réfutée par les sismologues, il s'agit bien d'un phénomène naturel, dans une zone vulnérable aux mouvements sismiques. Si l'inquiétude pousse aux spéculations, c'est que l'éternelle question se pose aujourd'hui en d'autres termes, ce n'est plus est-ce que, mais quand l'Iran obtiendra-t-il l'arme nucléaire ?

Le Hezbollah libanais étant un ennemi de longue date de Tel-Aviv ainsi qu'un allié de Téhéran, le régime iranien ne peut se résoudre à rester impassible face à ces attaques. Il a ainsi lancé plusieurs salves de missiles contre des installations stratégiques de l'État hébreu. Enfin, il y a quelques jours, Israël a décidé de mener des « opérations terrestres limitées » dans le Sud du Liban pour combattre le Hezbollah en dépit des sommations internationales. Ces événements ne font que renforcer l'insécurité dans la région et font craindre un risque l'embrassement du conflit.

UN HÉRITAGE ENTRE COOPÉRATION ET DÉFIANCE

Le programme nucléaire iranien était d'abord soutenu par les États-Unis dans les années 1950. Cette coopération est ensuite interrompue par la Révolution de 1979. L'Iran ne respecte plus le Traité de Non-Prolifération pourtant ratifié en 1970 (TNP) et par extension, la supervision par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA). Les activités nucléaires iraniennes sont clandestines pour le droit international. En octobre 2023 notamment, l'AIEA rapporte que l'Iran a accumulé un stock d'uranium 22 fois supérieur aux limites fixées par l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPoA). En se soustrayant à ce plan qui entravait ses ambitions, l'Iran s'est réservé le droit de développer son potentiel nucléaire, et ce, notamment après le retrait des États-Unis de l'Accord en 2017, sous l'administration Trump. Cette décision unilatérale a incité l'Iran à adopter une politique plus dure, se montrant de moins en moins coopératif. Le pays complique la surveillance des ses infrastructures, restreignant l'accès aux inspecteurs internationaux. Les activités qui pourraient conceptualiser un programme nucléaire performant échappent au contrôle des acteurs internationaux.

LA DANGEREUSE ESCALADE ENTRE ISRAËL ET L'IRAN

Pendant plusieurs années, l'ayatollah Khomeini a pratiqué une politique d'auto-restriction face aux provocations israéliennes, une retenue perçue comme une faiblesse par l'État hébreu. Téhéran s'engage néanmoins dans un conflit indirect avec Israël par son soutien au Hezbollah.

Avec l'assassinat par les forces israéliennes de Hassan Nasrallah, secrétaire général du parti, l'Iran doit prendre une décision : ne pas riposter et choquer les partisans du Hezbollah par son inactivité, ou répondre, ce qui donnerait un prétexte à Israël pour s'en prendre à son programme nucléaire. En résulte le 1er octobre, un tir de 200 missiles balistiques, auquel Israël répond samedi 26 octobre par une série de frappes aériennes, prolongeant toujours plus l'escalade dans la région. Cette instabilité omniprésente, notamment depuis les événements qui ont suivi le 7 octobre 2023, inquiète les Iraniens, soucieux de disposer d'une force de dissuasion suffisante qui garantit sa sécurité nationale. Un Iran nucléaire redéfinirait la dynamique régionale, pourrait dissuader toute représailles militaires et éroder le monopole israélien, le tout, dans une période d'incertitude quant à l'évolution du conflit.



UN DÉFI STRATÉGIQUE ET UN JEU D'ÉQUILIBRE POUR ISRAËL

Il va de soi que les ambitions nucléaires de l'Iran représentent une menace potentielle pour l'État d'Israël et son hégémonie dans la région. Il pourrait alors être tenté de frapper le programme nucléaire, notamment dans un contexte d'ouverture vers un conflit direct, avec des frappes massives, assumées, d'Etat à Etat. « *Frapper le programme* » c'est tuer l'oiseau dans l'œuf, c'est asséner un coup à l'Iran avant que celui-ci ne dispose d'une force beaucoup plus dissuasive. Pourtant, Israël ne semble pas prêt à le faire. La réplique du 26 octobre en témoigne, les frappes visaient des sites militaires, laissant de côté les installations nucléaires ou les raffineries de pétrole, comme l'avait promis le Premier Ministre Benyamin Netanyahu au Président Biden. Israël aurait besoin de la couverture américaine en cas d'escalade, une situation que craignent les États-Unis.

L'issue des élections présidentielles américaines sera décisive, un retour de Donald Trump au gouvernement signifierait une plus grande largeur de manœuvre pour Israël tandis que l'administration Biden-Harris est plus motivée par la désescalade. Une attaque sur le potentiel nucléaire iranien pourrait signifier beaucoup pour Israël, mais obligerait surtout l'Iran à répondre dans des proportions indésirables, l'escalade serait d'autant plus significative.

LA QUÊTE DU NUCLÉAIRE, D'UNE COURSE À UN SPRINT

L'Iran aspire à être reconnu comme un acteur de premier plan sur la scène internationale. Cependant, pour l'expert en non-prolifération John Carlson, se doter de l'arme nucléaire aurait pour effet une isolation toujours plus forte de l'Iran. Face aux hostilités, le pays se sent poussé à se doter de cette force de dissuasion. La menace du Premier ministre israélien d'attaquer les infrastructures nucléaires exerce une pression énorme sur Téhéran, motivant encore plus une fabrication rapide d'armes nucléaires. Nous savons grâce aux inspections de l'AIEA que l'Iran a accumulé une quantité d'uranium enrichi proche des normes militaires suffisante pour alimenter de potentielles armes atomiques. Mais la fabrication d'une bombe nucléaire reste néanmoins un processus long et complexe, la science peut être comprise mais il doit s'y ajouter des prouesses techniques indispensables. Pour David Albright, président de l'Institute for Science and International Security, il est plus probable qu'un programme iranien accéléré ne vise pas à produire des ogives modernes pour des missiles balistiques, une tâche ambitieuse qui prendra des mois. Néanmoins, une arme nucléaire, bien que rudimentaire, signalerait l'entrée de l'Iran dans un club restreint ce qui viendrait rebattre les cartes dans le conflit régional et dans la dynamique internationale.

À l'heure où la question du nucléaire iranien est décisive à plusieurs échelles, le doute est source d'angoisse. La frénésie suscitée par un séisme, pris à tort pour une détonation, trahit l'incertitude des acteurs externes quant à la situation de l'Iran vis-à-vis de son programme nucléaire. L'accès limité aux inspecteurs internationaux renforce l'ignorance sur les capacités et la potentialité pour le pays de maîtriser un arsenal nucléaire. Ces zones d'ombres sèment le doute et influencent les politiques menées dans la région, notamment dans la mesure où Israël craint pour sa survie nationale, dans un contexte de guerre de plus en plus directe entre les États. Cependant, il est peu probable de neutraliser le programme nucléaire, d'abord en raison de la dispersion des sites sur le territoire mais également car les iraniens disposent de connaissances et compétences qui ne disparaîtront pas sous les frappes aériennes.

LA FINUL À L'ÉPREUVE DES TENSIONS AU LIBAN, UN SYMBOLE D'IMPUISSANCE DE L'ONU ?

Lilou THIBERT

Depuis 1978, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) déployée au sud du pays tente de contenir les tensions avec Israël, mais son efficacité est aujourd'hui remise en question.

LA CONSTRUCTION DE LA FINUL

Après la proclamation de l'Etat hébreu en 1948, le Liban devient l'une des principales destinations des réfugiés palestiniens, parmi lesquels se trouvent des membres de la milice de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Des fedayins, soit des combattants palestiniens engagés dans des opérations de guérilla, attaquent alors Israël depuis le Liban, entraînant le pays du cèdre dans le conflit lorsque l'armée israélienne envahit le sud du territoire libanais. Beyrouth fait alors appel aux Nations Unies, et dans la résolution 425 adoptée le 19 mars 1978, le Conseil de sécurité (CSNU) décide d'établir une force intérimaire pour le Liban, dotée de trois objectifs principaux : « *confirmer le retrait des forces israéliennes, rétablir la paix et la sécurité internationales et aider le Gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région* ». La mission de maintien de la paix appelée Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) ou United Nations Interim Force In Lebanon (UNIFIL), est donc créée avec son siège dans la ville de Naqoura à l'extrême sud du Liban.

La durée initiale de la FINUL est de six mois mais celle-ci est renouvelée chaque année depuis 1978. Le mandat de la mission est aussi ajusté deux fois en raison des événements survenus en 1982 et en 2006. En 1982, Israël a réussi à déloger l'OLP du Liban mais le Hezbollah ou « parti de Dieu », un parti politique islamiste chiite soutenu par l'Iran, apparaît aussitôt comme pour remplacer cette menace nouvellement disparue. En 2006, la guerre des 34 jours entre le Hezbollah et l'armée israélienne se conclut par un cessez-le-feu requis par l'Organisation des Nations Unies le 11 août 2006, dans la résolution 1701 du CSNU adoptée à l'unanimité.

La résolution appelle la cessation immédiate des hostilités entre les parties et au retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, n'autorisant que la FINUL à se déployer dans la région et prolongeant son mandat jusqu'en 2007. L'effectif de la FINUL est alors autorisé à dépasser les 2000 soldats prévus à l'origine jusqu'à 15 000 hommes. Les autorités libanaises et israéliennes doivent signaler à l'avance leurs activités proches de la Ligne bleue, permettant à l'ONU de tenir toutes les parties informées et limiter l'aggravation des tensions. La FINUL opère sur 1 060 kilomètres carrés entre le fleuve Litani et la « Ligne bleue ». La Ligne bleue est un élément central de la résolution 1701, cette « ligne de retrait » temporaire fixée par l'ONU en 2000 n'est pas une frontière mais une ligne de démarcation qui s'étend sur 120 kilomètres depuis la mer Méditerranée jusqu'aux hauteurs du Golan à l'est. Elle a été instaurée pour vérifier le retrait des troupes israéliennes du sud du Liban, dont la FINUL est chargée de la surveillance et de signaler toute violation au CSNU lors de rapports sur la mise en œuvre de la résolution 1701 présentés tous les quatre mois. Cette résolution est ainsi depuis deux décennies le cadre juridique des relations israélo-libanaises, dans le maintien du cessez-le-feu veillé par la FINUL à défaut d'une résolution de conflit ou d'un traité de paix depuis 1984.

LA FINUL FRAGILISÉE DANS UN CONTEXTE D'HOSTILITÉS RENOUVELÉES

Dans une ère où le recours à la force est interdit, les opérations de maintien de la paix sont désormais les principaux moyens de gestion des crises concernant la paix et la sécurité internationales, jouant un rôle de prévention dans l'escalade des tensions. Les missions de maintien de la paix sont mises en place à la demande du CSNU et avec le consentement des pays concernés. Pourtant avec l'escalade récente des hostilités il est reproché à la FINUL de n'avoir qu'un effet dissuasif partiel. Du côté israélien, le Premier ministre, Benyamin Netanyahu, critique l'inefficacité de la FINUL quant au réarmement du Hezbollah. Effectivement, selon le chercheur David Wood, « *Bien que le Hezbollah ait apparemment respecté la résolution 1701, il a progressivement, au fil du temps, réintégré ses combattants et ses infrastructures dans la zone d'opérations de la FINUL* », constituant une violation de la résolution 1701. En vertu de cette même résolution, le mandat de la FINUL est élargi pour mettre en place un embargo sur les armes notamment afin d'empêcher le transfert d'armes au Hezbollah. Les casques bleus n'ont cependant pas d'autorité pour désarmer le Hezbollah et leur capacité à faire respecter cet embargo est limitée. Israël accuse aussi la FINUL de négliger les violations commises par le « parti de Dieu » en particulier concernant l'utilisation de zones civiles à des fins militaires. Contrairement aux groupes affiliés à Al-Qaïda, le Hezbollah cherche à montrer que le sud du Liban est un environnement hospitalier pour les soldats de la paix. Le Hezbollah déclare entre autres ne pas engager d'hostilités contre les troupes israéliennes afin de « préserver la vie des soldats des forces internationales » et accuse l'Etat hébreu d'utiliser les casques bleus comme « boucliers humains » leur permettant des avancées vers le nord.

Depuis 2006, le Hezbollah comme Israël ont tous deux violé la résolution 1701, plus particulièrement concernant le personnel de la FINUL. En avril 2024, la FINUL compte 10 541 personnes dont une quarantaine de pays contribuent à l'effort militaire de la mission, la majorité des membres venant d'Indonésie, d'Inde, du Ghana, du Népal, d'Italie et de Malaisie. Mais dès 1978, les Nations Unies déplorent déjà des attaques contre des casques bleus, ayant provoqué depuis la mort d'au moins 334 d'entre eux lors d'une vingtaine d'attaques. Alors que l'armée israélienne a mené des attaques directes sur les positions de la FINUL, des tirs de roquettes du Hezbollah mettent aussi en danger les soldats de maintien de la paix. Ce mois d'octobre 2024 voit les attaques perpétrées contre les bases de la FINUL se multiplier, comme dans la nuit du 12 au 13 octobre. Netanyahu souligne qu'Israël fait tous les efforts nécessaires afin d'éviter les victimes auprès de la FINUL et exige le retrait immédiat de celle-ci des zones de combat. Selon le chef d'Etat israélien, « *le moyen le plus simple et le plus évident* » de garantir la sécurité du personnel de la FINUL « *est tout simplement de les faire sortir de la zone de danger* ». Une solution à laquelle Antonio Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies, oppose une fin de non-recevoir afin de plaider pour une désescalade. Une quarantaine de pays ont alors apporté leur soutien complet à l'organisation et appellent à la protection des casques bleus. L'Italie dénonce des crimes de guerre potentiels, et le chef de l'ONU rappelle qu'en effet « *les attaques contre les Casques bleus peuvent constituer un crime de guerre.* »

Selon l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, on entend notamment par crime de guerre : « *le fait de diriger intentionnellement des attaques contre le personnel, les installations, le matériel, les unités ou les véhicules employés dans le cadre d'une mission d'aide humanitaire ou de maintien de la paix.* »

La protection juridique concernant les Casques bleus est présente dans la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel adoptée en 1994, qui interdit toute atteinte portée contre le personnel onusien, le personnel associé, ainsi que leurs locaux, et impose aux belligérants la responsabilité de prendre des mesures appropriées pour assurer leur sûreté et leur sécurité.

La FINUL fournit donc depuis longtemps des services aidant les deux parties à désescalader les affrontements potentiels, un rôle de plus en plus mis en péril dernièrement. Bien que la résolution 2749 du 28 août 2024 prolonge le mandat de la FINUL jusqu'au 31 août 2025, une résolution du conflit par l'ONU semble difficile, les États membres gardant un pouvoir considérable au sein de l'organisation. La position de Washington, qui a habitué Israël à être protégé par le droit de veto américain, en est un exemple. D'autant plus qu'Israël ignore les résolutions depuis des décennies sans encourir de conséquences et que les relations entre les deux belligérants et l'ONU se détériorent. Néanmoins, comme Pierre Haski le déclare « *Si au Liban l'ONU cède aux exigences israéliennes on pourrait se demander ce qu'il lui reste de crédibilité.* »

L'ARABIE SAOUDITE ÉCHOUE À INTÉGRER LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Alice CAUSSOU

Mercredi 9 octobre, le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies a renouvelé dix-huit de ses sièges pour l'exercice 2025-2027. La candidature de l'Arabie saoudite pour rejoindre le groupe Asie-Pacifique n'a pas été retenue.

MISSIONS, RÔLES ET PRINCIPES FONDATEURS : LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil des droits de l'Homme est l'organe intergouvernemental successeur de la Commission des droits de l'Homme à l'ONU. En ce sens, son rôle principal est d'assurer la protection et la promotion des droits de l'Homme en veillant à leur respect dans chaque État du monde. Ses missions consistent à établir le dialogue international quant aux questions relevant des droits humains, et à adopter des résolutions les concernant ; ceci grâce à l'établissement de commissions d'enquête chargées de dresser des rapports sur la situation des crimes de guerre et crimes contre l'humanité, notamment.

Afin d'assurer une représentation correcte et une certaine diversité, le Conseil rassemble 47 États membres et se renouvelle par tiers chaque année, les sièges étant répartis équitablement entre cinq groupes régionaux : Afrique, Asie-Pacifique, Amérique latine, Europe orientale, et Europe occidentale et autres États. A la tête de cet organe se trouve un président, élu parmi les membres et siégeant pour une année.

Chaque État membre est élu par la majorité de l'Assemblée générale des Nations Unies, et la décision de présenter ou non sa candidature appartient à chaque État : par exemple, les États-Unis avaient choisi de se retirer de la course en 2018, et ont présenté leur candidature en 2021, à la suite de l'élection de Joe Biden.

Lors de la création du Conseil, l'Assemblée générale des Nations Unies a estimé qu'afin de préserver sa crédibilité et d'assurer le bon exercice de ses fonctions que « *les États Membres éliront les membres du Conseil en prenant en considération le concours que chaque candidat a apporté à la cause de la promotion et de la défense des droits de l'homme et les engagements qu'il a pris volontairement en la matière.* » (Résolution 60/251 portant création du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, en son article 8).

LA NOUVELLE EXCLUSION DE L'ARABIE SAOUDITE DANS LA MACHINE ONUSIENNE DES DROITS DE L'HOMME

Le mercredi 9 octobre 2024, le Conseil des droits de l'Homme aux Nations Unies a renouvelé dix-huit de ses sièges, cinq pour le groupe Afrique, cinq pour le groupe Asie-Pacifique, trois pour le groupe Amérique latine, deux pour le groupe Europe orientale, et trois enfin pour le groupe Europe occidentale et autres États. Toutefois, l'Arabie saoudite, qui avait soumis sa candidature une nouvelle fois après avoir déjà été refusée en 2020, s'est vu refuser l'intégration du Conseil.



L'Arabie saoudite avait déjà siégé à ce Conseil, en devenant en 2015, représentante du groupe Asie-Pacifique. Par ailleurs, elle est choisie pour présider la Commission pour les droits des femmes à l'ONU pour l'année 2025.

Cependant, sa présence fut largement contestée et source de polémiques, ce qui conduisit notamment Human Rights Watch à considérer que « *l'organisme des droits de l'Homme de l'ONU doit lutter pour rétablir sa crédibilité* ».

Cette décision de l'Assemblée générale invite donc à la réflexion quant à la situation des droits de l'Homme en Arabie saoudite. En effet – et notamment depuis l'arrivée au pouvoir du prince héritier et Premier ministre Mohammed Ben Salman – de nombreuses organisations de protection des droits de l'Homme, parmi lesquelles Amnesty International et Human Rights Watch ont averti sur la répression perpétrée par le régime saoudien.

UN RÉGIME RÉPRESSIF SAOUDIEN, CAUSE DE LA DÉCISION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Il a été relevé qu'aucune loi ne protège la liberté d'expression en Arabie saoudite, et, après les protestations de 2011, les manifestations publiques ont été interdites. Amnesty International observe la répression sévère concernant les détracteurs du régime, parmi lesquels Salma al Shehab, condamnée à 27 ans d'emprisonnement pour des tweets ayant soutenu les droits des femmes, et Mohammad al Ghamdi, condamné à mort pour des tweets ayant critiqué les autorités saoudiennes. La mise au banc du pays par la communauté internationale résulte ainsi de l'assassinat au consulat d'Arabie saoudite à Istanbul du journaliste dissident Jamal Khashoggi, en 2018.

L'inquiétude la plus récente des ONG est la mise en place d'un projet de code pénal pour le pays. Auparavant, les règles de justice n'étant pas codifiées, les tribunaux s'appuyaient sur les principes de la charia pour sanctionner les relations hors mariage (adultérines, extraconjugales, ou homosexuelles). Cependant, le projet, qui a fuité en 2022, prévoirait le recours à la peine de mort comme peine principale pour un large nombre d'infractions, sanctionnerait la liberté d'expression, et autoriserait les crimes dits « d'honneur », incluant donc le meurtre de la femme ayant commis un adultère.

Au-delà de ces considérations, la situation des femmes saoudiennes ainsi que celle des travailleurs migrants, demeure une préoccupation constante. Ces derniers voient régulièrement leur salaire ou passeport retenu par leur employeur, sont logés dans des endroits insalubres et sont victimes de violences verbales, voire physiques. Les migrants seraient selon un rapport Amnesty de fin 2022 quant à eux entreposés dans des centres de détention aux conditions de vie inhumaines, dans lesquels beaucoup meurent de chaleur ou de maladie.

Le refus de la part de l'Organisation des Nations Unies de voir l'Arabie saoudite siéger de nouveau au Conseil des droits de l'Homme a ainsi été saluée par plusieurs organisations de protection des droits de l'Homme. European Saudi Organisation for Human Rights a communiqué *“ce vote compte. Depuis trop longtemps le régime agit en toute impunité pour perpétrer de graves atteintes aux droits humains, sachant bien que ses partenaires internationaux regardent ailleurs”*, tandis que International Service for Human Rights a applaudi que les États aient refusé de « *donner du pouvoir à des acteurs puissants qui violent les droits humains fondamentaux* ».

Cette décision amène cependant à réflexion quant à l'acceptation de lui confier la présidence de la 69ème Commission pour les droits des femmes pour l'année 2025, en même temps qu'elle invite à s'interroger sur l'intégration du Conseil par d'autres pays dans lesquels la situation des droits de l'Homme est elle aussi contestée, notamment des pays dans lesquels la peine de mort est toujours en vigueur (Congo, Éthiopie, Gambie, Qatar, Thaïlande).

SOURCES ARTICLES

[AFRIQUE] LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL : UN NOUVEL AFFRONTLEMENT ENTRE MACKY SALL ET OUSMANE SONKO

AFP, "Au Sénégal, l'ex-président Macky Sall fait son retour en tant que tête de liste aux législatives", *Le Nouvel Obs*, 1^{er} octobre 2024, <https://www.nouvelobs.com/monde/20241001.OBS94401/au-senegal-l-ex-president-macky-sall-fait-son-retour-en-tant-que-tete-de-liste-aux-legislatives.html>

BADIANE Ousmane, "Elections législatives au Sénégal: Ousmane Senken et Macky Sall, les enjeux d'un duel à distance", *BBC News Afrique*, 12 octobre 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/cvgl1rgynnxo>

MAP, "Sénégal: démarrage de la campagne électorale pour les législatives du 17 novembre", *Le 360 Afrique*, 27 octobre 2024, https://afrique.le360.ma/politique/senegal-demarrage-de-la-campagne-electorale-pour-les-legislatives-du-17-novembre_R6JVOODLIJDJBOB54VGEPCLL4Y/

WESTERHOFF Léa-Lisa, "Législatives au Sénégal : des enjeux cruciaux pour le Pastef comme pour les listes d'opposition", *RFI*, 30 octobre 2024, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241030-1%C3%A9gislatives-au-s%C3%A9n%C3%A9gal-des-enjeux-cruciaux-pour-le-pastef-comme-pour-les-listes-d-opposition>

[AFRIQUE] LE XIXE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE: L'OIF FACE À SON IMPUISSANCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE?

"Histoire de la francophonie", *OIF*, <https://www.francophonie.org/une-histoire-de-la-francophonie-23>

CHEVRIER Jacques, "Senghor militant de la francophonie", *Cercle Richelieu Senghor de Paris*, <https://www.cercle-richelieu-senghor.org/senghor-militant-de-la-francophonie/>

HASSAINE Lilia, "La francophonie en sommet, entretien avec Emmanuel Macron", *France Inter*, 01 octobre 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/etcetera/etcetera-du-samedi-05-octobre-2024-1666841>

"Fin du XIXe Sommet de la Francophonie", *WakatSera*, 7 octobre 2024, <https://www.wakatsera.com/fin-du-xixe-sommet-de-la-de-la-francophonie/>

"Francophonie : pourquoi l'OIF soutient le Liban sans mentionner Israël", *Jeune Afrique*, 08 octobre 2024, <https://www.jeuneafrique.com/1617776/politique/francophonie-pourquoi-loif-soutient-le-liban-sans-mentionner-israel/>

VETTOVAGLIA Jean-Pierre, "Conflits et médiation internationale « Étincelles et barils de poudre »", *Études*, 17-27. 3 mars 2014, <https://shs.cairn.info/revue-etudes-2014-3-page-17?lang=fr>

[AFRIQUE] CRISE MIGRATOIRE EN TUNISIE

AFP, "La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et le président tunisien Kais Saïed", *Tunisieafp*, 16 juillet 2023, <https://www.afp.com/fr/lagence/propos/lafp-dans-le-monde/tunis-tunisie>

AFP, "Tunisie : des migrants africains chassés après la mort d'un Tunisien et plusieurs nuits de violences", *Le Figaro*, 06 juillet 2023, <https://www.lefigaro.fr/international/tunisie-des-migrants-africains-chasses-apres-la-mort-d-un-tunisien-et-plusieurs-nuits-de-violences-20230706>

CARRASCO Charles, "Crise migratoire en Tunisie : "Saïed est gêné de voir partir ses propres ressortissants"", *L'Express*, 18 août 2023, <https://www.lexpress.fr/monde/afrique/crise-migratoire-en-tunisie-saied-est-gene-de-voir-partir-ses-propres-ressortissants-6WJ3ZRP4SVF4TIBDXE4AMLQ3AU/>

Direction Générale du Trésor, "Indicateurs et conjonctures", *Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN/indicateurs-et-conjoncture>

REKIK Fethi, "Profil migratoire de la ville de Sfax", MC2CM, décembre 2020, https://www.icmpd.org/file/download/59544/file/MC2CM_City_Migration_Profile_Sfax_FR.pdf

SAÏED Kaïs, "Discours prononcé devant le Conseil de sécurité nationale", Palais de Carthage, le 21 février 2023

"Tunisie : flux migratoires et traite des êtres humains", Organisation suisse d'aides aux réfugiés, 30 novembre 2023, https://www.osar.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Afrika/Tunesien/231130_TUN_FR_Flux_migratoires_TEH.pdf

[AMÉRIQUE DU NORD] DEUXIÈME MOTION DE CENSURE : LE GOUVERNEMENT TRUDEAU IMPOPULAIRE ET MENACÉ

AFP, "Au Canada, le gouvernement de Justin Trudeau résiste à une motion de censure", Le Monde, 26/09/2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/26/au-canada-le-gouvernement-de-justin-trudeau-resiste-a-une-motion-de-censure_6334164_3210.html

AFP, "Canada: rejet d'une deuxième motion de censure visant Justin Trudeau", Le Monde, 02/10/2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/02/canada-rejet-d-une-deuxieme-motion-de-censure-visant-justin-trudeau_6341144_3210.html

AZIZ Saba, "After 1st failed attempt, Conservatives table another non-confidence motion", Global NEWS, 26/09/2024, <https://globalnews.ca/news/10776160/conservatives-2nd-non-confidence-motion-trudeau/>

BERGON Simon, "Trudeau survit à la motion de censure Conservatrice", Journal Radio 92,5, 26/09/2014, <https://ckaj.org/trudeau-survit-a-la-motion-de-censure-conservatrice/>

CANADA Polls, "Justin Trudeau's Approval Ratings; A Decline in Popularity", Politicalpulse.com, 16/10/2024, <https://politicalpulse.net/canada-polls-politics/justin-trudeau-approval-rating/>

DEMETZ Jean-Michel & LION Valérie, "Justin Trudeau: le Canada en 10 coups d'éclats", L'Express.fr, 12/10/2016, https://www.lexpress.fr/economie/emploi/justin-trudeau-le-canada-en-10-coups-d-eclat_1837938.html

HIRTZMANN Ludovic, "Justin Trudeau: au Canada le crépuscule d'une icône progressiste qui collectionne les scandales", Le Figaro, 26/09/2024, <https://www.lefigaro.fr/international/justin-trudeau-au-canada-le-crepuscule-d-une-icone-progressiste-qui-collectionne-les-scandales-20240926>

GANGULY Nabodita, "India-Canada Row: How the Diplomatic Rift Will Affect the Start-Up Ecosystem", Outlook Start-Up, 18/10/2024, <https://www.outlookbusiness.com/start-up/explainers/india-canada-row-how-the-diplomatic-rift-will-affect-the-start-up-ecosystem>

GLACON Alexis, "Au Canada, le Premier ministre Justin Trudeau face à une mutinerie dans ses rangs", rfi.fr, 16/10/2024, <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20241016-au-canada-justin-trudeau-face-%C3%A0-une-mutinerie-dans-ses-rangs>

LÉGER Philippe, "Justin Trudeau restera-t-il au pouvoir en 2024?", 98.5fm.ca, 18/12/2023, <https://www.985fm.ca/audio/596984/justin-trudeau-restera-t-il-au-pouvoir-en-2024>

National Trending Staff, "CTV apologizes to Pierre Poilievre for airing clip that was 'taken out of context'", Daily Hive Canada, 24/09/2024, <https://dailyhive.com/canada/ctv-apology-pierre-poilievre>

SANDHU Bhagwant, "Poilievre's messaging signals plans for an austerity agenda", The Hills Times, 05/06/2024, <https://www.hilltimes.com/story/2024/06/05/pierre-poilievres-messaging-signals-he-is-planning-an-austerity-agenda/424112/>

The Canadian Press, "Un député libéral invite Justin Trudeau par courriel à démissionner", Neomedia.com, 28/06/2024, <https://www.neomedia.com/vaudreuil-soulanges/actualites-nationale/un-depute-liberal-invite-justin-trudeau-par-courriel-a-demissionner/23586>

[AMÉRIQUE DU NORD] OURAGANS MILTON DANS LE « SUNSHINE STATE » ET HÉLÈNE DANS LES « SWING STATES »: DÉGÂTS SUR LA MAISON BLANCHE

AFP, "L'ouragan Milton touche terre en Floride, Joe Biden accuse Donald Trump de « miner la confiance » des populations", Le Monde, 10 octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/10/l-ouragan-milton-touche-terre-en-floride-joe-biden-accuse-donald-trump-de-miner-la-confiance-des-populations_6347678_3211.html.

BRAULT Pauline, "Entre Kamala Harris et Donald Trump, l'ouragan Milton souffle fort mais on ne sait pas encore dans quelle direction", Huffigton Post Français, 13 octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, https://www.huffingtonpost.fr/international/article/entre-kamala-harris-et-donald-trump-l-ouragan-milton-souffle-fort-mais-on-ne-sait-pas-encore-dans-quelle-direction-clx1_240703.html.

BRAULT Pauline, "Hurricane Sandy: Will Mitt Romney regret suggesting that he'd shut down FEMA?", The Week, 22 octobre 2012, consulté le 14 octobre 2024, <https://theweek.com/articles/470950/hurricane-sandy-mitt-romney-regret-suggesting-that-hed-shut-down-fema>.

LONG Colleen, MEGERIAN Chris, WEISSERT Will, "Harris hands out meals, consoles families as she surveys Hurricane Helene devastation in Georgia", Apnews, 3 octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, <https://apnews.com/article/biden-harris-hurricane-helene-survey-damage-48baf62af5560a9617ae2032f8776d1e>.

"L'ouragan Milton a fait au moins seize morts et causé 50 milliards de dollars de dégâts en Floride", Ouest-France, 11 octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, <https://www.ouest-france.fr/catastrophes/ouragan/louragan-milton-a-fait-au-moins-seize-morts-et-cause-50-milliards-de-dollars-de-degats-en-floride-6d5929b0-87f5-11ef-a747-441efd5dcd49>

MANETTO Francesco, "Fabricar huracanes y politizar las tormentas", El País, 14 octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, <https://elpais.com/opinion/2024-10-14/fabricar-huracanes-y-politizar-las-tormentas.html>.

PIETRASZESKI Juliette, QUESSARD Maud, "Retour sur la vague de fausses informations aux Etats-Unis pendant l'ouragan Milton", La Revue de Presse Internationale, France Culture, podcast du 12 octobre 2024, écouté le 15 octobre 2024, <https://open.spotify.com/episode/2L3bFyUf0e96Nxq68CDPW2?si=77H5-wcXSY6A1Sk16kZKbw&t=309&nd=1&dlsi=cc0c008e8d3644f0>.

"Swing State Poll 2024: Georgia, North Carolina: Trump Ahead In GA, On Upside Of Tight Race In NC, Quinnipiac University Poll Finds; NC Governor Race: More Voters Say Robinson Should Stay In Race", Quinnipiac University, 1er octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, <https://poll.qu.edu/poll-release?releaseid=3909>.

"The hurricane F-factor in the 2024 elections", Washington Post, 9 octobre 2024, consulté le 14 octobre 2024, <https://www.washingtonpost.com/politics/2024/10/08/hurricane-x-factor-2024-election/>

[AMÉRIQUE DU NORD] TRUMP FACE À HARRIS : LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR RALLIER LES ÉLECTEURS ET REDÉFINIR CE DUEL ÉLECTORAL

ARKIN Daniel, « Taylor Swift endorses Kamala Harris after presidential debate », NBC News, 11 septembre 2024, <https://www.nbcnews.com/politics/2024-election/taylor-swift-endorses-kamala-harris-rcna170547>

SEIBT Sébastien, « Comment Kamala Harris et Donald Trump se livrent une bataille des pubs sur Facebook », France 24, 16 octobre 2024, <https://www.france24.com/fr/amériques/20241016-comment-kamala-harris-et-donald-trump-se-livrent-une-bataille-des-pubs-sur-facebook>.

SEIBT Sébastien, « Trump vs Harris : le podcast, nouvelle arme de séduction politique massive », France 24, 15 octobre 2024, <https://www.france24.com/fr/amériques/20241015-trump-vs-harris-le-podcast-nouvelle-arme-de-sédution-politique-massive>

SMOLAR Piotr, « Aux Etats-Unis, Harris et Trump privilégient influenceurs et podcasteurs par rapport aux grands médias traditionnels », Le Monde, 15 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/15/aux-etats-unis-harris-et-trump-privilegient-influenceurs-et-podcasteurs-par-rapport-aux-grands-medias-traditionnels_6352737_3210.html.

WICKMAN Kase, « The DNC Is Using Taylor Swift's Miami Eras Tour Shows for Massive Voter Push », Vanity Fair, 18 octobre 2024, <https://www.vanityfair.com/style/story/taylor-swift-democratic-national-committee-voting-push>

YouTube, "Adin Ross & Donald Trump FULL STREAM!", Adin Live, septembre 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=s11uIW7wi-E>

YouTube, "The Donald Trump Interview", IMPAULSIVE, juillet 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=xrFdHO7FH8w>

YouTube, "Vice President Kamala Harris", Call Her Daddy, octobre 2024, https://www.youtube.com/watch?v=_KCRsjPCiCI

YouTube, "Vice President Kamala Harris Interview", All the Smoke Special Edition, octobre 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=bzThwqnQJDY>

[AMÉRIQUE DU NORD] Les excuses du président Joe Biden au peuple amérindien, entre devoir de mémoire et stratégie électorale

BOUSQUET Marie-Pierre, « Êtres libres ou sauvages à civiliser ? », Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière », 30 décembre 2014, <https://journals.openedition.org/rhei/3415>

BOUSQUET Marie-Pierre, « La constitution de la mémoire des pensionnats indiens au Québec : drame collectif autochtone ou histoire commune? », Recherches amérindiennes au Québec, volume 46, numéro 2-3, 2016, p. 165-176, <https://www.google.com/url?q=https://doi.org/10.7202/1040444ar&sa=D&source=docs&ust=1730816161504389&usg=AOvVaw3pui-PUVLN8bJOlaaErV2o>

HOUDASSINE Ismaël, « En Oklahoma, l'infinie douleur causée par les pensionnats ». Radio-Canada, 18/02/2023, <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/5382/pensionnats-autochtones-oklahoma-conquete-colonisation-histoire>

Indian Affairs« Federal Indian Boarding School Initiative », U.S. Department of the Interior, <https://www.bia.gov/service/federal-indian-boarding-school-initiative>

« Joe Biden s'excuse auprès du peuple amérindien » Courrier international, 26/10/2024, https://www.courrierinternational.com/article/etats-unis-joe-biden-s-excuse-aupres-du-peuple-amerindien_223868

PARROTT, Zach. « Excuses du gouvernement aux anciens élèves des pensionnats indiens ». L'Encyclopédie Canadienne 14/07/2014, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/excuses-du-gouvernement-aux-anciens-eleves-des-pensionnats-indiens>

PRIGENT Juliette, « Pourquoi il est historique que Joe Biden présente des excuses présidentielles aux Amérindiens ». Le Monde. 25/10/2024, https://www.lemonde.fr/international/video/2024/10/25/pourquoi-il-est-historique-que-joe-biden-presente-ses-excuses-aux-amerindiens_6359696_3210.html

[AMÉRIQUE DU SUD] LE RETENTISSEMENT DU SCANDALE ODEBRECHT

DROOG Romain, "Six ans depuis l'affaire de corruption Odebrecht, quel bilan pour l'Amérique latine?", Espaces latinos, 28 juillet 2022, <https://www.espaces-latinos.org/archives/106673>

El Comercio, "Affaire Odebrecht : vingt ans de prison pour l'ancien président du Pérou Alejandro Toledo", Courrier International, 22 octobre 2024, https://www.courrierinternational.com/une/une-du-jour-affaire-odebrecht-vingt-ans-de-prison-pour-l-ancien-president-du-perou-alejandro-toledo_223661

El Comercio, "Affaire Odebrecht", Courrier International, octobre 2024, <https://www.courrierinternational.com/sujet/affaire-odebrecht>

MAUBERT Lucas, "Corruption : le scandale Odebrecht secoue l'Amérique et l'Afrique", Les yeux du monde, 22 février 2027, <https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analyses/amerique/28432-corruption-le-scandale-odebrecht-secoue-lamerique-et-lafrique>

SEMINARIO Diana, "Alejandro Toledo : Lecciones de una sentencia histórica, por Diana Seminario", El comercio, 25 octobre 2024, <https://www.courrierinternational.com/sujet/affaire-odebrecht>

[AMÉRIQUE DU SUD] LA GUERRE DES GANGS EN HAÏTI : LE MASSACRE DE PONT-SONDÉ

ADAMS David, "As a Massacre Unfolded, a Frantic Call : 'Send for Help'", The New York Times, 7 octobre 2024, <https://www.nytimes.com/2024/10/07/world/americas/haiti-gang-massacre-pont-sonde.html>

AL-KHEETAN Thameen, "Haïti : au moins 70 morts dans d'horribles attaques de gangs à Pont Sondé", ONU News, 4 octobre 2024, <https://www.ohchr.org/fr/statements/2024/10/haiti-horrifying-gang-attacks-leave-least-70-dead>

Conseil des droits de l'Homme, "Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapport du Haut-Commissariat et du Secrétaire général - Situation des droits humains en Haïti", Nations Unies, 9-11 octobre 2024, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session57/advance-versions/A-HRC-57-41-unofficial-translation-fr.pdf>

"Haïti : l'ONU se félicite de l'arrivée du 1er contingent kenyan de la mission multinationale de soutien à la sécurité", ONU Info, 26 juin 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/06/1146596>

"Haïti : au moins 3.661 personnes tuées depuis janvier en raison de la violence des gangs", ONU Info, 27 septembre 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/09/1149251>

JEAN Alain, "Massacre oublié à Pont-Sondé : entre lutte de pouvoir et silence de l'État à Port-au-Prince", Vant Bèf Info (VBI), 17 octobre 2024, <https://vantbefinfo.com/massacre-oublie-a-pont-sonde-entre-lutte-de-pouvoir-et-silence-de-letat-a-port-au-prince/>

JEAN CHENET Ulysse, "Massacre à Pont Sondé", Haïti Progress, 11 octobre 2024, <https://www.haitiprogres.com/news/2024/10/11/massacre-a-pont-sonde/>

LUXAMA Peter, "Survivors of massacre in small Haitian town where 70 died point finger at government", AP News, 9 octobre 2024, <https://apnews.com/article/haiti-massacre-gang-pont-sonde-saint-marc-f11545a13d2f73fd54c4a53f489da004>

"6620.- Police Nationale d'Haïti", *Haiti-Référence*, 25 février 2024, <https://www.haiti-reference.info/pages/plan/histoire-et-societe/forces-de-securite/pnh>

[AMÉRIQUE DU SUD] REPRISSE DES CONFLITS ARMÉS AU SEIN DU CARTEL DE SINALOA : UN BILAN SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU MEXIQUE

AFP, « Mexique : Cinq Corps Retrouvés À Culiacán, Derniers D'une Série De 150 Meurtres Liés Au Narcotrafic En Un Mois », *Leparisien.Fr*, 4 octobre 2024, <https://www.leparisien.fr/faits-divers/mexique-cinq-corps-retrouves-a-culiacan-derniers-dune-serie-de-150-meurtres-liés-au-narcotrafic-en-un-mois-04-10-2024-7RTJFHK7QZEORG5AQE4A3Y2G4M.php>

AGACHE Alexandre, « La sécurité au Mexique sous la présidence d'AMLO : promesses de paix, persistance de la violence », *Fondation Jean Jaurès*, 15 octobre 2024, <https://www.jean-jaures.org/publication/la-securite-au-mexique-sous-la-presidence-damlo-promesses-de-paix-persistance-de-la-violence>

BBC News Afrique, « Cartel De Sinaloa : Quelles Sont Les Rivalités Historiques Au Sein Du Cartel Et Que Peut-il Se Passer Après La Capture Du Fils De Mayo Et Chapo? », BBC News Afrique, 13 août 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/c5y3p2d98gvo>.

FORBES STAFF 2024, « Sheinbaum Promete 'Investigación E Inteligencia' Ante La Pugna Del Narco En Sinaloa», Forbes México, 9 octobre 2024, <https://forbes.com.mx/sheinbaum-promete-investigacion-e-inteligencia-ante-la-pugna-del-narco-en-sinaloa/>.

KITROEFF Natalie, « La Traición De Un Cártel Convierte Un Estado Mexicano En Zona De Guerra», Infobae, 9 octobre 2024, <https://www.infobae.com/america/the-new-york-times/2024/10/09/la-traicion-de-un-cartel-convierte-un-estado-mexicano-en-zona-de-guerra/>.

LEVESQUE Vincent, « L'influence des cartels de la drogue au Mexique : le nouveau gouvernement face à son plus grand défi », IRIS France, 18 décembre 2018, <https://www.iris-france.org/126003-linfluence-des-cartels-de-la-drogue-au-mexique-le-nouveau-gouvernement-face-a-son-plus-grand-defi/>.

MARTIN Juan, « Mexique : La Guerre Des Cartels Dans Le Sinaloa Provoque Une Crise Avec Les États-Unis», Courrier International, 23 septembre 2024, <https://www.courrierinternational.com/article/diplomatie-mexique-la-guerre-des-cartels-dans-le-sinaloa-provoque-une-crise-avec-les-etats-unis-222511>.

RADIOFRANCE, « Mexique : une nouvelle stratégie de lutte contre la violence des gang », Radiofrance, 9 octobre 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-revue-de-presse-internationale/la-revue-de-presse-internationale-emission-du-mercredi-09-octobre-2024-2660831>.

TEAM MOUV', « El Chapo : son fils arrêté, puis libéré grâce au cartel de Sinaloa », Radiofrance, 18 octobre 2019, <https://www.radiofrance.fr/mouv/el-chapo-son-fils-arrete-puis-libere-grace-au-cartel-de-sinaloa-5292397>.

TEILLARD Nicolas, « Trafic De Drogue : Une Lutte Sanglante Et Fratricide Au Sein D'un Cartel Dans L'État Mexicain Du Sinaloa», Franceinfo, 26 septembre 2024, https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/d-un-monde-a-l-autre/trafic-de-drogue-une-lutte-sanglante-et-fratricide-au-sein-d-un-cartel-dans-l-etat-mexicain-du-sinaloa_6776143.html.

WEBMASTER, « 🇲🇽 Mexique: Le Cartel De Sinaloa Déchiré Par Une Guerre Ouverte», France Amérique Latine, 19 septembre 2024, <https://www.franceameriquelatine.org/mexique-cartel-sinaloa-dechire-guerre-ouverte-rfi-afp/>.

[AMÉRIQUE DU NORD] LE CNE OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE GUSTAVO PETRO

AFP, « Abren una investigación por gastos de campaña contra el presidente Gustavo Petro, que denuncia un "golpe de Estado" », La Nación, 8 octobre 2024, <https://www.lanacion.com.ar/el-mundo/abren-una-investigacion-por-gastos-de-campana-contra-el-presidente-gustavo-petro-que-denuncia-un-nid08102024/>

AFP, « Colombie : qui est Gustavo Petro, élu premier président de gauche de l'histoire du pays? », TV5 Monde, 20 juin 2022, <https://information.tv5monde.com/international/colombie-qui-est-gustavo-petro-elu-premier-president-de-gauche-de-lhistoire-du-pays>

« Comunicado de Prensa 08 octubre 2024 », CNE, 8 octobre 2024, <https://www.cne.gov.co/prensa/comunicados-oficiales/814-comunicado-de-prensa-08-de-octubre-de-2024>

LOPEZ Carlos, « El debate legal sobre los alcances del proceso que menciona al presidente Gustavo Petro en el Consejo Electoral », El Tiempo, octobre 2024, <https://www.eltiempo.com/justicia/investigacion/el-debate-legal-sobre-los-alcances-del-proceso-contra-el-presidente-gustavo-petro-en-el-consejo-electoral-3389739>

« Investigación a campaña del presidente Gustavo Petro: el país enfrenta un momento desafiante que debe resolverse a través de los mecanismos institucionales establecidos », TPC, octobre 2024, <https://transparenciacolombia.org.co/investigacion-campana-presidente-petro/>

OCM JOC GAD, « Petro se defiende y asegura que investigación del órgano electoral es un golpe de Estado », Swiss Info, 09 octobre 2024, <https://www.swissinfo.ch/spa/petro-se-defiende-y-asegura-que-investigación-del-órgano-electoral-es-un-golpe-de-estado/87698881>

OSORIO Camilia, « El Consejo Nacional Electoral aprueba la investigación formal a la campaña presidencial de Petro por violar topes electorales », El País, 08 octobre 2024, <https://elpais.com/america-colombia/2024-10-08/el-consejo-nacional-electoral-aprueba-la-investigacion-formal-a-la-campana-presidencial-de-petro-por-violar-topes-electorales.html>

RAMOS Fernando, « El Consejo Nacional Electoral de Colombia abre investigación y formula cargos contra la campaña presidencial de Gustavo Petro », CNN, 08 octobre 2024, <https://cnnespanol.cnn.com/2024/10/08/consejo-electoral-colombia-investigacion-cargos-petro-orix>

REYGADA Luis, « « Le coup d'État a commencé » : en Colombie, Gustavo Petro face à une nouvelle tentative de déstabilisation », l'Humanité, 14 octobre 2024, <https://www.humanite.fr/monde/colombie/le-coup-detat-a-commence-en-colombie-gustavo-petro-face-a-une-nouvelle-tentative-de-destabilisation>

STACEY Diego, « Seis juristas no ven un golpe a Petro, pero difieren sobre si el CNE viola el fuero presidencial al investigarlo », El País, 10 octobre 2024, <https://elpais.com/america-colombia/2024-10-10/seis-juristas-no-ven-un-golpe-a-petro-pero-difieren-sobre-si-el-cne-viola-el-fuero-presidencial-al-investigarlo.html>

« Verbatim. Mis en cause par l'autorité électorale, le président colombien appelle à la mobilisation », Courrier International, 9 octobre 2024, https://www.courrierinternational.com/article/verbatim-mis-en-cause-par-l-autorite-electorale-le-president-colombien-appelle-a-la-mobilisation_223201

[AMÉRIQUE DU SUD] LES TENSIONS POLITIQUES AU SEIN DU MOUVEMENT POUR LE SOCIALISME EN BOLIVIE, RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DANS LE PAYS

AFP, « Bolivie: le président accuse l'ex-dirigeant Evo Morales d'organiser un « coup d'État » », Le Figaro, 16 octobre 2024, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/bolivie-le-president-accuse-l-ex-dirigeant-evo-morales-d-organiser-un-coup-d-etat-20240916>.

AFP, « En Bolivie, Evo Morales lance un ultimatum au président Luis Arce - Le Temps », Le Temps, 24 septembre 2024, <https://www.letemps.ch/monde/en-bolivie-evo-morales-lance-un-ultimatum-au-president-luis-arce>.

BIASSETTE Gilles, « Bolivie : nouveaux heurts à La Paz sur fond de fracture du parti au pouvoir », La Croix, 24 septembre 2024, <https://www.la-croix.com/international/bolivie-nouveaux-heurts-a-la-paz-sur-fond-de-fracture-du-parti-au-pouvoir-20240924>.

COISPLET Nicolas, « En Bolivie, un mandat d'arrêt contre Evo Morales, accusé du viol d'une mineure ». Courrier International, 11 octobre 2024, https://www.courrierinternational.com/article/societe-en-bolivie-un-mandat-d-arret-contre-evo-morales-accuse-du-viol-d-une-mineure_223287.

SABIN Nils, « La « Marche pour sauver la Bolivie » des soutiens de l'ex-président Morales est arrivée à La Paz », RFI, 24 septembre 2024, <https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20240924-la-marche-pour-sauver-la-bolivie-des-soutiens-de-l-ex-pr%C3%A9sident-morales-est-arriv%C3%A9e-%C3%A0-la-paz>.

[AMÉRIQUE DU SUD] : LA COUR SUPRÊME DU VENEZUELA AU SERVICE DE LA DICTATURE DE MADURO

AFP, « La Cour suprême rejette un recours contre l'élection de Maduro », La Presse, 11 octobre 2024, <https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/2024-10-11/venezuela/la-cour-supreme-reette-un-recours-contre-l-election-de-maduro.php#>

AFP« L'opposition appelle le personnel judiciaire à désobéir » , La Presse, 15 octobre 2024, <https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/2024-10-15/venezuela/l-opposition-appelle-le-personnel-judiciaire-a-desobeir.php>

AFP, «Le Venezuela dénonce le veto du Brésil», La Presse, 24 octobre 2024
<https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/2024-10-24/integration-aux-brics/le-venezuela-denonce-le-veto-du-bresil.php>

Annexe 1 : AFP «Avec Chevron, le Venezuela augmente sa production de brut mais reste loin des objectifs», Challenges, consulté le 27/10/24 https://www.challenges.fr/economie/avec-chevron-le-venezuela-augmente-sa-production-de-brut-mais-reste-loin-des-objectifs_858562

Conseil des droits de l'Homme rapport du , « Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme et rapport du Haut-Commissariat et du Secrétaire général - Situation des droits humains au Venezuela », OHCHR ONU, 2022, <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/09/united-states-end-detention-venezuelan-special-envoy-un-experts-say>

[AMÉRIQUE DU SUD] CRISE DES DROITS DE L'HOMME AU VENEZUELA : RÉOLUTIONS DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME LORS DE SA 57E SESSION ORDINAIRE

Conseil des droits de l'homme, «Bélarus* et Erythrée : amendement au projet de résolution A/HRC/57L.8», ONU, 8 octobre 2024, <https://documents.un.org/doc/undoc/ltd/g24/187/57/pdf/g2418757.pdf>

Conseil des droits de l'homme, «Cuba, Erythrée et Fédération de Russie* : amendement au projet de résolution A/HRC/57/L.8», ONU, 8 octobre 2024, <https://documents.un.org/doc/undoc/ltd/g24/187/63/pdf/g2418763.pdf>

Conseil des droits de l'homme, «Cuba et Erythrée : amendement au projet de résolution A/HRC/57L.8», ONU, 8 octobre 2024, <https://documents.un.org/doc/undoc/ltd/g24/187/51/pdf/g2418751.pdf>

Conseil des droits de l'homme, «Cuba et Erythrée : amendement au projet de résolution A/HRC/57L.8», ONU, 8 octobre 2024, <https://documents.un.org/doc/undoc/ltd/g24/187/45/pdf/g2418745.pdf>

Conseil des droits de l'homme, «Report of the independent international fact-finding mission on the Bolivarian Republic of Venezuela», ONU, 17 septembre 2024, <https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session57/advance-versions/a-hrc-57-57-en.pdf>

Conseil des droits de l'homme, «résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme (24 (45/20)», ONU, 06 octobre 2024, <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g20/264/24/pdf/g2026424.pdf>

Conseil des droits de l'homme, «résolution adoptée par le Conseil des droits de l'homme (57/36)», ONU, 11 octobre 2024, <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g24/192/14/pdf/g2419214.pdf>

Human Right Council, «Le Conseil des droits de l'homme a clos les travaux de sa cinquante-septième session ordinaire», ONU, 11 octobre 2024, <https://www.ungeneva.org/fr/news-media/meeting-summary/2024/10/le-conseil-des-droits-de-lhomme-clos-les-travaux-de-sa-cinquante>

Human Right Council, «Le Conseil des droits de l'homme tient sa cinquante-septième session ordinaire du 9 septembre au 11 octobre 2024», ONU, 4 septembre 2024, <https://www.ungeneva.org/fr/news-media/press-release/2024/09/human-rights-council-hold-its-fifty-seventh-regular-session-9>

OHCHR, «Unprecedented Venezuela repression plunging nation into acute human rights crisis, UN Fact-Finding Mission says», ONU, 17 septembre 2024, <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/09/unprecedented-venezuela-repression-plunging-nation-acute-human-rights-crisis>

ONU info, «Venezuela : des enquêteurs de l'ONU dénoncent une répression sans précédent», ONU, 17 septembre 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/09/1148821>

«Venezuela. L'action décisive du Conseil des droits de l'homme de l'ONU soutient les victimes et signale aux responsables que le monde entier les regarde», Amnesty International, 11 octobre 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/10/venezuela-decisive-action-by-un-human-rights-council>

“Venezuela. L’ampleur et la gravité des crimes actuels exigent des mesures urgentes de la part du procureur de la CPI”, Amnesty International, 9 août 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/08/venezuela-scale-and-gravity-of-ongoing-crimes-demand-urgent-actions-from-icc-prosecutor/>

“Venezuela. Arrestations massives de groupes vulnérables”, Amnesty International, 8 août 2024, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr53/8396/2024/fr/>

“Venezuela. Les Nations unies doivent renouveler le mandat d’expert-e-s indépendants”, Amnesty International, 9 septembre 2024, <https://amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/venezuela-un-rights-council-should-renew-experts-mandate/>

“Venezuela. L’urgence de la situation des droits humains appelle une action plus ferme du Conseil des droits de l’homme des Nations unies”, Amnesty International, 20 septembre 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/venezuela-human-rights-emergency-calls-for-robust-action-from-un-human-rights-council/>

“Venezuela : Le Conseil des droits de l’homme de l’ONU devrait renouveler le mandat des experts”, Human Right Watch, 9 septembre 2024, <https://www.hrw.org/fr/news/2024/09/09/venezuela-le-conseil-des-droits-de-lhomme-de-lonu-devrait-renouveler-le-mandat-des>

“Venezuela: UN Rights Council Extends Probe as Crisis Deepens”, Human Right Watch, 11 octobre 2024, <https://www.hrw.org/news/2024/10/11/venezuela-un-rights-council-extends-probe-crisis-deepens>

GIL Yvan, “Comunicado Republica Bolivariana de Venezuela”, Twitter, 29 juillet 2024 : <https://x.com/yvangil/status/1818016486532812873>

[AMÉRIQUE DU SUD] LE VENEZUELA ET LES BRICS + : UN AMOUR IMPOSSIBLE

AFP, “Le Venezuela dénonce le veto du Brésil”, La Presse, 24/10/2024 <https://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/2024-10-24/integration-aux-brics/le-venezuela-denonce-le-veto-du-bresil.php>

AFP, “BRICS : le Venezuela dénonce le veto du Brésil à son intégration au groupe”, Le Monde, 25/10/2024 https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/25/brics-le-venezuela-denonce-le-veto-du-bresil-a-son-integration-au-groupe_6359360_3210.html

CHEN YANN, “La Russie considère le sommet des Brics à Kazan comme une réunion d’une coalition anti-occidentale. Mais qu’en attendent les autres participants ?”, BBC News Afrique, 24/10/2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/c5y5865y5dj5o>

BEGUIN Faustine, CHONIER Louis, “Le résumé politique, semaine du 21/10 au 27/10”, Les jeunes politiques, 27/10/2024, https://www.instagram.com/p/DBoptc1oS64/?img_index=1

Franceinfo, “Sommet des Brics : une démonstration de pouvoir des Russes qui a montré ses limites”, Radio France, 25/10/2024 https://www.francetvinfo.fr/monde/russie/sommet-des-brics-une-demonstration-de-pouvoir-des-russes-qui-a-montre-ses-limites_6859169.html

*FP, “« Personne ne fera taire le Venezuela » : empêché de rejoindre les Brics, Maduro ne décolère pas”, Le Point, 27/10/2024 https://www.lepoint.fr/monde/personne-ne-fera-taire-le-venezuela-empêche-de-rejoindre-les-brics-maduro-ne-decolere-pas-27-10-2024-2573768_24.php#11

“Sommet des Brics: le président vénézuélien fait part de son "admiration" pour la Russie”, TV5 Monde, 23/10/2024, <https://information.tv5monde.com/international/sommet-des-brics-le-president-venezuelien-fait-part-de-son-admiration-pour-la-russie>

[EUROPE] L'EUROPE DANS LA DÉFENSE PLANÉTAIRE - MISSION HERA

« Hera, la guerre des astéroïdes | L'Europe dans l'espace », ARTE, 28/09/2024, <https://www.youtube.com/watch?v=HQX9XwTJFvE>.

« Budget de 24,88 Md\$ (- 2 %) pour la NASA pour l'année fiscale 2024 – Première baisse depuis 10 ans », France Science, 15/03/2024 <https://france-science.com/budget-de-2488-md-2-pour-la-nasa-pour-lannee-fiscale-2024-premiere-baisse-depuis-10-ans/>.

« En mission de défense planétaire! », UC Louvain, <https://uclouvain.be/fr/chercher/actualites/en-mission-de-defense-planetaire.html>.

MICHEL Patrick, « La Mission spatiale Hera de l'ESA (défense planétaire et exploration d'un astéroïde double) », Patrick Michel, 13/09/2022, <https://www.youtube.com/watch?v=IICct0x53ic>.

PAQUIER Juliette, « Lancement de Luna-25: la conquête spatiale russe, des exploits aux retards », La Croix, 11/08/2023, <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Espace-conquete-spatiale-russe-exploits-retards-2023-08-11-1201278540>.

PALACIN Hugo. « Qu'est-ce que l'Agence spatiale européenne (ESA)? », Touteurope.eu, 02/11/2023. <https://www.touteurope.eu/histoire/qu-est-ce-que-l-agence-spatiale-europeenne-esa/>.

SCHMIDT Nikola et THANGAVELU Madhu, « Strengthening Global Collaboration and Reducing the Risk of Defection of a Cooperating Nation in Planetary Defense », Papers, 19/05/2017. https://www.academia.edu/32923897/Strengthening_Global_Collaboration_and_Reducing_the_Risk_of_Defection_of_a_Cooperating_Nation_in_Planetary_Defense

MICHEL Patrick, KÜPPERS Michael, CAMPO BAGATIN Adriano, CARRY Benoit, CHARNOZ Sébastien, DE LEON Julia, FITZSIMMONS Alan, « The ESA Hera Mission: Detailed Characterization of the DART Impact Outcome and of the Binary Asteroid (65803) Didymos ». The Planetary Science Journal 3, no 7 (15/07/2022)160, <https://doi.org/10.3847/PSJ/ac6f52>.

DUANRAN (段然), « La Chine va mettre en place un système de défense contre les astéroïdes géocroiseurs » (为地球撑起“保护伞”, 中国将组建近地小行星防御系统 - 中国科技网), Stdaily, 28/09/2022, <https://www.stdaily.com/cehua/Sep28thk/202209/37efeade863f41bfa8af29e2feeb9173.shtml>.

[EUROPE] LA DZ MAFIA, VERS UNE MEXICANISATION DE LA VIOLENCE ?

ABELA Frédéric, « « DZ mafia » : drogue, violence, succursales, corruption. . . les gangs français sont-ils mafieux et comp ». ladepeche.fr, 25 octobre 2024, <https://www.ladepeche.fr/2024/10/25/entretien-dz-mafia-drogue-violence-succursales-corruption-les-gangs-francais-sont-ils-mafieux-et-comparables-aux-cartels-12269232.php>

ATTALI Jeremy, « Marseille : dix membres de la DZ Mafia arrêtés un an après une terrible fusillade. » actu.fr, 16 octobre 2024, https://actu.fr/provence-alpes-cote-d-azur/marseille_13055/marseille-dix-membres-de-la-dz-mafia-arretes-un-an-apres-une-terrible-fusillade_61744265.html

BRENIER George, KHERRAJI Mustapha, BLIARD Emmanuel, « « Une mexicanisation du crime » : la DZ Mafia, le cartel marseillais à la soif illimitée de puissance. » TF1 INFO, 14 octobre 2024, <https://www.tf1info.fr/justice-faits-divers/video-enquete-une-mexicanisation-du-crime-et-du-traffic-de-drogue-la-dz-mafia-le-cartel-de-marseille-a-la-soif-illimitee-de-puissance-2328401.html>

« DZ Mafia : que sait-on sur cette organisation criminelle marseillaise qui fait trembler la France. » CharenteLibre.fr, 17 octobre 2024, <https://www.charentelibre.fr/societe/dz-mafia-l-organisation-criminelle-marseillaise-qui-fait-trembler-la-france-21797455.php>

FARMINE Nicolas, CEILLES Mathilde, « Assassinats, extorsions, intimidations : inspirée par les cartels sud-américains, la DZ Mafia étend sa toile sur Marseille ». Le Figaro, 12 octobre 2024, <https://www.lefigaro.fr/marseille/assassinats-extorsions-intimidations-inspiree-par-les-cartels-sud-americains>

Leroux Luc, "Narcobanditisme : DZ Mafia, une sanglante organisation criminelle marseillaise, racontée de l'intérieur." Le Monde.fr, 13 octobre 2023, "[Venezuela. L'ampleur et la gravité des crimes actuels exigent des mesures urgentes de la part du procureur de la CPI](https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/08/venezuela-scale-and-gravity-of-ongoing-crimes-demand-urgent-actions-from-icc-prosecutor/)", Amnesty International, 9 août 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/08/venezuela-scale-and-gravity-of-ongoing-crimes-demand-urgent-actions-from-icc-prosecutor/>

RICHARD Simon, "Narchomicides : vingt-trois personnes dont 5 mineurs liées à la DZ Mafia mises en examen ce vendredi dans le V". midilibre.fr. 18 octobre 2024, "[Venezuela. L'ampleur et la gravité des crimes actuels exigent des mesures urgentes de la part du procureur de la CPI](https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/08/venezuela-scale-and-gravity-of-ongoing-crimes-demand-urgent-actions-from-icc-prosecutor/)", Amnesty International, 9 août 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/08/venezuela-scale-and-gravity-of-ongoing-crimes-demand-urgent-actions-from-icc-prosecutor/>

[EUROPE] MESURES PROTECTIONNISTES : L'EUROPE S'ENGAGE-T-ELLE SUR LE CHEMIN D'UNE GUERRE COMMERCIALE ?

ESCANDE Philippe. « L'UE impose jusqu'à 38 % de droits de douane supplémentaires sur les véhicules électriques chinois. » Le Monde. 04 juillet 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/07/04/l-ue-impose-jusqu-a-38-de-droits-de-douane-supplementaires-sur-les-vehicules-electriques-chinois_6246779_3234.html

GUINOCHET Fanny, « Que sait-on sur les taxes que l'UE veut imposer aux véhicules électriques fabriqués en Chine ? » France Info, 21 août 2024. <https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/le-decryptage-eco/que-sait-on-sur-les-taxes-que-l-ue-veut-imposer-aux-vehicules-electriques-fabriques-en-chine-9169782>

LIBOREIRO Jorge, « L'UE impose des droits de douane supplémentaires sur les voitures électriques chinoises. », Euronews, 12 juin 2024, <https://fr.euronews.com/my-europe/2024/06/12/lue-impose-des-droits-de-douane-supplementaires-sur-les-voitures-electriques-chinoises>

Représentation en France, « La Commission ouvre une enquête sur les subventions aux voitures électriques originaires de Chine. », EU.Europa, 2024. https://france.representation.ec.europa.eu/informations/la-commission-ouvre-une-enquete-sur-les-subventions-aux-voitures-electriques-originaires-de-chine-2023-10-04_fr

[EUROPE] RAPPORT DRAGHI : VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE ?

BERRETA Emmanuel, « Ce qu'Ursula von der Leyen va retenir du rapport Draghi sur la compétitivité », Le Point, 9 septembre 2024, https://www.lepoint.fr/monde/ce-qu-ursula-von-der-leyen-va-retenir-du-rapport-draghi-sur-la-competitivite-09-09-2024-2569816_24.php

DE CALIGNON Guillaume, « Rapport Draghi : le nécessaire réarmement économique de l'Europe », Les Echos, 18 septembre 2024, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/rapport-draghi-le-necessaire-rearmement-economique-de-leurope-2117799>

DRAGHI Mario, « *The future of European competitiveness* », Commission européenne, septembre 2024.

JAILLET Pierre, « Le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité (ou comment conjurer « La lente agonie de l'Union européenne ») », IRIS, 23 septembre 2024, <https://www.iris-france.org/188732-le-rapport-draghi-sur-lavenir-de-la-competitivite-ou-comment-conjurer-la-lente-agonie-de-lunion-europeenne/>.

« Le rapport Draghi pointe la faillite numérique de l'Europe », Le Monde Informatique, 10 septembre 2024, <https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-le-rapport-draghi-pointe-la-faillite-numerique-de-l-europe-94663.html>

« La compétitivité à long terme de l'UE : se projeter au-delà de 2030 », Commission européenne, 16 mars 2023.

MALIK Matheo, « Rapport Draghi : 6 points clefs et 12 graphiques à retenir », Le Grand Continent, 20 septembre 2024, <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/09/09/rapport-draghi-6-points-clefs-et-12-graphiques-a-retenir/>.

MALINGRE Virginie, « Enrico Letta sur l'économie de l'Europe : "C'est le décrochage du décrochage, on ne peut plus attendre" », Le Monde, 18 avril 2024, <https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/04/18/enrico-letta>

MALIK Matheo, « Rapport Draghi : 6 points clefs et 12 graphiques à retenir », Le Grand Continent, 20 septembre 2024, <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/09/09/rapport-draghi-6-points-clefs-et-12-graphiques-a-retenir/>.

MOLLER-NIELSEN Thomas, « Compétitivité : le Conseil va appeler l'UE à intégrer d'urgence les marchés de capitaux », www.euractiv.fr, 25 octobre 2024, <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/competitivite-le-conseil-appelle-lue-a-integrer-durgence-les-marches-de-capitaux/>

« Rapport Draghi sur la compétitivité : comment relancer la croissance dans l'UE ? », Vie Publique, 11 septembre 2024, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/295303-competitivite-de-lue-les-preconisations-du-rapport-draghi>.

WARNET Michèle, « Croissance : les Etats-Unis ralentissent mais creusent l'écart avec l'UE », Les Echos, 18 septembre 2024, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/croissance-les-etats-unis-ralentissent-mais-creusent-lecart-avec-lue-2119727>

[EURASIE] ENVOI DE TROUPES NORD CORÉENNES EN RUSSIE : UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ESCALADE

AFP, « Emmanuel Macron évoque à nouveau l'envoi de troupes occidentales en Ukraine », France 24, 2 mai 2024, <https://www.france24.com/fr/france/20240502-ukraine-emmanuel-macron-assume-%C3%A0-nouveau-l-envoi-de-troupes-occidentales-au-sol>.

FORNUSEK Martin, « Zelensky Unveils Ukraine's Victory Plan, Says It's Doable but "Depends on Our Partners" », The Kyiv Independent, 16 octobre 2024, <https://kyivindependent.com/zelensky-victory-plan/>.

« North Korean Troops in Russia: The First Test of the Russia-North Korea Alliance », Lowy Institute, 17 octobre 2024, <https://www.lowyinstitute.org/the-interpreter/north-korean-troops-russia-first-test-russia-north-korea-alliance>.

« Selon Séoul, la Corée du Nord envoie bien des troupes en Russie pour combattre l'Ukraine », Courrier international, 19 octobre 2024, https://www.courrierinternational.com/article/guerre-selon-seoul-la-coree-du-nord-envoie-bien-des-troupes-en-russie-pour-combattre-l-ukraine_223585.

SAYS Frédéric, « Envoi de troupes en Ukraine : pourquoi l'Allemagne n'est pas sur la même ligne que la France ? », Franceinfo, 27 février 2024, https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestations-en-ukraine/envoi-de-troupes-en-ukraine-pourquoi-l-allemande-n-est-pas-sur-la-meme-ligne-que-la-france_6391720.html.

YE HEE LEE Michelle, « Why North Korea Is Sending Soldiers to the Russian Front Lines », Washington Post, 15 octobre 2024, <https://www.washingtonpost.com/world/2024/10/15/north-korean-troops-ukraine-russia/>.

[EURASIE] LES FRONTIÈRES ARMÉNIENNES : VERS UN DÉSENGAGEMENT RUSSE ET UN APAISEMENT AVEC L'AZERBAÏDJAN ?

AFP, « Macron appelle à un traité de paix dans les « meilleurs délais » entre Erevan et Bakou », Le Figaro, 4 octobre 2024, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/macron-appelle-a-un-traité-de-paix-dans-les-meilleurs-délais-entre-erevan-et-bakou-20241004>.

GRIGORYAN Aline, « Armenia-Azerbaijan peace agreement unlikely to be signed – expert », Arminfo, 18 octobre 2024, https://arminfo.info/full_news.php?id=86692&lang=3

MAHMUDOV Kamran, « Russia's Border Guards Cease Service at Armenia and Iran Borders: Is Russia Conceding to Armenia or Taking a Step Back? », Turan, 17 octobre 2024, <https://turan.az/en/caucasus/russias-border-guards-cease-service-at-armenia-and-iran-borders-is-russia-conceding-to-armenia-or-taking-a-step-back-785830?q=Russia%27s%20Border%20Guards%20Cease%20Service%20at%20Armenia>.

VINCENT Faustine, « L'Arménie prend partiellement le contrôle de ses frontières pour la première fois depuis trente-deux ans », Le Monde, 16 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/16/l-armenie-prend-partiellement-le-controle-de-ses-frontieres-pour-la-premiere-fois-depuis-trente-deux-ans_6353107_3210.html.

VINCENT Faustine et GRYSZPAN Emmanuel, « La capitulation du Haut-Karabakh après le coup de force de l'Azerbaïdjan, un tournant historique », Le Monde, 21 septembre 2023, https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/21/le-haut-karabakh-capitule-apres-le-coup-de-force-de-l-azerbaïdjan_6190244_3210.html.

[EURASIE] LA PRÉSIDENTE AZERBAÏDJANAISE DE LA COP 29

AFP, "COP 28 à Dubaï: le fonds pertes et dommages adopté", Euronews, 01 décembre 2024, <https://fr.euronews.com/2023/12/01/cop-28-a-dubai-le-fonds-pertes-et-dommages-adopté>

ALVAREZ Conception, "Pertes et dommages: "un premier versement pourrait intervenir dès 2025"", Novethic, 17 June 2024, <https://www.novethic.fr/environnement/climat/pertes-et-dommages-un-premier-versement-pourrait-intervenir-des-2025>

"Azerbaijan's COP29 Presidency Azerbaijan", Official web-site of President of Azerbaijan Republic, <https://president.az/en/pages/view/azerbaïdjan/cop29>

BOSMAN-DELZONS Géraud, "En amont de la COP29 en Azerbaïdjan, une répression accrue sur les voix dissidentes", RFI, 03 octobre 2024,

BRIVATI Brian, "Azerbaijan is using Cop29 to 'peacewash' its global image", The conversation, 30 septembre 2024, <http://theconversation.com/azerbaïdjan-is-using-cop29-to-peacewash-its-global-image-239960>

"COP29: l'Azerbaïdjan ambitionne une « COP de la trêve » en novembre", UNRIC, 2014, <https://unric.org/fr/cop29-lazerbaïdjan-ambitionne-une-cop-de-la-treuve-en-novembre/>

"Le Fonds pertes et dommages ne représente que 2 % du fonds privé annoncé par les Émirats arabes unis à la COP 28", Le Grand Continent, 07 décembre 2023, <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/12/07/le-fonds-pertes-et-dommages-ne-represente-que-2-du-fonds-prive-annonce-par-les-emirats-arabes-unis-a-la-cop-28>
<https://www.rfi.fr/fr/environnement/20241003-en-amont-de-la-cop29-en-azerbaïdjan-une-r%C3%A9pression-accrue-sur-les-voix-dissidentes>

"Incoming Presidency Formulates COP 29 Action Agenda, Reveals Initiatives", IISD, 25 septembre 2024, <https://sdg.iisd.org/news/incoming-presidency-formulates-cop-29-action-agenda-reveals-initiatives>

MONAR Diana, 'Après Bonn et vers la COP 29: la bataille du financement et le rôle des plans de financement pour la transition', I4CE, 13 June 2024, <https://www.i4ce.org/apres-bonn-cop29-bataille-financement-role-plans-financement-transition-climat/>

Regional information centre for Western Europe, "COP 29: The Road to Baku", UN, 2024, <https://unric.org/en/cop-29-the-road-to-baku/>

TUDDENHAM M, "Dialogues du Global Stocktake (Bilan mondial): le rapport de synthèse est formel - il faut renforcer et accélérer l'action climat « sur tous les fronts » et « par tous les acteurs »", Citepa, 19 septembre 2023, https://www.citepa.org/fr/2023_09_a03/

TUDDENHAM M. (2024a) Négociations climat: la Présidence azerbaïdjanaise de la COP-29 présente sa vision pour Bakou. Available at: https://www.citepa.org/fr/2024_09_a04/

TUDDENHAM M, "Négociations climat: la Présidence azerbaïdjanaise de la COP-29 présente sa vision pour Bakou", Citepa, 19 septembre 2024, https://www.citepa.org/fr/2024_09_a04/

VALLEJO Lola, "COP 29 de Bakou sur le climat: la finance au premier plan", IDDRI, 17 octobre 2024, <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/cop-29-de-bakou-sur-le-climat-la-finance-au-premier-plan>

"What is the global stocktake?", McKinsey 28 août 2024, <https://www.mckinsey.com/featured-insights/mckinsey-explainers/what-is-the-global-stocktake>

[EURASIE] CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN : L'HYPERTROPHIE DU BUDGET MILITAIRE DU KREMLIN

AFP, « La Russie reconnaît pour la première fois être "en état de guerre" contre l'Ukraine », franceinfo, 23 mars 2024, https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestations-en-ukraine/guerre-en-ukraine-la-russie-reconnait-pour-la-premiere-fois-etre-en-etat-de-guerre-contre-kiev_6440218.html

AFP, « La Russie prévoit un budget de la Défense en hausse de 30% en 2025 », Le Figaro, 30 septembre 2024, <https://www.lefigaro.fr/international/la-russie-prevoit-un-budget-de-la-defense-en-hausse-de-30-en-2025-20240930>

ARMSTRONG Kathryn, « Ukraine war: Zelensky says 31,000 troops killed since Russia's full-scale invasion », BBC News, 24 février 2024, <https://www.bbc.com/news/world-europe-68397525>

CHALLIER Pierre, « ENTRETIEN. Guerre en Ukraine : "Vladimir Poutine est lancé dans une fuite en avant"... pourquoi le Kremlin a-t-il augmenté de 30 % son budget militaire ? », La Dépêche, 2 octobre 2024, <https://adepeche.fr/2024/10/02/entretien-guerre-en-ukraine-vladimir-poutine-est-lance-dans-une-fuite-en-avant-pourquoi-le-kremlin-a-t-il-augmente-de-30-son-budget-militaire-12233529.php>

FOUQUIN Michel, « La Russie a-t-elle les moyens économiques de vaincre l'Ukraine en 2024 ? », The conversation, 19 mars 2024, <https://theconversation.com/la-russie-a-t-elle-les-moyens-economiques-de-vaincre-lukraine-en-2024-225486>

LEVY Alexandre, « Guerre en Ukraine. 130 milliards d'euros : la Russie prévoit un budget militaire record pour 2025 », Courrier international, 1er Octobre 2024, https://www.courrierinternational.com/article/guerre-en-ukraine-130-milliards-d-euros-la-russie-prevoit-un-budget-militaire-record-pour-2025_222853

Statista, « Produit intérieur brut (PIB) de la Russie, à prix courants entre 1992 et 2022, avec des prévisions jusqu'en 2028 », Statista Research Department, 26 février 2024, <https://fr.statista.com/statistiques/565081/produit-interieur-brut-pib-de-la-russie-2020/>

SER, « Les Nouvelles économiques de l'Eurasie du 14 juin 2024 » ; Direction générale du trésor, ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 18 juin 2024, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/06/18/les-nouvelles-economiques-de-l-eurasie-du-14-juin-2024>

VITKINE Benoît, « En Russie, une augmentation des impôts pour faire face au coût de la guerre », Le Monde, 29 mai 2024, https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/05/29/en-russie-une-augmentation-des-impots-pour-faire-face-au-cout-de-la-guerre_6236238_3234.html

[EURASIE] RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EN MOLDAVIE : ILLUSTRATION D'UN PAYS DIVISÉ

DEKONINK Basile, « En Moldavie, stupeur et embarras après un référendum sur l'UE », Les Échos, 21 octobre 2024, <https://www.lesechos.fr/monde/europe/stupeur-en-moldavie-ou-les-electeurs-disent-non-a-lunion-europeenne-2126550>

Parlement européen, « "La Moldavie a sa place dans de l'UE", déclare la Présidente Maia Sandu », European Union, 18 mai 2022, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20220517IPR29930/la-moldavie-a-sa-place-dans-de-l-ue-declare-la-presidente-maia-sandu>

PARMENTIER Florent, « Moldavie : après une victoire étriquée au référendum sur l'Union, le spectre du « syndrome Gorbatchev » », Le Grand Continent, 22 octobre 2024, <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/10/22/moldavie-apres-la-victoire-etriquee-du-referendum-sur-lunion-le-spectre-du-syndrome-gorbatchev/>

SOUVERBIE Louise, « Référendum pour l'adhésion de la Moldavie à l'Union européenne : quelles implications en matière de défense ? », IRIS, 25 octobre 2024, <https://www.iris-france.org/189657-referendum-pour-ladhesion-de-la-moldavie-a-lunion-europeenne-quelles-implications-en-matiere-de-defense/>

Youtube, "La Transnistrie, région sécessionniste prorusse", TV5Monde, octobre 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=w4EfYW-SnG4>

Youtube, "Moldavie : pas de "oui" massif lors du référendum sur l'Europe", France24, octobre 2024, https://youtu.be/Hptv56-z4rk?si=Vfv4D41eRxBMhP_Y

[EURASIE] LUTTE D'INFLUENCE DANS LE CAUCASE : LES ÉLECTIONS GÉORGIENNES À L'ÉPREUVE

AFP, "Géorgie : la présidente dénonce une « falsification totale » des élections législatives et appelle les Géorgiens à manifester", Cnews, 27 octobre 2024, <https://www.cnews.fr/monde/2024-10-27/georgie-la-presidente-denonce-une-falsification-totale-des-elections-legislatives>

AFP, "Géorgie : l'opposition dénonce des élections « volées », le gouvernement assure que sa priorité est d'intégrer l'UE", SudOuest, 28 octobre 2024, <https://www.sudouest.fr/international/georgie-l-opposition-denonce-des-elections-volees-le-gouvernement-assure-que-sa-priorite-est-d-integrer-l-ue-21941816.php>

KRAHENBUHL Hélène, "La Russie craint qu'une forme de contagion démocratique ne s'étende autour d'elle", RTS, 23 octobre 2024, <https://www.rts.ch/info/monde/2024/article/la-russie-craint-qu-une-forme-de-contagion-democratique-ne-s-etende-autour-d-elle-28671325.html>

NEXON Marc, "Géorgie : « Le mouvement de protestation va se durcir »", Le Point, 28 octobre 2024, <https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/g%C3%A9orgie-le-mouvement-de-protestation-va-se-durcir/ar-AA1t6O9a?ocid=BingNewsSerp>

MAGENOU Fabien, "Elections législatives en Géorgie : pourquoi la sincérité du scrutin est remise en cause par les ONG et les observateurs", Francetvinfo, 29 octobre 2024, https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/georgie/elections-legislatives-en-georgie-pourquoi-la-sincerite-du-scrutin-est-remise-en-cause-par-les-ong-et-les-observateurs_6864896.html

VEROT Marie-Pierre, "« C'est une bataille contre la Russie, contre la dictature » : en Géorgie, la jeunesse pro-européenne se mobilise pour des élections décisives", Francetvinfo, 26 octobre 2024, https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/georgie/c-est-une-bataille-contre-la-russie-contre-la-dictature-rencontre-avec-un-jeune-pro-europeen-en-georgie-avant-des-elections-decisives_6861233.html

[INDOPACIFIQUE] LA CHINE RELANCE LES TESTS BALISTIQUES À L'ÉTRANGER : UNE PREMIÈRE DEPUIS 1980

FALLETTI Sébastien, "La Chine teste un missile intercontinental au-dessus du Pacifique", Le Figaro, 25 septembre 2024, <https://www.lefigaro.fr/international/la-chine-teste-un-missile-intercontinental-au-dessus-du-pacifique-20240925?msocid=3321b64267066e870c6fa23666a86ff4>

HOORMAN Chloé, VINCENT Elise, "La Chine a mené son premier essai de missile balistique hors de ses frontières depuis 1980", Le Monde, 26 septembre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/26/la-chine-a-mene-son-premier-essai-de-missile-balistique-hors-de-ses-frontieres-depuis-1980_6334230_3210.html

"Chronologie des armes nucléaires", ICAN, <https://icanfrance.org/les-faits/chronologie-des-armes-nucleaires/>

MATHEVON Franck, "Pourquoi le test de missile intercontinental chinois relance le débat sur le contrôle des armes nucléaires", France Inter, 25 septembre 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-monde-a-18h50/le-monde-a-18h50-du-mercredi-25-septembre-2024-6222603>

ROCCA Nicolas, "Pourquoi la Chine a-t-elle lancé un missile balistique dans l'océan Pacifique ?", RFI, 26 septembre 2024, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/%C3%A0-la-une-en-asie/20240926-pourquoi-la-chine-a-t-elle-lanc%C3%A9-un-missile-balistique-dans-l-oc%C3%A9an-pacifique>

[INDOPACIFIQUE] SHIGERU ISHIBA : A PEINE ARRIVÉ, À PEINE AMBITIEUX : L'IDÉE D' "OTAN ASIATIQUE"

"Japon : qui est Shigeru Ishiba, le nouveau Premier ministre du pays ?", CNews, 01 octobre 2024, <https://www.cnews.fr/monde/2024-09-27/japon-qui-est-shigeru-ishiba-le-nouveau-premier-ministre-du-pays-1562862>.

MESMER Philippe, "Le projet d'OTAN asiatique du prochain premier ministre japonais Shigeru Ishiba pourrait exacerber les tensions entre le Japon et la Chine", Le Monde, 28 septembre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/28/le-projet-d-otan-asiatique-du-prochain-premier-ministre-japonais-shigeru-ishiba-pourrait-exacerber-les-tensions-entre-tokyo-et-pekine_6337630_3210.html.

"Sécurité du Japon : le Premier ministre Ishiba tire la sonnette d'alarme", La Tribune, 01 octobre 2024, <https://www.latribune.fr/economie/international/securite-du-japon-le-premier-ministre-ishiba-tire-la-sonnette-d-alar-me-1007849.html>.

"The Constitution of Japan", Prime minister of Japan and his Cabinet, 03 novembre 1946, https://japan.kantei.go.jp/constitution_and_government_of_japan/constitution_e.html.

[INDOPACIFIQUE] LE CONFLIT ENDÉMIQUE DES DEUX CORÉES À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ESCALADE

AFP, "Corée du Nord : Pyongyang détruit des tronçons de routes vers la Corée du Sud", La Croix, 15 octobre 2024, <https://www.la-croix.com/Monde/tensions-relations-coree-nord-coree-sud>

AFP, "Explosions de routes, menaces... Regain de tension entre la Corée du Nord et du Sud", Bfmtv, 15 octobre 2024, https://rmc.bfmtv.com/actualites/international/explosions-de-routes-menaces-regain-de-tension-entre-la-coree-du-nord-et-du-sud_AN-202410150401.html

CHA Victor, "Regain de tension sur la péninsule coréenne, à quoi peut-on s'attendre ?", IFRI, 19 mars 2024, <https://www.ifri.org/fr/regain-de-tension-sur-la-peninsule-coreenne-quoi-peut-sattendre>

HUGODECRYPTE, "La fascinante histoire des 2 Corées", Youtube, 2023

[INDOPACIFIQUE] 56 ANS PLUS TARD, MAURICE RECOUVRE SA SOUVERAINETÉ SUR LES ÎLES CHAGOS

Advisory Opinion, "Effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965", Cour internationale de Justice, 25 février 2019, <https://www.icj-cij.org/files/case-related/169/169-20190225-01-00-FR.pdf>

AFP, "L'ONU demande à Londres de rendre les Chagos à l'île Maurice", Le Monde, 22 mai 2019, https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/22/l-onu-demande-a-londres-de-rendre-les-chagos-a-l-ile-maurice_5465708_3210.html

AFP, "Îles Chagos : le Royaume-Uni trouve un accord « historique » avec Maurice", Le Monde, 3 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/03/iles-chagos-le-royaume-uni-trouve-un-accord-historique-avec-maurice_6342762_3210.html

DAVIS Maia, HAGAN Rachel, "Chagossians criticise lack of say in UK deal to hand over islands", BBC, 4 octobre 2024, <https://www.bbc.com/news/articles/cy78eig71exo>

DUCOURTIEUX Cécile, MAUPAS Stéphanie, "Avec la rétrocession de l'archipel des Chagos, le Royaume-Uni solde une partie de son passé colonial dans l'océan Indien", Le Monde, 4 octobre 2024 https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/04/avec-la-retrocession-des-chagos-islands-le-royaume-uni-cede-une-partie-de-son-passe-colonial-dans-l-ocean-indien_6343260_3210.html

“Royaume-Uni/États-Unis : L’expulsion de Chagossiens il y a 50 ans, un crime contre l’humanité”, Human Rights Watch, 15 février 2023, <https://www.hrw.org/fr/news/2023/02/15/royaume-uni/etats-unis-lexpulsion-de-chagossiens-il-y-50-ans-un-crime-contre>

Press release, “UK and Mauritius joint statement”, GOV.UK, 3 octobre 2024, <https://www.gov.uk/government/news/joint-statement-between-uk-and-mauritius-3-october-2024>

[INDOPACIFIQUE] HAN KANG LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE : L’ÉVEIL DE LA LITTÉRATURE CORÉENNE SUR LA SCÈNE MONDIALE

ALS Nils, « Han Kang, Prix Nobel de littérature 2024 : retour sur l’œuvre d’une prosatrice exceptionnelle », Le Monde, 11 octobre 2024. https://www.lemonde.fr/culture/article/2024/10/11/han-kang-prix-nobel-de-litterature-2024-retour-sur-l-uvre-d-une-prosatrice-exceptionnelle_6348695_3246.html.

Casanova. La République mondiale des lettres, 1999.

CREAMER Ella. « South Korean Author Han Kang Wins the 2024 Nobel Prize in Literature ». The Guardian, 10 octobre 2024, sect. Books. <https://www.theguardian.com/books/2024/oct/10/south-korean-author-han-kang-wins-the-2024-nobel-prize-in-literature>.

DEVELEY Alice, « Le prix Nobel 2024 de littérature couronne Han Kang, une première pour la Corée du Sud », le Figaro, 10 octobre 2024. <https://www.lefigaro.fr/culture/le-prix-nobel-de-litterature-couronne-la-sud-coreenne-han-kang-20241010>.

GABORIAU Patrick. « C. Grignon & J.-C. Passeron, Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature », 1990. https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1990_num_30_116_369333.

HANKYREH, « Nobel de littérature 2024 : Han Kang, une prose poétique pour dénoncer la violence », Courrier international, 11 octobre 2024. https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-coree-nobel-de-litterature-2024-han-kang-une-prose-poetique-pour-denoncer-la-violence_223304.

NOIVILLE Florence, « Han Kang : « Quel que soit le livre que j’écris, la violence ressort » », Le Monde, 30 août 2023. https://www.lemonde.fr/livres/article/2023/08/30/han-kang-quel-que-soit-le-livre-que-j-ecris-la-violence-ressort_6187129_3260.html.

RICH Motoko, et Choe Sang-Hun. « A Woman Won South Korea’s First Literature Nobel. That Says a Lot. » The New York Times, 11 octobre 2024, sect. World. <https://www.nytimes.com/2024/10/11/world/asia/han-kang-nobel-south-korea.html>.

[PROCHE ET MOYEN ORIENT] TENSIONS ISRAËL-IRAN: VERS UNE ESCALADE INÉVITABLE ?

AFP, « Ce que l’on sait des raids menés par Israël sur plusieurs sites militaires iraniens », TF1 info, 26 octobre 2024. <https://www.tf1info.fr/international/tensions-au-moyen-orient-ce-que-l-on-sait-des-raids-menes-par-israel-sur-plusieurs-sites-militaires-iraniens-2330675.html>.

AFP, « Ismaïl Haniyeh tué à Téhéran : ce que l’on sait de la mort du chef du Hamas dans une frappe attribuée à Israël », Franceinfo, 31 juillet 2024. https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/israel-palestine/ismail-haniyeh-tue-a-teheran-ce-que-l-on-sait-de-la-mort-du-chef-du-hamas-dans-une-frappe-attribuee-a-israel_6697917.html.

BELLAMY Daniel, « L’attaque d’Israël contre l’Iran : les USA enquêtent sur une fuite », Euronews, 20 octobre 2024, <https://fr.euronews.com/2024/10/20/les-etats-unis-enquetent-sur-une-fuite-de-renseignements-sur-les-plans-dattaque-disrael-co>.

« Bombardements en Iran : le guide suprême Ali Khamenei dénonce un « mauvais calcul » d’Israël », Ouest-France, 27 octobre 2024. <https://www.ouest-france.fr/monde/iran/bombardements-en-iran-le-guide-supreme-ali-khameneid-denonce-un-mauvais-calcul-disrael-6041568e-944e-11ef-bba1-911d20d147e0>.

« Bombardements israéliens en Iran: l'État hébreu et Téhéran livrent quelques détails sur l'opération », RFI, 26 octobre 2024. <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20241026-bombardements-isra%C3%A9liens-en-iran-l-%C3%A9tat-h%C3%A9breu-et-t%C3%A9h%C3%A9ran-livrent-quelques-d%C3%A9tails-sur-l-op%C3%A9ration>.

BRUNEL Pascal, « L'armée israélienne a tué le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah », Les Echos, 28 septembre 2024. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/larmee-israelienne-annonce-avoir-tue-le-chef-du-hezbollah-2121930>.

Couverture des réunions & communiqués de presse, « Conseil de sécurité: après les frappes d'Israël en Iran, des appels pressants en faveur d'une région menacée de plonger dans l'inconnu », ONU, <https://press.un.org/fr/2024/cs15868.doc.htm>.

DUCHÊNE Serge « L'Espagne reconnaît officiellement la Palestine comme un État indépendant », Euronews, 28 octobre 2024. <https://fr.euronews.com/my-europe/2024/05/28/lespaigne-reconnait-officiellement-la-palestine-comme-un-etat-independant>.

« Les États-Unis ont-ils aidé Israël à mener des frappes contre l'Iran? », TRT, <https://www.trtfrancais.com/actualites/les-etats-unis-ont-ils-aide-israel-a-mener-des-frappes-contre-liran-18225310>.

LENORMAND Quentin. « Les relations entre Israël et l'Iran : un partenariat officieux dans un contexte d'hostilité affichée ». Revue Défense Nationale, n° HS2 (18 juillet 2022): 51-59. <https://doi.org/10.3917/rdna.hs08.0051>.

« L'Iran tire 180 missiles sur Israël, la plupart interceptés », Les Echos, 2 octobre 2024. <https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/video-liran-tire-180-missiles-sur-israel-la-plupart-interceptes-2122768>.

« L'opération Promesse honnête 2 : l'Iran n'a utilisé que son droit à la légitime défense, fondé sur l'article 51 de l'ONU », IRNA Français, 2 octobre 2024. <https://fr.irna.ir/news/85615008/L-operation-Promesse-honnete-2-l-Iran-n-a-utilise-que-son-droit>.

"New Strategy": How Israel Could Take down Iran and Its Proxies", CP, 26 octobre 2024. <https://www.cairnspost.com.au/news/world/new-strategy-how-israel-could-take-down-iran-and-its-proxies/video/6bea428012b3203acc2c85c15750d507>.

MAGID Jones, « April 13: Iran Fires 300 Missiles and Drones; Most Intercepted; Minor Damage at IDF Base », The Times of Israel, 30 octobre 2024, <https://www.timesofisrael.com/liveblog-april-13-2024/>.

ORMO Guillermo, « Iran - Israël : l'origine de leur rivalité et comment la guerre de Gaza l'intensifie », BBC News Afrique, 11 avril 2024. <https://www.bbc.com/afrique/articles/c72e2j7lnv8o>.

« Pour le guide suprême d'Iran, il ne faut "ni exagérer ni minimiser" l'attaque d'Israël », TV5 Monde, 27 octobre 2024. <https://information.tv5monde.com/international/pour-le-guide-supreme-diran-il-ne-faut-ni-exagerer-ni-minimiser-lattaque-disrael>.

Redaccion, « Attaque de missiles Iraniens sur Israël: "Téhéran a fait une grosse erreur qu'il paiera"- Benjamin Netanyahu », BBC News Afrique, 2 octobre 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/czxd0x9yl76o>.

SCHMITZ Rob, « Leaked Documents Describe Possible Israeli Strike on Iran », NPR, 20 octobre 2024, <https://www.npr.org/2024/10/20/nx-s1-5158977/leaked-documents-describe-possible-israeli-strike-on-iran>.

[PMO] : LE NUCLÉAIRE IRANIEN, EFFET DE SÉISME

AIR Marshal, CHOPRA Anil, "Iran-Israel War: Here Are Tehran's Nuclear & Oil Facilities That IDF Can Target Despite "Promise" Of Restraint", EURASIAN TIMES, 20 octobre 2024, <https://www.eurasiantimes.com/iran-israel-war-here-are-tehrans-nuclear/>

ASEM Sondas, "Israel's attack on Iran : What we know so far. Middle East Eye", 26 octobre 2024, <https://www.middleeasteye.net/news/israels-attack-iran-what-we-know-so-far>

AZODI Sina, "What Would Iran Do With the Bomb?" Foreign Policy, 29 octobre 2024, <https://foreignpolicy-com.us1.proxy.openathens.net/2024/09/17/iran-nuclear-bomb-program-regional-global-impact/>

BOB John, "Has Tehran gone nuclear? Unusual Iranian earthquake raises debate", The Jerusalem Post online edition, 13 octobre 2024, <http://global.factiva.com/redir/default.aspx?P=sa&an=JPSTEN0020241013ekad001rz&cat=a&ep=ASE>

BREWER Eric, "Iran's new nuclear threat : How Tehran has weaponized its threshold status", Foreign Affairs, 3 juillet 2024, <https://www.foreignaffairs.com/iran/irans-new-nuclear-threat>

BUCKLER Liam, "Iran and Israel rocked by earthquake -sparking wild « nuclear test » conspiracy theories", Mirror.co.uk, 9 octobre 2024, <http://global.factiva.com/redir/default.aspx?P=sa&an=MIRUK00020241009eka9002s9&cat=a&ep=ASE>

"En attaquant Israël, l'Iran prend le risque de la guerre sur son territoire", France Inter, 2 octobre 2024, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/geopolitique/geopolitique-du-mercredi-02-octobre-2024-2388082>

GERNLAYEH Ellie, "With Hamas and Hezbollah Weakened, Iran Has Every Reason Now to Go Nuclear", 24 octobre 2024, Foreign Policy. <https://foreignpolicy.com/2024/10/24/iran-nuclear-israel-strategy-weapons-missiles-hamas-hezbollah-axis-resistance/>

GRAHAM Jackson, "Cat and mouse : What we know about Iran's secretive nuclear program", The Sydney Morning Herald - Online, 10 octobre 2024, <http://global.factiva.com/redir/default.aspx?P=sa&an=SMHHOL0020241010ekaa000us&cat=a&ep=ASE>

Le Parisien, "L'Iran a-t-il procédé à un essai nucléaire souterrain ?", YouTube, 9 octobre 2024, https://www.youtube.com/watch?v=s1Rv_NDauIs

SHAMDANIHAGH Ali, "Iran : un tremblement de terre - ou un essai nucléaire ?" Euronews, 10 octobre 2024, <https://fr.euronews.com/2024/10/08/iran-un-tremblement-de-terre-ou-un-essai-nucleaire>

SOKOLSKO Henry, "Iran Could Build a Nuclear Weapon Sooner Than You Think". Foreign Policy, 3 octobre 2024, <https://foreignpolicy-com.us1.proxy.openathens.net/2024/10/10/iran-nuclear-weapon-warhead-missile-how-soon/>

[PMO]: LA FINUL À L'ÉPREUVE DES TENSIONS AU LIBAN, UN SYMBOLE D'IMPUISSANCE DE L'ONU ?

« Traités, États parties et Commentaires, Amendement au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, article 8 amendé, 2010, Article 8 - Crimes de guerre », CICR Base de données, <https://ihl-databases.icrc.org/fr/ihl-treaties/icc-statute-amendment-art8-2010/article-8>

« Combien de guerres Israël et le Liban ont-ils eues entre eux ? Et pourquoi ? », BBC News, 10 octobre 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/cdrjz20615do#:~:text=1978%20%3A%20La%20premi%C3%A8re%20invasion&text=Le%20Liban%20est%20devenu%20la,le%20pays%20dans%20le%20conflit.>

« Des Casques bleus de l'ONU à nouveau blessés par des tirs israéliens dans le sud du Liban », NATIONS UNIES, ONU Info, L'actualité mondiale Un regard humain, Paix et Sécurité, 11 octobre 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149651>

GRANGER, Philippe, « La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) en six questions », Radio-Canada, 16 octobre 2024, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2112615/finul-cest-quoi-israel-liban>

HASKI, Pierre, « Pourquoi Israël veut se débarrasser de l'ONU au sud Liban. », France Inter, InterNational, Géopolitique, 14 octobre 2024.

« Le maintien de la paix », NATIONS UNIES, Centre régional d'information pour l'Europe occidentale, <https://unric.org/fr/maintien-de-la-paix-de-lonu/>

« Liban : « Les attaques contre les Casques bleus peuvent constituer un crime de guerre », rappelle le chef de l'ONU », NATIONS UNIES, ONU Info, L'actualité mondiale Un regard humain, Paix et Sécurité, 13 octobre 2024, [https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149691#:~:text=Audioth%C3%A8que,Liban%20%3A%20C2%AB%20Les%20attaques%20contre%20les%20Casques%20bleus%20peuvent%20constituer%20un,le%20chef%20de%20l'ONU&text=Les%20soldats%20de%20la%20paix,\(photo%20d'archives\).](https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149691#:~:text=Audioth%C3%A8que,Liban%20%3A%20C2%AB%20Les%20attaques%20contre%20les%20Casques%20bleus%20peuvent%20constituer%20un,le%20chef%20de%20l'ONU&text=Les%20soldats%20de%20la%20paix,(photo%20d'archives).)

NATIONS UNIES, Conseil de sécurité, « Résolution 2749 (2024) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 9712e séance », 28 août 2024, <https://digitallibrary.un.org/record/4060203?ln=en&v=pdf>

« Qu'est-ce que la résolution 1701 du Conseil de sécurité ? » NATIONS UNIES, ONU Info, L'actualité mondiale Un regard humain, Paix et Sécurité, 3 octobre 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/10/1149391>

« Qu'est-ce que le Hezbollah ? », BBC News, 21 octobre 2023, <https://www.bbc.com/afrique/articles/cxw9ggpjee2o>

SAVAS CAZALA Mèment, « Le cadre juridique de l'action des Casques bleus. » Après-demain, 2015/3 N ° 35, p.27-28. DOI : 10.3917/apdem.035.0027, <https://shs.cairn.info/revue-apres-demain-2015-3-page-27?lang=fr>.

SONDOS Asem, « Unifil attacks and Resolution 1701: Has Israel violated international law? », Middle East Eye, 25 octobre 2024, <https://www.middleeasteye.net/news/unifil-attacks-has-israel-breached-un-resolution-1701-lebanon>

STEPHANE Laure, « La Finul, une force internationale dont l'histoire s'entremêle aux tragédies du sud du Liban », Le Monde, 14 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/14/la-finul-une-force-internationale-dont-l-histoire-s-entremele-aux-tragedies-du-sud-du-liban_6351510_3210.html

[PROCHE ET MOYEN ORIENT] L'ARABIE SAOUDITE ÉCHOUE À INTÉGRER LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

AFP, « L'Assemblée générale de l'ONU refuse l'entrée de l'Arabie saoudite au Conseil des droits de l'Homme », Le Figaro, 9 octobre 2024, <https://www.lefigaro.fr/international/l-assemblee-generale-de-l-onu-refuse-l-entree-de-l-arabie-saoudite-au-conseil-des-droits-de-l-homme-20241009>

« Arabie saoudite, royaume de la répression », Amnesty France, 3 novembre 2024. <https://www.amnesty.fr/peine-de-mort-et-torture/actualites/arabie-saoudite-rapport-code-penal-repression-liberte-peine-de-mort>.

AFP, « L'Assemblée générale de l'ONU refuse l'entrée de l'Arabie saoudite au Conseil des droits de l'Homme », Le Figaro, 9 octobre 2024. <https://www.lefigaro.fr/international/l-assemblee-generale-de-l-onu-refuse-l-entree-de-l-arabie-saoudite-au-conseil-des-droits-de-l-homme-20241009>.

Rapport mondial 2023, « Arabie saoudite: Événements de 2022 », Human Rights Watch, 2023. <https://www.hrw.org/fr/world-report/2023/country-chapters/saudi-arabia>.

[PROCHE ET MOYEN ORIENT] TSAHAL POURSUIT SES OPÉRATIONS DE « DÉCAPITATION » À L'ENCONTRE DU HAMAS ET DU HEZBOLLAH TANDIS QUE LA KNESSET RESTREINT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

AFP, « Proche-Orient : Israël dit avoir tué Hachem Safieddine, le leader pressenti pour prendre la tête du Hezbollah », Le Monde, 23 octobre 2024, https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/23/proche-orient-israel-dit-avoir-tue-hachem-safieddine-le-leader-presentsenti-pour-prendre-la-tete-du-hezbollah_6358437_3210.html

AFP « Guerre au Proche-Orient : Qui est Naïm Qassem, le nouveau chef du Hezbollah ? », Libération, 29 octobre 2024, https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/qui-est-naim-qassem-le-nouveau-chef-du-hezbollah-20241029_ATQ6GA7SFZCLJPDD2HRNIZ3K6E/

BBAKER Graeme, « Comment Israël a trouvé et tué le chef du Hamas, Yahya Sinwar », BBC News, 18 octobre 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/clj24qjlpjjo>

HENRY Marc et MALBRUNOT Georges, « « c'est sans précédent dans l'histoire » : Israël interdit l'UNWRA et provoque un tollé international », Le Figaro, 29 octobre 2024, <https://www.lefigaro.fr/international/c-est-sans-precedent-dans-l-histoire-israel-interdit-l-unrwa-et-provoque-un-tolle-international-20241029>

MILLAR Paul, « Ses dirigeants éliminés, comment le Hezbollah arrive-t-il encore à riposter ? », France 24, 25 octobre 2024, <https://www.france24.com/fr/moyen-orient/20241025-ses-dirigeants-%C3%A9limin%C3%A9s-comment-le-hezbollah-arrive-t-il-encore-%C3%A0-riposter>

N.L avec AFP, « Le secrétaire général de l'ONU déclaré « persona non grata » en Israël », BFMTV, 02 octobre 2024, <https://www.bfmtv.com/international/moyen-orient/israel/le-patron-de-l-onu-antonio-guterres-declare-persona-non-grata-en-israel AD-202410020919.html>

SOHA Ibrahim, « Maintenant que le chef du Hamas est mort, qu'est-ce qui empêche un cessez-le-feu à Gaza ? », BBC News, 23 octobre 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/clj5yw04p6go>



SOURCES IMAGES

[AFRIQUE] LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL : UN NOUVEL AFFRONTLEMENT ENTRE MACKY SALL ET OUSMANE SONKO

Wikimédia Commons / Copyright : DFID - UK Department for International Development / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:President Macky Sall of Senegal, speaking at the UK-Africa Investment Summit in London, 20 January 2020 %28cropped%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:President_Macky_Sall_of_Senegal_speaking_at_the_UK-Africa_Investment_Summit_in_London,_20_January_2020_%28cropped%29.jpg)

Wikimédia Commons / Copyright : 7TV - AZACTU / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bassirou Diomaye Faye.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bassirou_Diomaye_Faye.jpg)

[AFRIQUE] LE XIXE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE: L'OIF FACE À SON IMPUISSANCE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Wikimédia Commons / Copyright : Armineaghayan / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Au village de la francophonie by ArmAg %2822%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Au_village_de_la_francophonie_by_ArmAg_%2822%29.jpg)

[AMÉRIQUE DU NORD] TRUMP FACE À HARRIS : LES RÉSEAUX SOCIAUX, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR RALLIER LES ÉLECTEURS ET REDÉFINIR CE DUEL ÉLECTORAL

Wikimédia Commons / Copyright : Erik Drost / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Logan Paul %2848086760546%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Logan_Paul_%2848086760546%29.jpg)

Wikimédia Commons / Copyright : Barstool Radio Clips / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:Alex Cooper on Barstool Radio Clips.jpg](https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:Alex_Cooper_on_Barstool_Radio_Clips.jpg)

[AMÉRIQUE DU NORD] LES EXCUSES DU PRESIDENT JOE BIDEN AU PEUPLE AMERINDIEN, ENTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ET STRATÉGIE ÉLECTORALE

Wikimédia Commons / Copyright : Franmarie Metzler / Utilisation non commerciale / Lien : [https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Deb Haaland, official portrait, 116th Congress.jpg](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Deb_Haaland,_official_portrait,_116th_Congress.jpg)

Wikimédia Commons / Copyright : BiblioArchives / LibraryArchives / Utilisation non commerciale / Lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Study period at Roman Catholic Indian Residential School, Fort Resolution, NWT %2814112957392%29.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Study_period_at_Roman_Catholic_Indian_Residential_School,_Fort_Resolution,_NWT_%2814112957392%29.jpg)

[AMÉRIQUE DU SUD] REPRISE DES CONFLITS ARMÉS AU SEIN DU CARTEL DE SINALOA : UN BILAN SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DU MEXIQUE

Wikimédia Commons / Copyright : BaptisteGrandGrand / Utilisation non commerciale / lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sinaloa Cartel presence.png#/media/File:Sinaloa Cartel presence.png/2](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Sinaloa_Cartel_presence.png#/media/File:Sinaloa_Cartel_presence.png/2)

[AMÉRIQUE DU SUD] LA GUERRE DES GANGS EN HAÏTI : LE MASSACRE DE PONT-SONDÉ

Wikimédia Commons / Copyright : Rémi Kaupp / Utilisation non commerciale / lien : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Haiti departements map-fr.svg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Haiti_departements_map-fr.svg)

[AMÉRIQUE DU SUD] LA COUR SUPRÊME DU VENEZUELA AU SERVICE DE LA DICTATURE DE MADURO

Wikimédia Commons / Copyright : Government of Venezuela / Utilisation non commerciale / lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Supreme_Tribunal_of_Justice_March_2017.png

[AMÉRIQUE DU SUD] LE VENEZUELA ET LES BRICS + : UN AMOUR IMPOSSIBLE

Source : Wikimédia Commons / Copyright : The Presidential Press and Information Office / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Vladimir_Putin_%2807-04-2021%29.jpg

Source : Wikimédia Commons / Copyright : Palácio do Planalto / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Foto_oficial_de_Luiz_In%C3%A1cio_Lula_da_Silva_%28horizontal%29.jpg

Source : Wikimédia Commons / Copyright : Пресс-служба Президента Российской Федерации / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nicol%C3%A1s_Maduro_%282019-10-25%29_01.jpg

[AMÉRIQUE DU SUD] LE RETENTISSEMENT DU SCANDALE ODEBRECHT

Source : Wikimédia Commons / Copyright : Andrés Zaldívar / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Zaldivar_Alejandro_Toledo.jpg

[EURASIE] ENVOI DE TROUPES NORD CORÉENNES EN RUSSIE : UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS L'ESCALADE

Source : Wikimédia Commons / Copyright : The Presidential Press and Information Office / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Kim_Jong-un_and_Vladimir_Putin_%282019-04-25%29_05.jpg

[EURASIE] LES FRONTIÈRES ARMÉNIENNES : VERS UN DÉSENGAGEMENT RUSSE ET UN APAISEMENT AVEC L'AZERBAÏDJAN ?

Source : Wikimédia Commons / Copyright : Bourrichon / Utilisation non commerciale / Lien : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NK-Map.svg>

[EURASIE] LA PRÉSIDENTE AZERBAÏDJANAISE DE LA COP 29

Source : Wikimédia Commons / Copyright : Secretary General Arsenio Dominguez / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Muxtar_Babayev

Source : Wikimédia Commons / Copyright : United Nations Climate Change conference / Utilisation non commerciale / Lien : https://en.wikipedia.org/wiki/2024_United_Nations_Climate_Change_Conference

[EURASIE] RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EN MOLDAVIE : ILLUSTRATION D'UN PAYS DIVISÉ

Source : Wikimédia Commons / Copyright : President of Moldova / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:Maia_Sandu_official_portrait_%28cropped%29.jpg

[EUROPE] RAPPORT DRAGHI : VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE ?

Source : Wikimédia Commons / Copyright : World Economic Forum / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Mario_Draghi_-_World_Economic_Forum_Annual_Meeting_2012.jpg

[EUROPE] L'EUROPE DANS LA DÉFENSE PLANÉTAIRE - MISSION HERA

Source : Wikimedia Commons / Copyright : ESA - Science Office / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Hera_in_orbit.jpg

[INDOPACIFIQUE] HAN KANG LAURÉATE DU PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE : L'ÉVEIL DE LA LITTÉRATURE CORÉENNE SUR LA SCÈNE MONDIALE

Source : Wikimedia Commons / Copyright : wisdo. me / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:%28G%EB%A7%88%EC%BC%93x%EC%9C%84%EC%A6%88%EB%8F%94%29_DreaminG_%EB%B9%84%EC%A0%84%EA%B0%95%EC%97%B0%EC%9B%8C%ED%81%AC%EC%83%B5_-23_%EC%86%8C%EC%84%A4%EA%B0%80_%ED%95%9C%EA%B0%95_46s.jpg

[INDOPACIFIQUE] LA CHINE RELANCE LES TESTS BALISTIQUES À L'ÉTRANGER : UNE PREMIÈRE DEPUIS 1980

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Eng Chin An / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Dong_Jun_%282024%29_%28cropped%29_2.jpg

Source : Wikimedia Commons / Copyright : Republic popular of China / Utilisation non commerciale / Lien : <https://fr.wikipedia.org/wiki/DF-31>

[INDOPACIFIQUE] LE CONFLIT ENDÉMIQUE DES DEUX CORÉES À L'AUBE D'UNE NOUVELLE ESCALADE

Source : Wikimedia Commons / Copyright : 대한민국 국군 Republic of Korea Armed Forces / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:%ED%94%84%EB%9E%91%EC%8A%A4%EA%B5%B0_%287445444242%29.jpg

[PROCHE ET MOYEN ORIENT] TSAHAL POURSUIT SES OPÉRATIONS DE « DÉCAPITATION » À L'ENCONTRE DU HAMAS ET DU HEZBOLLAH TANDIS QUE LA KNESSET RESTREINT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

Wikimédia Commons / Copyright : Unknown author / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.m.wikimedia.org/wiki/File:Yahya_Sinwar_portrait_3x4.jpg

[PROCHE ET MOYEN ORIENT] TENSIONS ISRAËL-IRAN: VERS UNE ESCALADE INÉVITABLE ?

Wikimédia Commons / Copyright : U.S. Embassy Jerusalem / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Benyamin_Netanyahu,_Aug._2019_%2848598784726%29_%28cropped%29_2.jpg

Wikimédia Commons / Copyright : Ayoub Ghaderi / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Masoud_Pezeshkian,_2024-6-12_%28cropped%29.jpg

[PROCHE ET MOYEN ORIENT] L'ARABIE SAOUDITE ÉCHOUE À INTÉGRER LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATION UNIES

Wikimédia Commons / Copyright : Jaurocks / Utilisation non commerciale / Lien : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:UCLG_address_to_the_Human_Rights_Council_%282015%29.jpg